



PROJET DE TERRITOIRE...





2019 - 2022







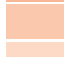
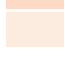






SOMMAIRE




I
N
T
R
O

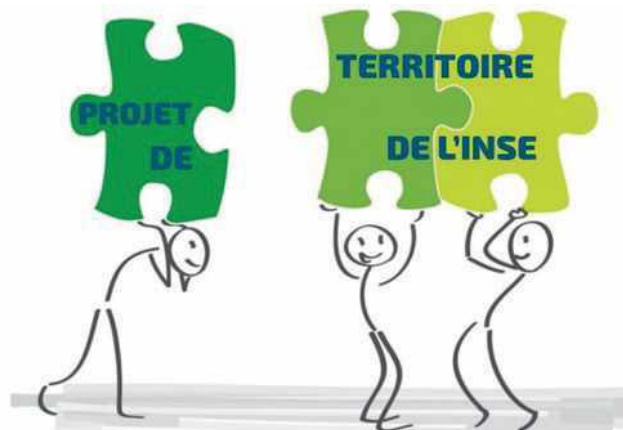
| | | |
|-----------------------------|---|---|
| Présentation de la CTG..... | 5 |  |
| Rappel méthodologique..... | 6 |  |

D
I
A
G
N
O
S
T
I
C

| | | |
|---|----|---|
| Territoire..... | 10 |  |
| Démographie et structures familiales..... | 13 |  |
| Habitat et cadre de vie..... | 17 |  |
| Emploi, insertion et formation..... | 22 |  |
| Accès aux droits et aux services..... | 28 |  |
| Mobilité..... | 34 |  |
| Santé..... | 39 |  |
| Animation de la vie sociale locale..... | 43 |  |
| Continuité éducative..... | 48 |  |
| Parentalité..... | 61 |  |

P
R
O
J
E
T

| | | |
|-------------------------------|-----|---|
| Enjeux/Axes stratégiques..... | 66 |  |
| Arbre à projet..... | 70 |  |
| Liste des actions..... | 71 |  |
| Fiches actions..... | 72 |  |
| Annexes..... | 128 |  |



INTRODUCTION

à la Convention Territoriale Globale





La Convention Territoriale Globale au service d'un projet de territoire

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et une Commune ou une Communauté de Communes et /ou le Conseil Départemental à l'échelon du Département.

Elle permet d'optimiser l'utilisation des ressources sur le territoire. Expérimentée par plusieurs CAF depuis 2009, elle ne constitue pas un dispositif financier mais un levier décisif à la définition, la mise en œuvre et la valorisation d'un projet de territoire.

Historique de la démarche au sein de l'INSE

L'Interco Normandie Sud Eure (INSE) est déjà signataire du dispositif Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure.

Suite à une présentation de l'outil de la Convention Territoriale Globale par la CAF, l'INSE qui a été sensible à cette démarche, a souhaité s'engager dans la réalisation d'un projet de territoire et la contractualisation d'une CTG.

Pour ce faire, l'INSE a recruté une coordinatrice CTG et a également fait appel à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour être accompagnée dans la démarche.

La conduite du processus d'élaboration du projet de territoire a été animée par une Scop, ACCOLADES, qui inscrit son action dans le cadre du Développement Social Local, et qui a pour méthodologie l'émergence de projets sur la base de démarches participatives.



PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE



Instances de suivi de la démarche

Création de 2 instances de suivi de la démarche :

• **Un comité de pilotage** : instance politique stratégique composée des futurs signataires de la CTG :

- INSE
- CAF
- ARS
- MSA
- Département
- Région
- Etat

• **Un groupe projet CTG** : groupe de travail, garant d'une démarche partagée, et qui suit le processus et construit l'analyse. Il est composé de :

- 6 élus communautaires ou municipaux
- 5 techniciens de l'INSE
- 7 partenaires institutionnels
- 4 partenaires associatifs locaux

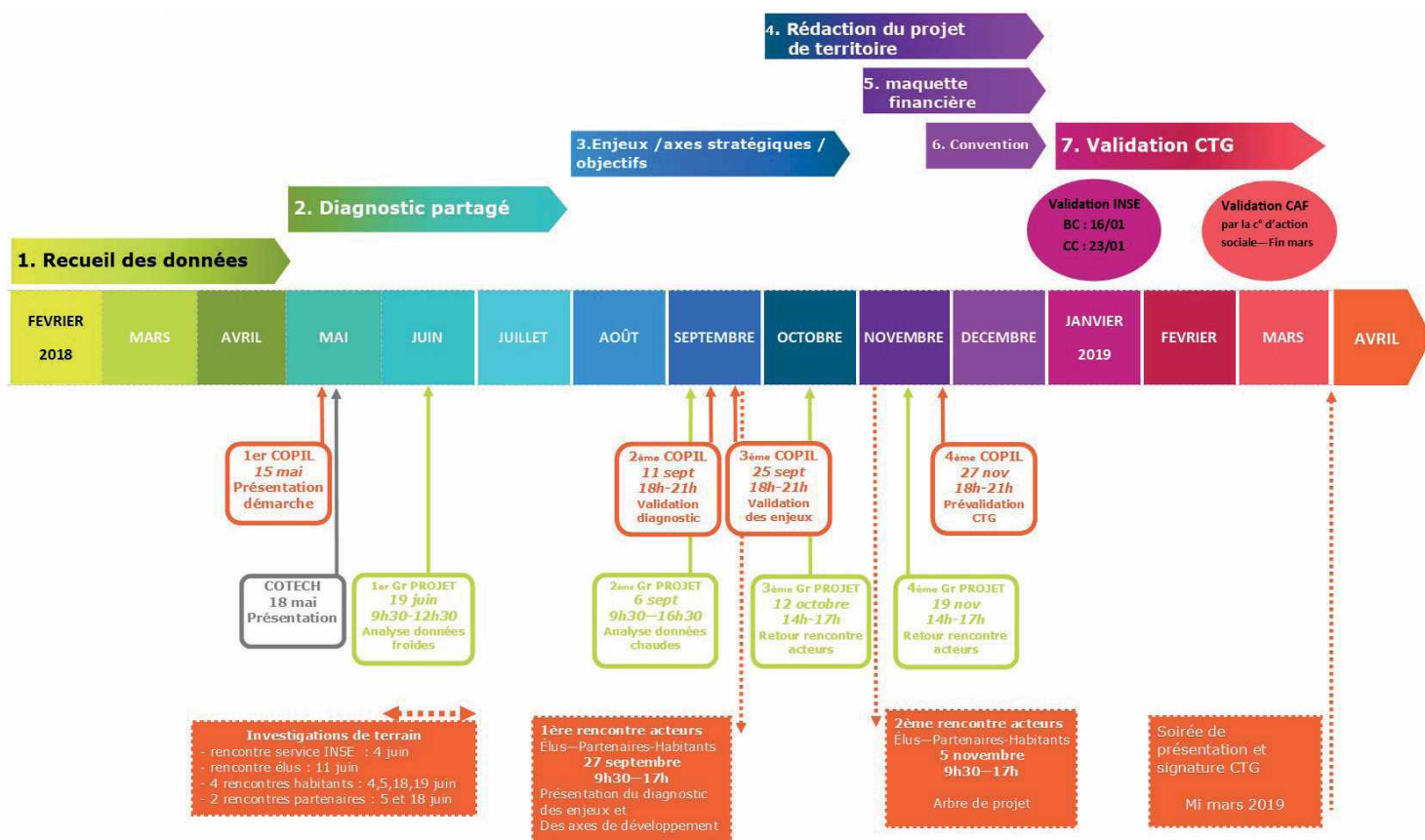
Les thématiques retenues

9 thématiques ont été identifiées à l'origine de la démarche, comme support d'étude et comme objet de développement :

- Continuité éducative
- Parentalité
- Animation de la vie sociale locale
- Emploi insertion
- Santé
- Mobilité
- Accès aux droits et aux services à la population
- Habitat et cadre de vie
- Vulnérabilité des publics

(Cette dernière thématique a tout compte fait été traitée en transversalité au sein des 8 autres thématiques)

ÉCHÉANCIER DE L'ÉLABORATION DE LA CTG



LES ACTEURS ASSOCIÉS À LA DÉMARCHÉ

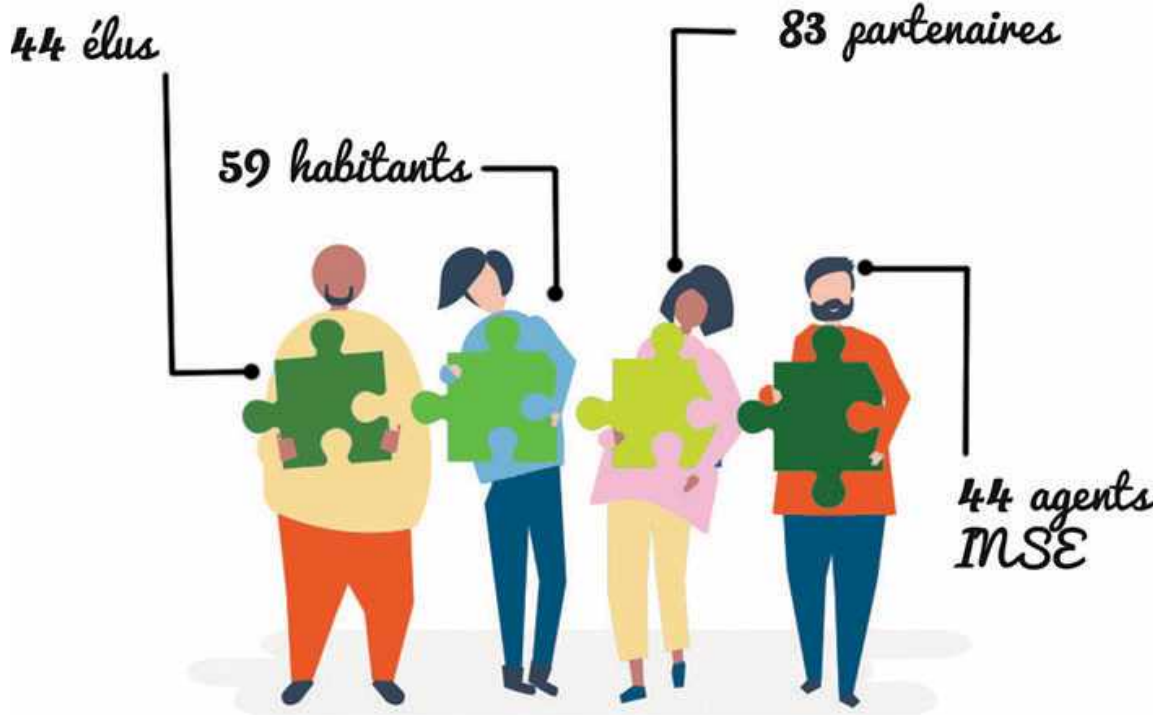
Afin de favoriser l'émergence d'un projet sur le territoire, il a été organisé plusieurs rencontres des acteurs séparément lors de la phase d'élaboration du diagnostic partagé, puis collectivement lors de la phase de construction du plan d'actions.

Nous avons associé quatre types d'acteurs sur le territoire :

- Les habitants
- Les élus
- Les partenaires associatifs ou institutionnels
- Les agents de l'INSE

- En complément des rencontres des acteurs, un questionnaire a été diffusé auprès de la population, a été renseigné par 373 habitants (questionnaire et résultats en annexe)

228 participants associés à la démarche de co-construction



8 rencontres d'investigation de terrain en juin 2018



2 rencontres des acteurs en septembre et novembre 2018



CONSTRUCTION D'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le diagnostic partagé est un processus de travail participatif qui met en évidence les points forts, les points faibles et les potentialités sur un territoire. Il recherche les écarts entre les représentations des différents acteurs, met en évidence les atouts et les attentes, et recherche des axes de développement pour le territoire.

Recueil de données «froides» : les données chiffrées, les éléments factuels

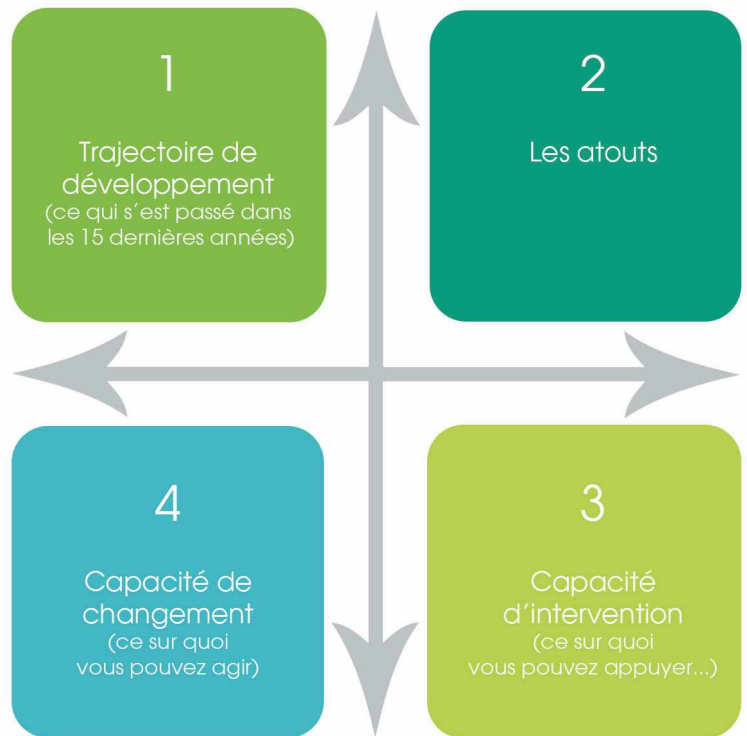
- Des données déjà existantes : les études déjà conduites
- Statistiques (recensement de la population de l'INSE 2014)
- Les données des partenaires

A l'issue de la phase de diagnostic partagé, trois enjeux ont été identifiés et retenus pour l'Interco Normandie Sud Eure, qui eux-mêmes ont été déclinés en axes stratégiques, au regard des préoccupations majeures identifiées par le diagnostic de territoire.

Le plan d'action a ensuite été élaboré conjointement entre l'ensemble des acteurs du territoire, au regard des besoins et dans un esprit de mutualisation des forces et des moyens, avec un partage intercommunal concernant le pilotage.

Recueil de données «chaudes»

Recueil du ressenti des acteurs, de leurs représentations et de leurs attentes, à partir d'un exercice d'élaboration du «capital stratégique»



DÉFINITION DES ENJEUX ET ÉLABORATION D'UN PLAN D' ACTIONS



DIAGNOSTIC

de Territoire

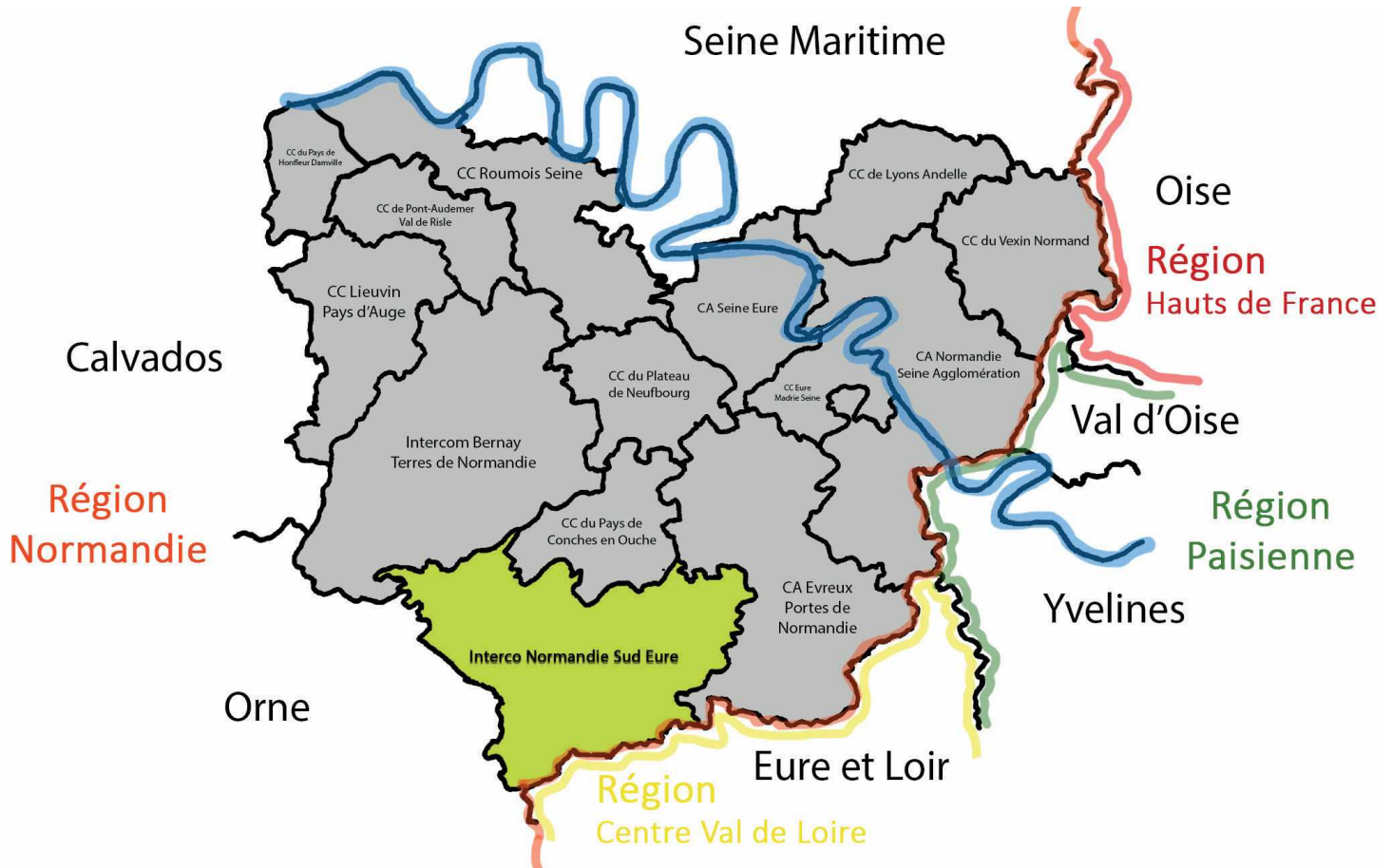


LE TERRITOIRE



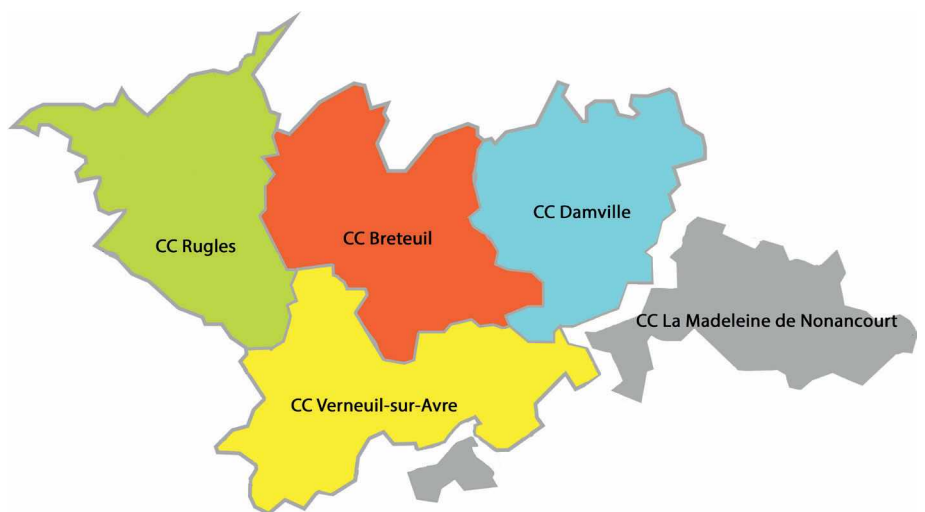
CRÉATION DE L'INTERCO NORMANDIE SUD EURE

L'Interco Normandie Sud Eure (INSE), se situe comme son nom l'indique au Sud du département de l'Eure, département lui-même situé dans le quart sud-est de la Région Normandie. L'INSE est limitrophe avec les deux départements de l'Orne et de l'Eure-et-Loir, et donc de la Région Centre-Val de Loire.



L'Interco Normandie Sud Eure est née au 1er janvier 2017 de la fusion de 5 Communautés de Communes :

- **3CBI** : Communauté de Communes du Canton de Breteuil-sur-Iton, composée de 7 communes et de 9725 habitants.
- **CCPD** : Communauté de Communes du Pays de Damville, composée de 7 communes et de 8507 habitants.
- **3CR** : Communauté de Communes du Canton de Rugles, composée de 16 communes et de 7813 habitants.
- **CCPV** : Communauté de Communes du Pays de Verneuil-sur-Avre, composée de 17 communes et de 12604 habitants.
- **CCRSE** : Communauté des Communes rurales du Sud de l'Eure, composée de 12 communes et de 9380 habitants.



Cependant au 1er janvier 2018, le périmètre de l'INSE évolue avec le détachement de 13 Communes, dont les 12 anciennes communes de la CCRSE, ainsi qu'une commune de l'Eure-et-Loir, Rueil-la-Gadelière.

L'INTERCO NORMANDIE SUD EURE DEPUIS LE 1ER JANVIER 2019

L'INSE est aujourd'hui constituée de 41 communes, dont 9 communes nouvelles :

- Breteuil
- Chambois
- Le Lesme
- Marbois
- Mesnils-sur-Iton
- Sainte-Marie-d'Attez
- Sylvains-les-Moulins
- Verneuil-d'Avre-et-d'Iton
- La Vieille Lyre

dont 1 commune d'Eure-et-Loir :

- Montigny-sur-Avre

Superficie : 811.42 km²

Densité : 48 hab./km²

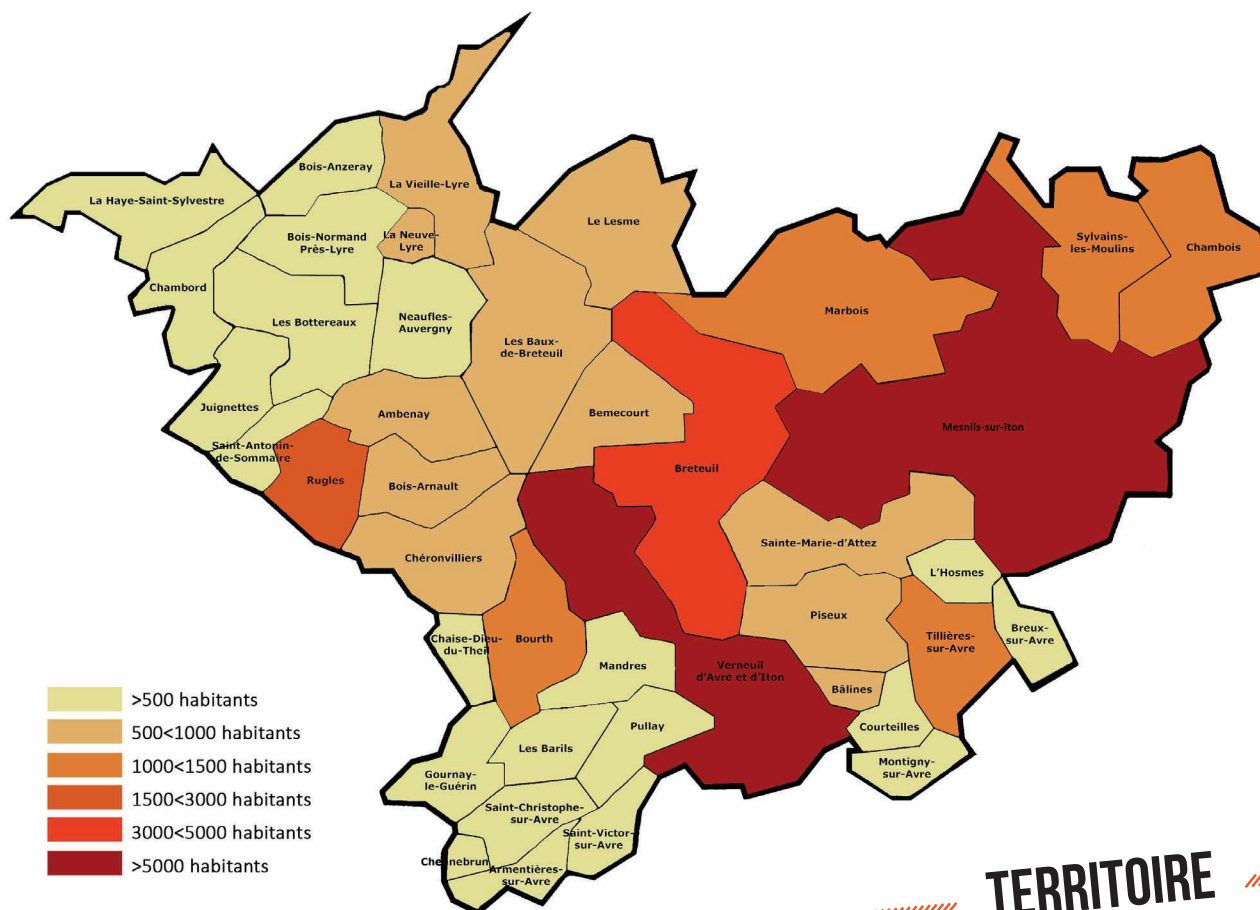
Population : 38 939 habitants

L'Interco Normandie Sud Eure est aujourd'hui structurée à partir de 4 anciennes Communautés de Communes autour de 4 villes pôles, qui sont leurs anciens sièges.



Tour de la Madeleine - Verneuil d'Avre et d'Iton

POPULATION SUR LE TERRITOIRE DE L'INSE



TERRITOIRE

DÉMOGRAPHIE ET STRUCTURES FAMILIALES



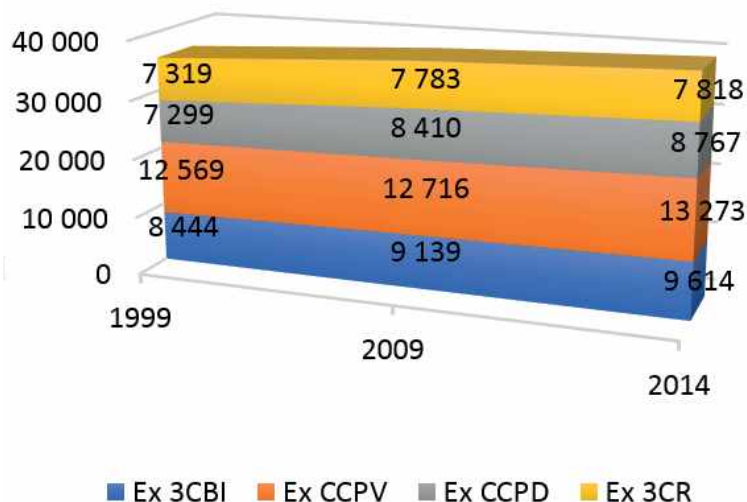
ÉVOLUTION DE LA POPULATION UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Variation de la population entre 2009 et 2014

| | Variation | Solde naturel | Solde migratoire | taux de natalité | Taux de mortalité |
|---------|-----------|---------------|------------------|------------------|-------------------|
| Ex 3CBI | 1,0% | 0,0% | 1,0% | 13,2 | 13,3 |
| Ex CCPV | 0,9% | 0,0% | 0,9% | 11,5 | 11,9 |
| Ex CCPD | 6,0% | 0,6% | 0,0% | 13 | 7 |
| Ex 3CR | 0,1% | -0,2% | 0,3% | 10,9 | 13,3 |
| EURE | 0,5% | 0,4% | 0,1% | 13 | 8,6 |

INSEE 2014

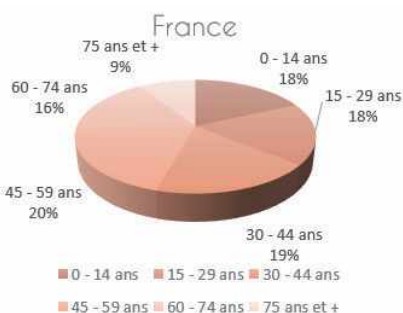
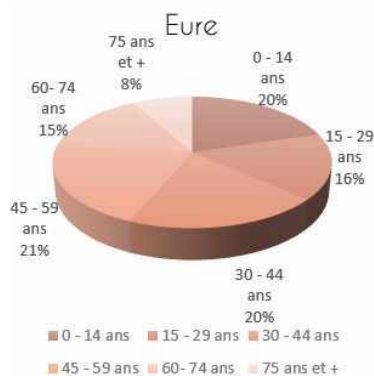
Evolution de la population



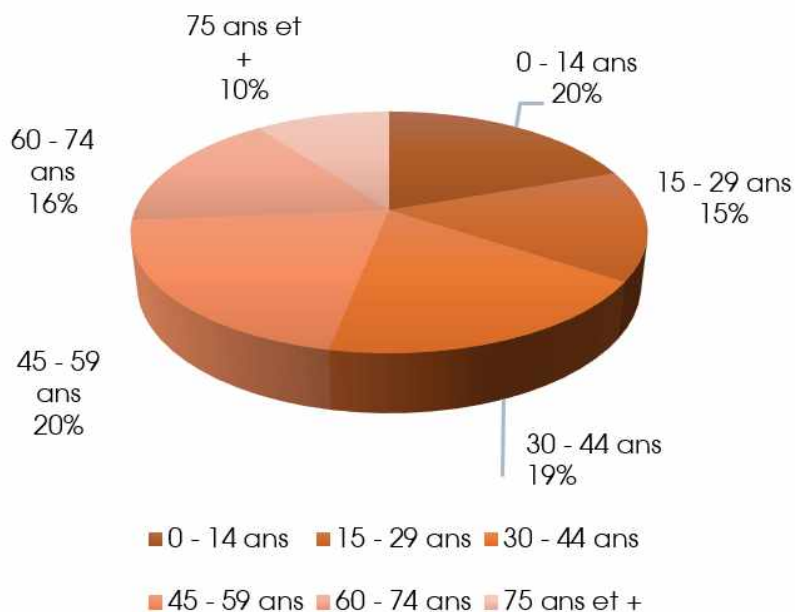
Globalement, la croissance démographique du territoire de l'INSE est due à un solde migratoire positif. En effet, le solde naturel étant négatif partout, sauf sur l'ex territoire de la CCPD.

L'évolution positive de la population sur le territoire s'explique donc par l'arrivée de nouveaux habitants.

UNE POPULATION PLUS ÂGÉE, MAIS AUSSI PLUS JEUNE QUE LA MOYENNE



INSE



La part de la population des 0-14 ans est de 2 points supérieure à la moyenne nationale, mais reste identique à celle du département de L'Eure.

De plus, on note une proportion plus importante des personnes âgées de 75 ans et +, aussi bien par rapport à la moyenne nationale (+1 point) que du département (+2 points).

Population des ménages

On recense, en 2014 16 714 ménages* sur l'INSE soit une augmentation de 5.4% par rapport à 2009.

L'augmentation est très sensible chez les ménages d'une personne (+14%) et les ménages sans famille (+17%), et également les familles monoparentales (+14%). Seule baisse la catégorie des couples sans enfant (1.4%)

*Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale.

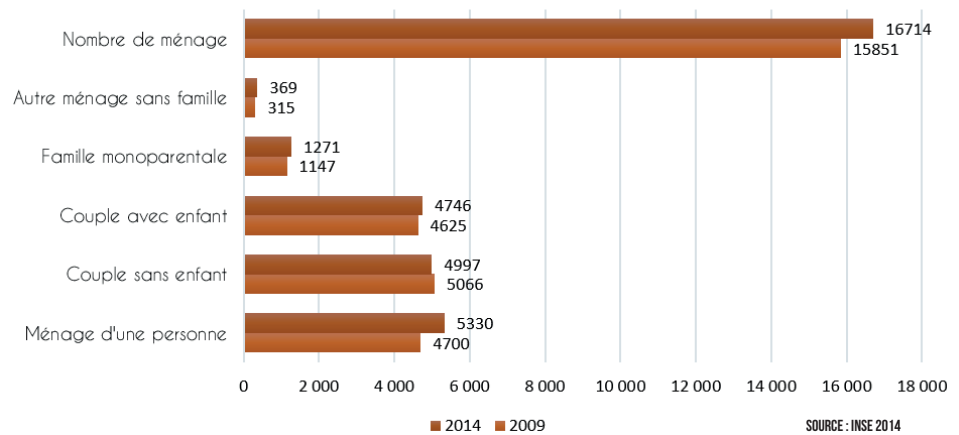
Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et qui est constituée :

- Soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage
- Soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage.
- La taille moyenne des ménages reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale)

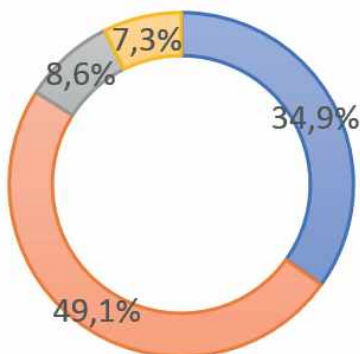
COMPOSITION DES MÉNAGES



Répartition des ménages selon leur structure familiale



Etat matrimonial



- célibataire ■ marié(e)
- veuf(veuve) ■ divorcé(e)

SOURCE INSEE 2011

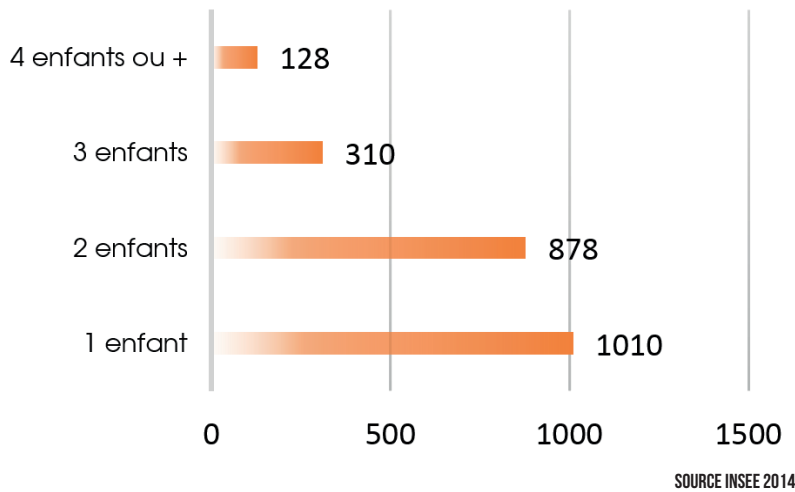
SITUATION MATRIMONIALE

49,1% de la population de l'INSE était mariée en 2011 contre 46,6 % de la population nationale.

34,9% de la population de l'INSE en 2011 est célibataire contre 38.3% de la population nationale. Le nombre de personnes veuves est quant à lui supérieur au taux national, avec 8.6% contre 7,6%.

Enfin le nombre de personnes divorcées sur l'INSE suit d'assez près les tendances nationales.

FAMILLES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 25 ANS



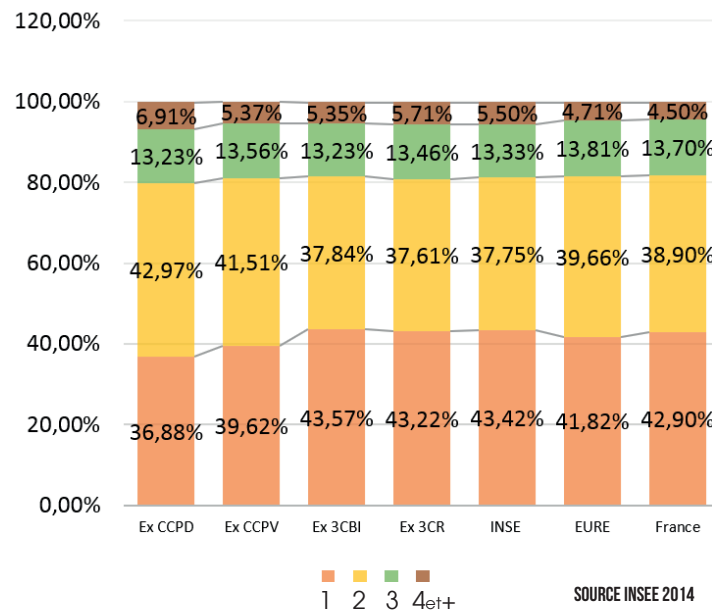
Sur l'Interco Normandie Sud Eure, les familles ont majoritairement un ou deux enfants.

Cependant, on constate sur l'ensemble du territoire une proportion plus importante des familles de 4 enfants (5.5% en moyenne), soit supérieure de 1 point à la moyenne nationale.

Cette tendance est encore plus visible sur certains anciens territoires comme l'ex CCPD (6.91%).

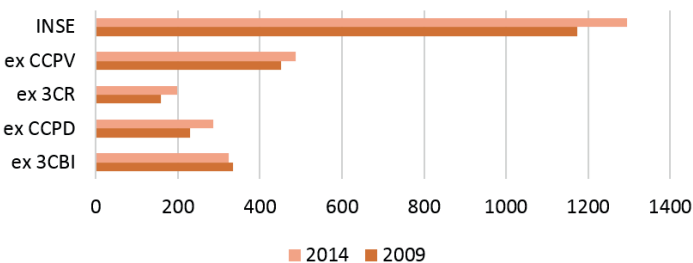
FAMILLES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE ET PAR TERRITOIRES



COMPOSITION DES MÉNAGES

Évolution du nombre de familles monoparentales



Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants à charge.

L'Interco Normandie Sud Eure a un pourcentage de 11.7% de familles monoparentales ce qui est inférieur à la moyenne départementale, et ce pour l'ensemble des anciens territoires.

Cependant si on constate une baisse du nombre de familles monoparentales sur l'ancien territoire de la 3CBI, la tendance est plutôt à la hausse partout sur le reste du territoire. En effet, entre 2009 et 2014, le nombre de familles monoparentales sur le territoire augmente en moyenne de 10% et même de plus de 25% sur les deux anciens territoires de Rugles et de Damville.

PART DES FAMILLES MONOPARENTALES

| | Ex 3CBI | | Ex CCPD | | Ex 3CR | | Ex CCPV | | INSE | | EURE | | | | | | | | | | |
|---------------------------|---------|-------|---------|-------|--------|------|---------|-------|-------|-------|------|------|-----|-------|-----|-------|------|-------|------|-------|-------|
| | 2009 | 2014 | 2009 | 2014 | 2009 | 2014 | 2009 | 2014 | 2009 | 2014 | | | | | | | | | | | |
| parmi les ménages | nbre | % | nbre | % | nbre | % | nbre | % | nbre | % | % | | | | | | | | | | |
| | 334 | 8,7% | 309 | 7,9% | 218 | 7,0% | 286 | 8,2% | 158 | 4,7% | 194 | 5,6% | 437 | 7,6% | 482 | 8,2% | 1147 | 7,2% | 1271 | 7,6% | 8,9% |
| nombre de ménage | 3834 | 3893 | 3131 | 3499 | 3362 | 3468 | 5524 | 5854 | 15851 | 16714 | | | | | | | | | | | |
| parmi les familles | nbre | % | nbre | % | nbre | % | nbre | % | nbre | % | % | | | | | | | | | | |
| | 334 | 12,6% | 323 | 12,3% | 230 | 9,9% | 286 | 11,3% | 158 | 7,1% | 199 | 8,9% | 452 | 12,3% | 487 | 13,3% | 1174 | 10,8% | 1295 | 11,7% | 13,2% |
| nombre de familles | 2658 | 2625 | 2328 | 2534 | 2231 | 2234 | 3663 | 3669 | 10880 | 11062 | | | | | | | | | | | |

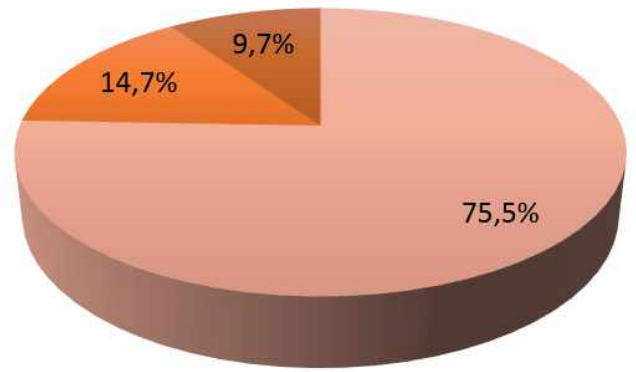
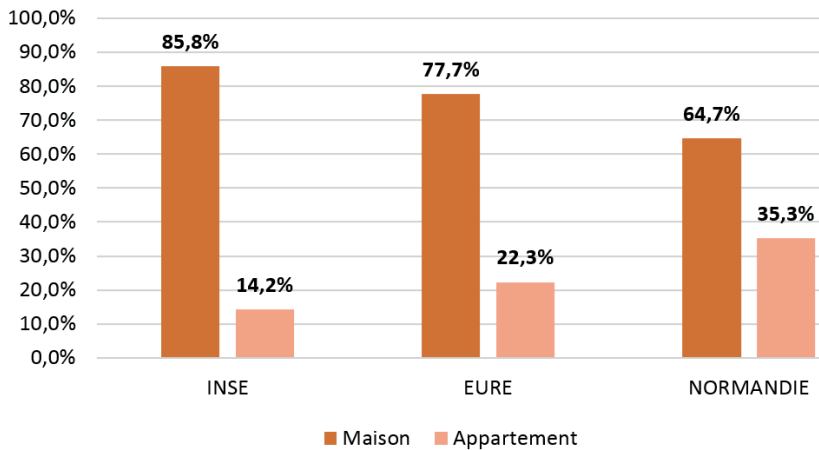
INSEE 2014

HABITAT ET CADRE DE VIE



Le Parc des logements 2014

Type de logements



- Nbre de résidence principales
- Résidences secondaires ou logement occasionnels
- Logements vacants

STATUT D'OCCUPATION DES RESIDENCES PRINCIPALES

| | INSE | | EURE | NORMANDIE |
|--|-------|-------|-------|-----------|
| | nbre | % | % | % |
| RESIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION | | | | |
| PROPRIETAIRES | 11147 | 67,7% | 64,5% | 57,4% |
| LOCATAIRES | 4960 | 30,1% | 33,5% | 41,0% |
| DONT LOCATAIRES EN HLM | 1901 | 11,6% | 14,7% | 18,9% |
| LOGE GRATUITEMENT | 347 | 2,1% | 1,8% | 1,6% |
| RESIDENCE PRINCIPALES SELON LE NOMBRE DE PIECES | | | | |
| 1 PIECE | 368 | 2,2% | 2,9% | 4,5% |
| 2 PIECES | 1214 | 7,4% | 8,2% | 10,5% |
| 3 PIECES | 3197 | 19,4% | 18,6% | 20,5% |
| 4 PIECES | 4696 | 28,5% | 27,6% | 26,4% |
| 5 PIECES ET PLUS | 6978 | 42,4% | 42,7% | 38,2% |

L'INSE compte un nombre important de résidences secondaires (14,7%) ainsi que de logements vacants (9,7%).

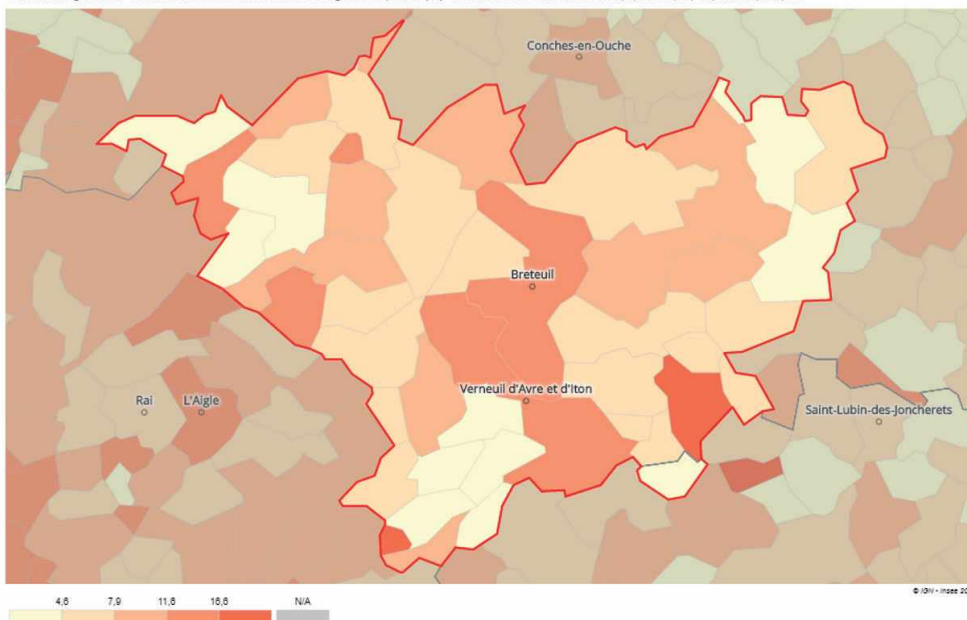
Les logements sont principalement des maisons individuelles, alors que les logements collectifs représentent seulement 14,2% des logements du territoire.

Le parc de logements est constitué plutôt de grands logements. A l'instar de la tendance départementale, les 5 pièces et plus, sont les plus nombreux (42,4%) alors que les ménages de 1 personne (32%) et de 2 personnes (35,1%) sont prédominants sur le territoire.

Ce sont ces communes centres-bourgs qui disposent le plus de logements sociaux, mais qui connaissent également une perte de population et une certaine dévitalisation.

Comme dans tout le département de l'Eure, il est observé une dynamique de dévitalisation de l'ensemble des bourgs structurants (vacance dans les logements et les commerces) qui présente un risque de précarisation des centres.

Part des logements vacants dans le nombre total de logements, 2015 (%) - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



UN PATRIMOINE ANCIEN



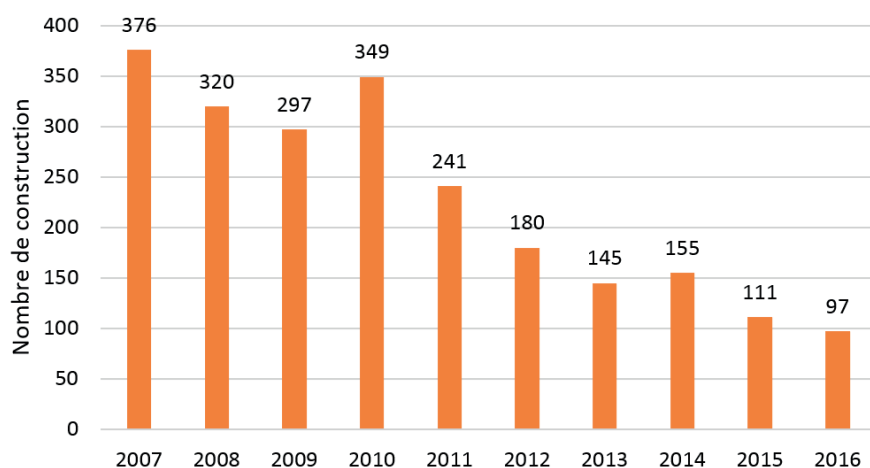
Médiathèque et hôtels particuliers à Verneuil d'avre et d'Iton

Le parc de logements est assez ancien, avec presque un tiers des logements construits avant 1919 et plus de la moitié avant 1970.

Le territoire connaît un faible rythme de construction depuis 2011.

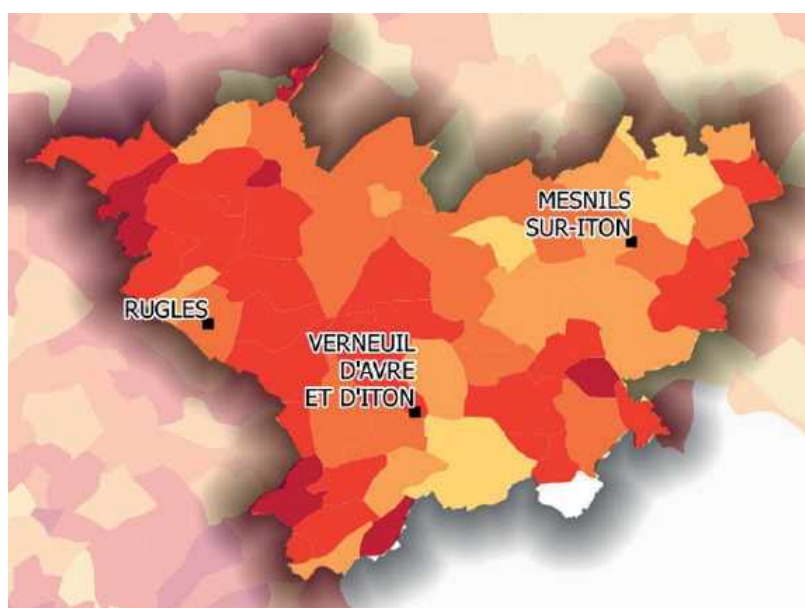
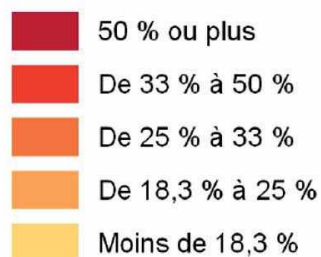
| | INSE | | EURE NORMANDIE | |
|----------------|--------|-------|----------------|-------|
| | nombre | % | % | % |
| avant 1919 | 5 038 | 31,4% | 18,8% | 18,0% |
| de 1919 à 1945 | 1 402 | 8,7% | 7,0% | 8,1% |
| de 1945 à 1970 | 2 509 | 15,6% | 18,7% | 23,6% |
| de 1971 à 1990 | 3 991 | 24,8% | 31,5% | 29,3% |
| de 1991 à 2005 | 1 829 | 11,4% | 15,2% | 13,6% |
| de 2006 à 2011 | 1 298 | 8,1% | 8,8% | 7,4% |

Rythme de construction sur 10 ans



VULNÉRABILITÉ ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES LIÉS AU CHANGEMENT

Part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique liée au logement



Le territoire est marqué par la vulnérabilité énergétique liée au logement, avec jusqu'à 50% ou plus de ménages concernés.

Source : DREAL Normandie 2017

Les allocations de logement (ALS et ALF) sont versées par la CAF (ou MSA) aux personnes qui occupent à titre de résidence principale un logement satisfaisant aux caractéristiques de la décence définies par le décret du 30 janvier 2002 ou à leur propriétaire bailleur (tiers payant).

- 54% des allocataires bénéficiant d'une aide au logement dans le parc locatif social résident sur le bassin de vie de Verneuil.

- Les allocataires bénéficiaires d'une aide au logement (AFL - ALS - APL) sur les ex-cdc de Verneuil et de Breteuil représentent 63% de l'ensemble des bénéficiaires de ces aides sur l'INSE.

La loi ALUR du 26 mars 2014, dans son article 85, a modifié la procédure relative à l'octroi et au versement de l'allocation de logement en cas de logement constaté comme non-décent, afin d'inciter le bailleur à effectuer les travaux de mise en conformité, tout en limitant les conséquences pour le locataire.

Trois principes permettent d'évaluer la conformité aux caractéristiques de décence :

- Le logement ne présente pas de risques manifestes pour la sécurité physique des occupants.
- Le logement ne présente pas de risques manifestes pour la santé des occupants.
- Il doit être pourvu des équipements habituels permettant d'habiter normalement le logement.

La CAF de l'Eure travaille en partenariat avec SOLIHA pour établir un diagnostic des logements (à la demande des locataires ou des travailleurs sociaux).

Le rapport d'activité 2017 de la CAF de l'Eure indique que 55 diagnostics ont été réalisés à l'échelle départementale (pour 54 logements diagnostiqués indécents) au cours de l'année 2017.

Concernant le territoire de l'INSE, sur la même période, 11 signalements ont été déclenchés et ces 11 logements ont été déclarés insalubres suite au diagnostic.

Le territoire de l'INSE concentre donc 20% des diagnostic d'indécence du département, alors que la part des logements sur l'INSE ne représente que 7.6% des logements du département de l'Eure.



CAPITAL STRATÉGIQUE DES ACTEURS



Résultats du sondage auprès des habitants

Les habitants ont identifié comme 1er atout du territoire **son environnement rural gage d'une qualité de vie préservée**

Cependant lorsqu'il s'agit de répondre à la question: « *citez une seule chose à changer sur le territoire* ». La première réponse est **d'améliorer le cadre de vie, de respecter l'environnement et d'encourager le civisme**

Trajectoire de développement

Des constructions de lotissement et la rénovation sont remarquées et pourtant les statistiques dénombrent des logements vacants supérieurs et des logements indignes à la moyenne départementale

Les atouts

- Un prix du foncier abordable
- Un cadre de vie agréable

Les leviers de développement

- Le cadre de vie
- Le patrimoine
- Le tourisme

La capacité de changement

- Redynamiser les centres bourgs
- Favoriser le vivre ensemble

SYNTHÈSE

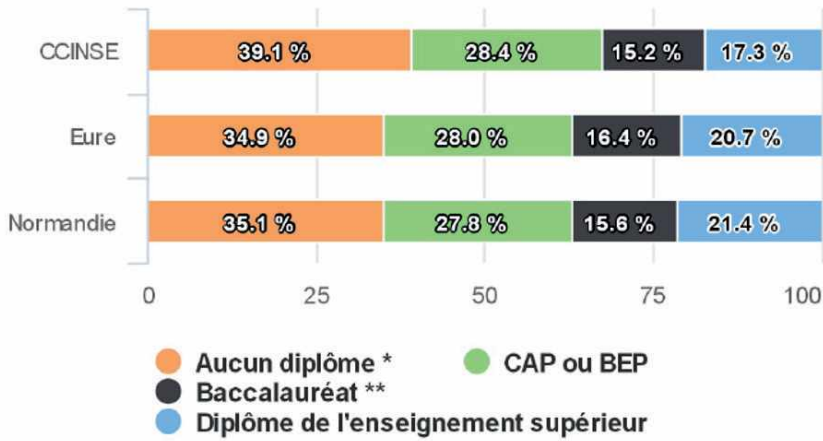
- Un cadre de vie s'inscrivant dans le terroir naturel normand, apprécié et recherché
- Un territoire attractif, ce qui se vérifie avec l'importance des résidences secondaires
- Un patrimoine ancien important, marqueur d'une identité forte
- Cependant des fragilités sont identifiées de par :
 - La vacance importante de logements
 - La forte proportion de logements indignes
 - Un risque de dévitalisation des centres bourgs

EMPLOI, INSERTION FORMATION



Un niveau de formation peu élevé

Diplôme le plus élevé de la population (entre 15 et 64 ans)



ou au plus BEPC, brevet des collèges, diplôme national de brevet
 * général, technologique ou professionnel
 ** général, technologique ou professionnel

Source : Insee, RP 2014

La population du territoire est peu diplômée : seuls 17.3% des habitants ont un diplôme de l'enseignement supérieur. A l'inverse, 39.1% n'ont aucun diplôme.

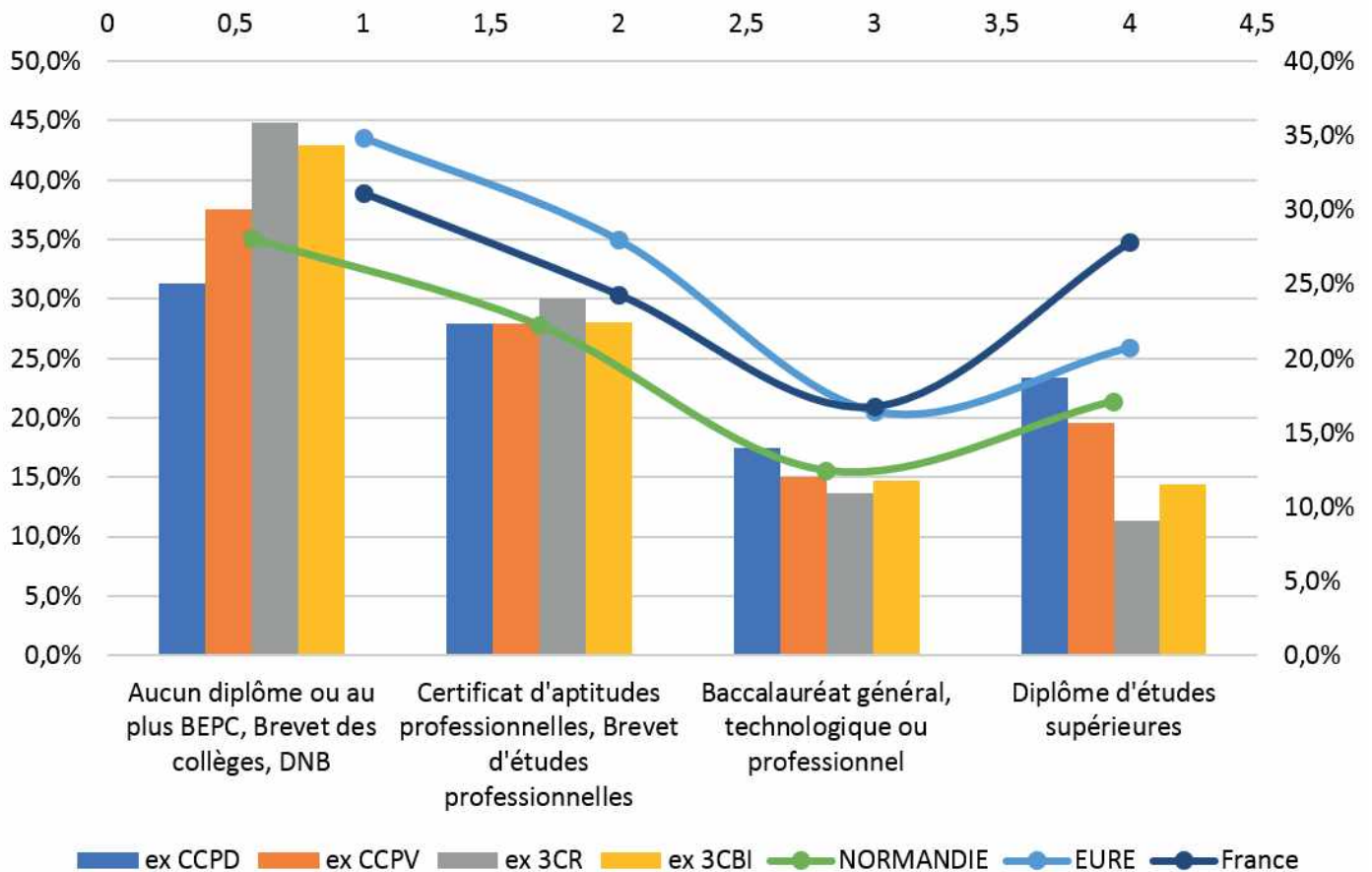
Si cette tendance est générale sur l'INSEE, on peut cependant noter des disparités sur le territoire :

- Les ex-territoires de Breteuil et de Rugles ont plus de 40% de leur population qui n'est pas diplômée et moins de 15% seulement ont un diplôme d'étude supérieur.

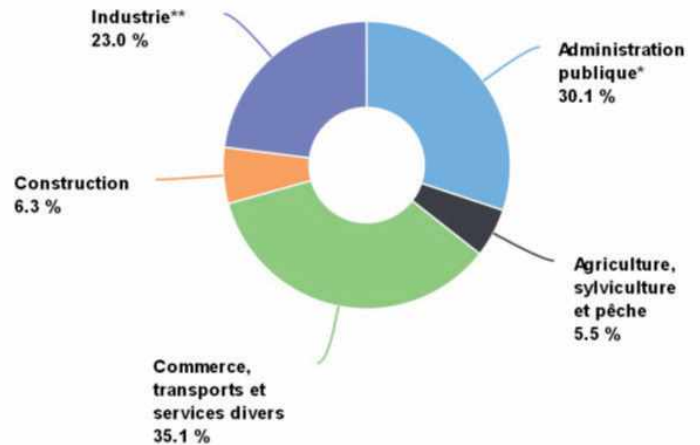
- L'ex-territoire de Verneuil se situe dans les tendances moyenne de la Normandie.

- L'ex-territoire de Damville quant à lui se démarque par un meilleur niveau de formation, supérieur aux chiffres de la Normandie, avec 23.4% de sa population qui a un diplôme d'études supérieures.

Niveau de diplôme en 2014



Répartition des emplois par secteur en 2014



*dont l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale
 **industrie manufacturière, industries extractives et autres
 Source : Insee, RP 2014

Les emplois du territoire proviennent principalement de trois secteurs d'activité :

- Le commerce, transports et services divers, pour plus de 35%
- L'administration publique pour près de 30%
- Le secteur de l'industrie pour 23%
- L'activité agricole représente quant à elle 5.5% des emplois du territoire.

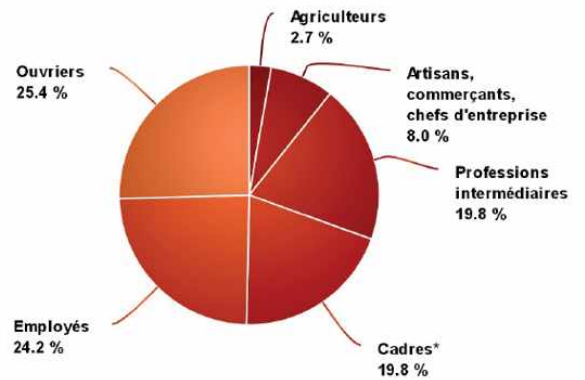
Caractéristiques du chômage

L'offre d'emploi sur le territoire de l'Interco Normandie Sud Eure se situe dans la moyenne départementale avec 80.9 emplois pour 100 actifs résidents.

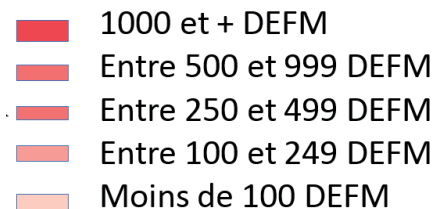
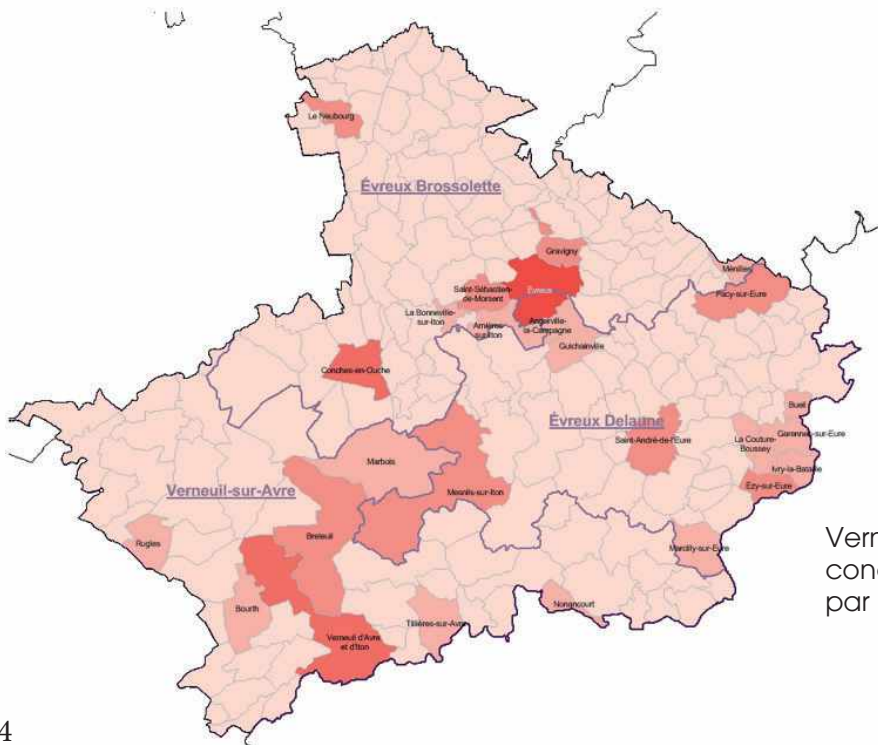
Son taux de chômage est légèrement supérieur à celui du département et de la région (13.9% contre 13.7%).

*Demandeurs d'emploi en fin de mois
 Moyenne sur l'année 2017
 Source Pôle Emploi Normandie*

Répartition de la population par catégories socio-professionnelles en 2014



*Professions intellectuelles supérieures
 RP 2014



Verneuil-d'Avre-et-d'Itton est la commune qui concentre le plus de demandeur d'emploi, suivie par les communes de Breteuil et de Mesnil-sur-Itton.

Mission locale

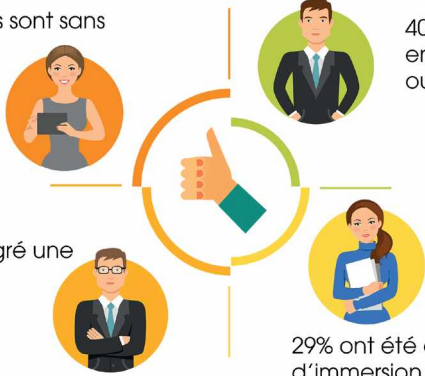


La Mission Locale est un espace d'accompagnement global en direction des jeunes de 16 à 25 ans sur l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs.

Suite à la réorganisation administrative des Communautés de Communes, la Mission Locale d'Évreux a revu les découpages de ses territoires d'interventions. Désormais l'antenne de Verneuil d'Avre et d'Iton compte également trois permanences hebdomadaires à Breteuil, Mesnil-sur-Iton et Rugles.

421 jeunes accompagnés sur l'année 2018

48% des jeunes sont sans qualification



40% ont été en situation d'emploi ou d'apprentissage

51% ont intégré une formation

29% ont été en situation d'immersion professionnelle

Après un premier rendez-vous «diagnostic», chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé au regard de ses besoins. Les professionnels de la Mission Locale constatent des disparités entre les publics du territoire. Les jeunes inscrits sur les permanences de Breteuil, Mesnil-sur-Iton et Rugles présentent plus de problématiques sociales, que les jeunes de l'antenne de Verneuil. En effet, ils cumulent les difficultés : pas de formation, pas de permis de conduire, une précarité sociale...

Cette problématique de mobilité est encore plus visible sur la permanence de Rugles, car la commune n'est pas desservie en transport régulier vers Verneuil d'Avre et d'Iton où est localisée l'antenne Pôle Emploi.

Cap emploi



Cap emploi - Sameth de Normandie fait partie d'un réseau national de 98 Organismes de Placement Spécialisés, répartis sur l'ensemble du territoire.

Sa mission vise à faciliter le recrutement, l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé et les établissements du secteur public (administrations d'Etat, collectivités territoriales, fonction publique hospitalière).

ADS - les ateliers de la solidarité



ADS est une Association intermédiaire qui a pour objet l'accompagnement des demandeurs d'emploi originaires des cantons ruraux de l'Eure afin de les aider dans leur parcours professionnel.

Cette association forme un ensemble composé de 3 structures:

- ADS emploi (insertion par l'activité économique)
- ADS insertion (insertion par l'activité économique)
- ADS prest à dom (service médico social)

INSERTION

Education et formation



Education et formation est le seul centre de formation installé sur le territoire depuis la fermeture de CEGEFOP en mars 2018.

Education et Formation dispose de 3 conventions Région sur Verneuil :

- Formation aux compétences de base : lire, écrire et compter (environ 3,5 jours)
- Remise à niveau général sur projet de formation (maximum 200h)
- Compétence en langue française pour des personnes n'ayant pas vécu une scolarisation en langue française et étant demandeur d'emploi ou inscrit Pôle Emploi (personne en situation régulière)

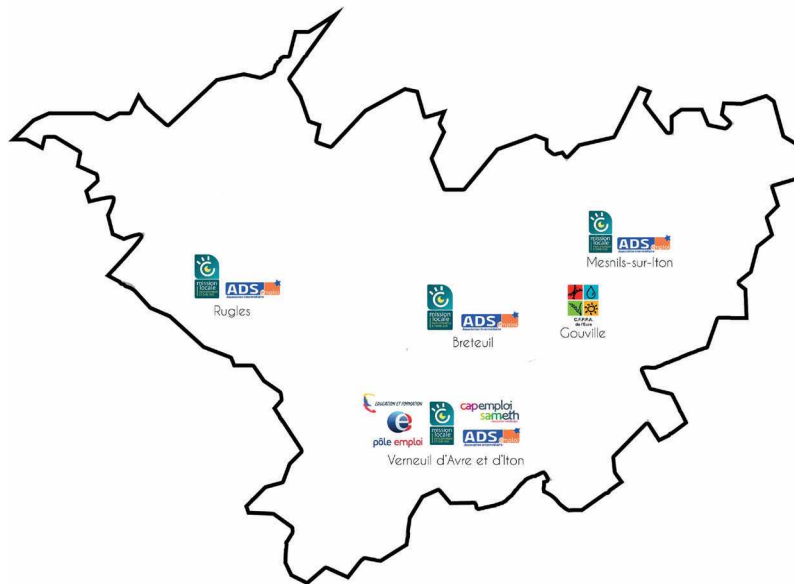


CFPPA du lycée agricole de Chambray

Le CFPPA de l'Eure permet de concrétiser les projets de formation aussi bien de demandeur d'emploi, que de salarié, ou de chef d'entreprise. Sur le site du lycée agricole de Chambray, deux formations diplômantes sont organisées :

- Gestion de la gestion de l'eau
- Assistante de vie aux familles, avec 2 parcours de formation

LES STRUCTURES DE LA FORMATION, L'EMPLOI ET L'INSERTION SUR LE TERRITOIRE



EMPLOI INSERTION
FORMATION

Un territoire avec des disparités

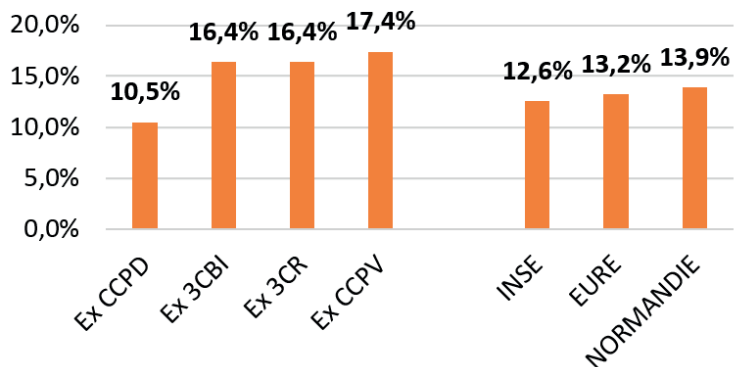
En 2015, le territoire comptait 16 245 foyers fiscaux pour un revenu médian disponible moyen de 19 520 € ce qui est inférieur à la moyenne départementale (de 2.5%) et la moyenne régionale (de 2.9%)

On note un grand clivage au sein du territoire, entre l'ex CCPD et les trois autres ex communautés de communes :

- La part des ménages fiscaux imposés y est largement supérieure à tous les autres territoires (de 7 points en moyenne), même à celui de l'Eure (+1,9 points) et de la Région.

- Alors que les 3 autres territoires, ont leur part de ménage fiscaux imposés très inférieure à celle du département et de la Région.

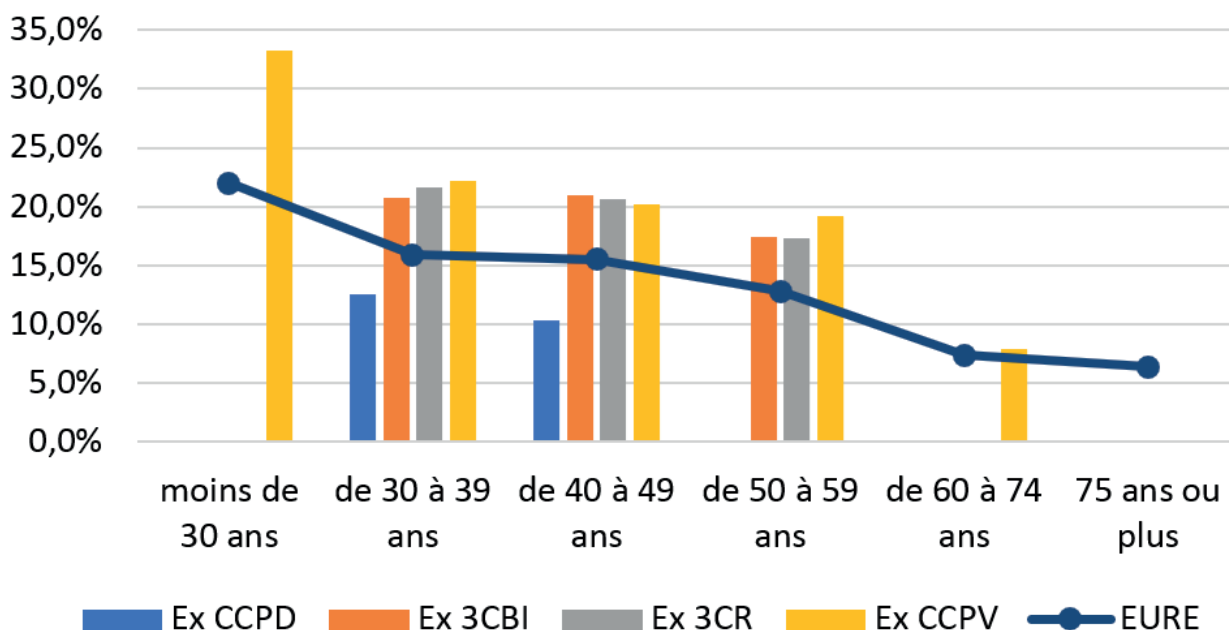
Taux de pauvreté



On retrouve ce clivage dans les écarts concernant le taux de pauvreté, dont le taux moyen pour l'INSE est de 12.6%.

Si l'ex-territoire de la CCPD a un taux très inférieur à tous les territoires confondus, les 3 autres anciens territoires ont des taux largement supérieurs à ceux du Département et de la Région, notamment pour l'ex-CCPV dont le taux est le plus haut (17.4%) et touche toutes les tranches d'âges.

Taux de pauvreté par tranches d'âges



MENAGES FICAUX DE L'ANNEE 2015

| | Ex 3CBI | Ex CCPV | ExCCPD | Ex 3CR | INSE | EURE | NORMANDIE |
|---|----------|----------|----------|----------|-----------------|-----------|-------------|
| Nombre de ménages fiscaux | 3786 | 5746 | 3369 | 3344 | 16 245 | 243 182 | 1 407 483 |
| nombre de personnes dans les ménages fiscaux | 9 032,0 | 13 068,5 | 8 478,5 | 7 427,0 | 38 006 | 593 640,5 | 3 241 777,0 |
| médiane du revenu disponible par unité de consommation | 18 798 € | 19 067 € | 21 194 € | 19 061 € | 19 530 € | 20 554 | 20 087 |
| part des ménages fiscaux imposés | 49,4% | 49,7% | 57,6% | 50,9% | 51,9% | 55,7% | 53,1% |

source : INSE 2015

**EMPLOI INSERTION
FORMATION**

CAPITAL STRATÉGIQUE DES ACTEURS

Trajectoire de développement

- Le développement de petites entreprises comme la fermeture de plus grosses font partie de la trajectoire de développement des 10 dernières années
- Une inadéquation et un manque de formation sur le territoire

Atouts

- Le dynamisme des entreprises de haute technologie, l'artisanat et le réseau des partenaires sont des atouts pour l'emploi



Résultats du sondage auprès des habitants

Capacité de changement

- La nécessité de développer des outils comme le forum de l'emploi
- Un meilleur maillage et une amélioration de la coordination des acteurs sont perçus comme un levier de développement

Leviers de développement

- l'accompagnement au changement numérique
- l'accompagnement sur le projet professionnel
- les réseaux de communication

20% des personnes sondées étaient des demandeurs d'emploi

64 % pensent ne pas trouver un emploi sur le territoire; pour autant, 88% souhaitent trouver un emploi localement

47% ne connaissent pas de structures relais pour l'emploi

SYNTHÈSE

Le territoire de l'INSE suit la tendance nationale avec la baisse du nombre de demandeurs d'emploi.

Cependant le territoire reste fragile de par :

- Le faible niveau de qualification de la population
- L'inadéquation de l'offre d'emploi sur le territoire avec le niveau de qualification de la population
- Le manque d'une offre de formation adaptée aux besoins du territoire

ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES



Depuis plusieurs années, le développement des outils numériques dans le cadre de l'accès aux droits (qui est une priorité nationale) entraîne une disparition des services publics et une réduction des permanences sur le territoire.

Le département de l'Eure est doté depuis le 4 janvier 2018, d'un Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services Au Public (SDAASAP), dispositif issu de la loi NOTRe.

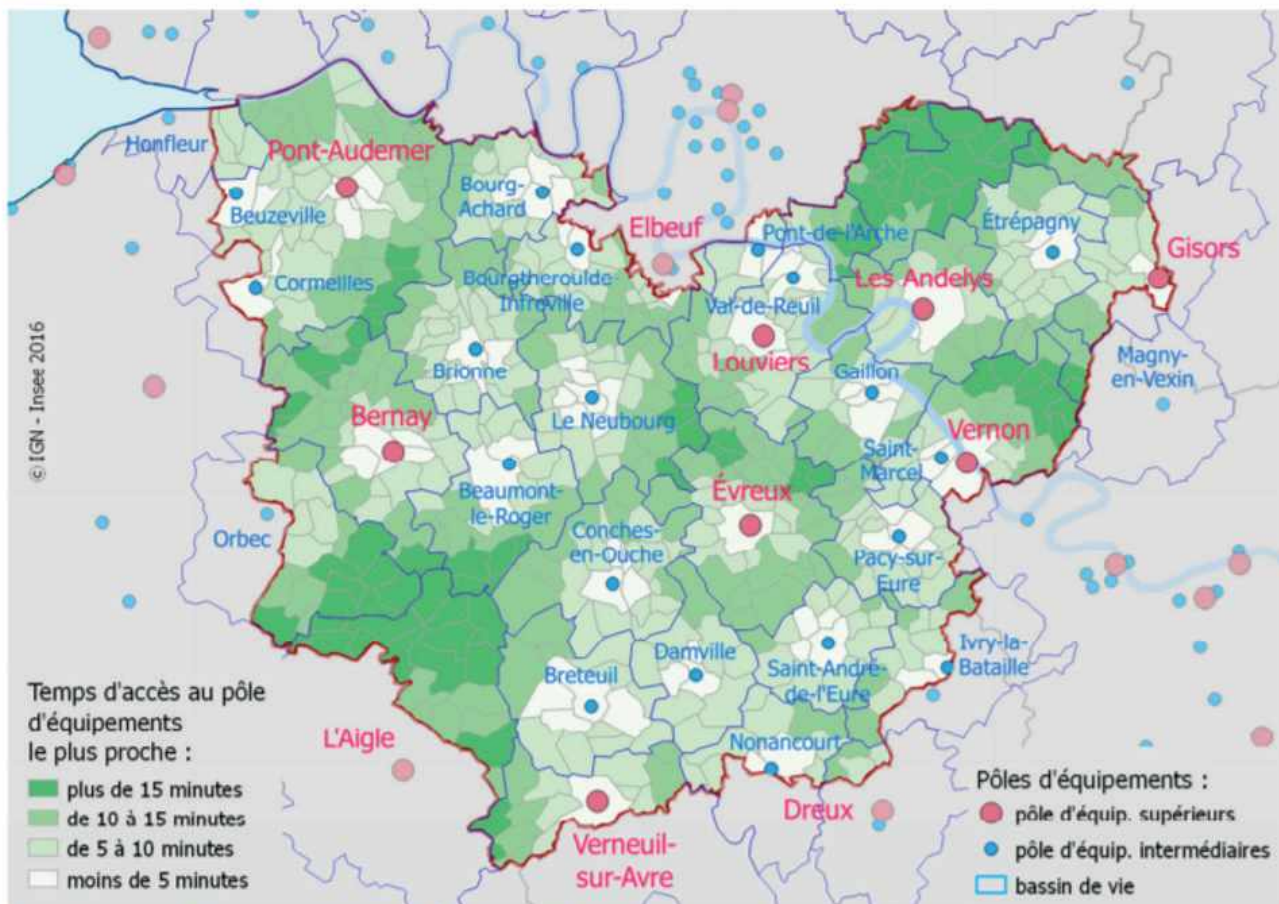
Ce schéma « invite à améliorer l'accessibilité, qu'elle soit physique ou dématérialisée – par l'optimisation, la coordination et la mutualisation de l'offre existante » (éditorial de l'annexe à l'arrêté fixant le SDAASAP).

Dans le cadre du diagnostic mené préalablement au SDAASAP, cinq secteurs géographiques ont été identifiés comme prioritaires pour l'amélioration de l'accessibilité, dont celui du « Sud du département (entre mes bourgs ruraux de Broglie, Beamesnil et Rugles), l'ouest du Canton de Verneuil-sur-Avre, une large part du canton de Damville et une frange de communes entre Conches-en-Ouche et Breteuil-sur-Iton ».

Selon l'intensité de la présence des équipements dans les communes, il a été distingué :

- 2 pôles d'équipements intermédiaires : Breteuil-sur-Iton et Damville
- 1 pôle d'équipements supérieurs : Verneuil-sur-Avre
- 3 communes se situent à plus de 15 minutes pour l'accès à un pôle d'équipements le plus proche : Chennebrun, Gournay-le-Guérin et Chéronvilliers.

Répartition des pôles de services sur le département de l'Eure et temps d'accès à ces pôles



Sources : Insee – Base permanente des équipements 2015, distancier Métric

PAD - Point d'Accès aux Droits

Les Points d'Accès au Droit (PAD) accueillent gratuitement et anonymement les personnes rencontrant un problème juridique et/ou administratif. Le territoire est doté de 2 PAD :

- A la MJC centre Social de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton
- A la mairie de Rugles dans le cadre des permanences MSAP

MSAP - Maison des Services Au Public



Une Maison de Services Au Public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc. La labellisation des MSAP est attribuée par le Préfet du département, et son implantation sur le territoire, doit construire une « offre de services » spécifique et surtout adaptée aux besoins identifiés sur son bassin de vie.

Le territoire est doté de 2 MSAP :

- A la mairie de Rugles, couplée avec le Visio-accueil et un espace numérique public.
- A la poste de Mesnil-sur-Iton. Cependant, ce lieu n'est pas identifié par les habitants comme un lieu ressource pour l'accès aux droits. Les partenaires sont plutôt réservés quant au niveau de service rendu.

2 EPN - Espace Numérique Public

Ouvert à tous, un Espace Public Numérique (EPN) permet d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique dans le cadre d'actions diversifiées : rencontres, débats, ateliers collectifs d'initiation ou de production, médiations individuelles, libre consultation, etc.

Les EPN proposent des accès à l'Internet, ainsi qu'un accompagnement qualifié pour favoriser l'appropriation des technologies et des usages de l'Internet fixe et mobile.

Le territoire est doté de 2 EPN :

















- A la mairie de Rugles (5 ordinateurs avec un animateur)
- A la Maison de l'Information au Public de Breteuil (espace qui s'est restreint au fil des années, et qui n'a aujourd'hui plus qu'un ordinateur)

RÉPARTITION DES PERMANENCES DES OPÉRATEURS



ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

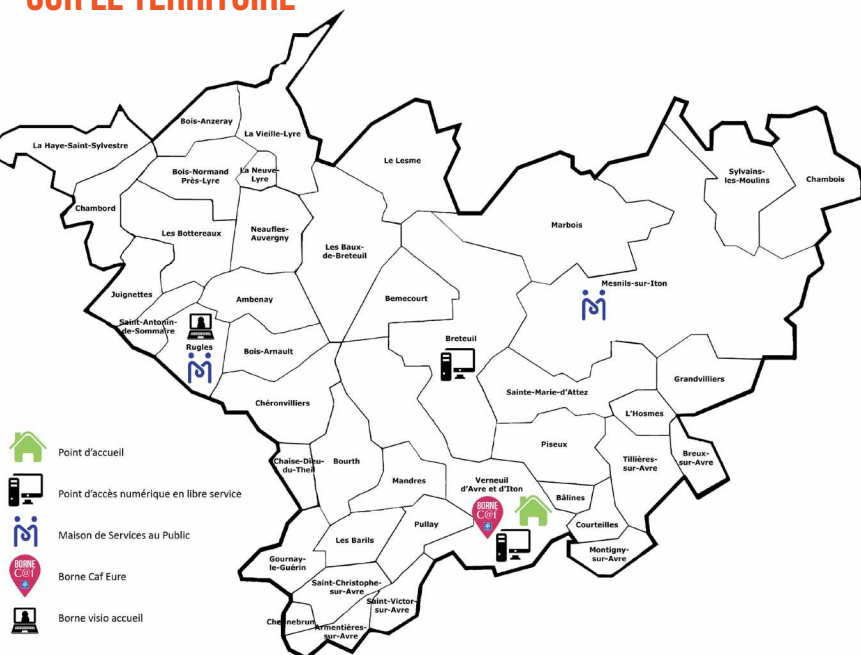
Intervention des opérateurs partenaires existant sur le territoire de l'INSE

| | BRETEUIL | MESNILS SUR ITON | VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON | RUGLES |
|---|---|---|---|--|
| ADAEA  | | Les Remparts 2 lundis par mois (après-midis) (Médiation familiale) | MJC/Centre Social Permanences les 2 ^{ème} vendredis matins | |
| ADIL  | | | MJC/ Centre social Permanence les 2 ^{ème} mardis du mois | MSAP Permanence les 3 ^{ème} lundis du mois |
| ADISSA  | Hôpital local Point d'écoute (12/25 ans) Les vendredis matins | CMS Les mardis (matin ou après-midi 1 semaine sur 2) | Antenne | MSAP Permanence tous les vendredis après-midis |
| ADS Emploi  | Agence | Agence | Agence Permanences à Tillières | MSAP Permanence les jeudis après-midis Visio accueil les vendredis matins |
| Assistant social  | CMS Permanence les mardis et jeudis matins Les vendredis après-midis | | CMS Permanence les mardis et jeudis matins | MSAP Permanence les mardis matins, jeudis matins Visio accueil les vendredis matins |
| AVEDE | | | MJC / Centre Social Permanences les 3 ^{ème} lundis après-midis | |
| AVOCATS | | CMS Les lundis après-midis | MJC / Centre social Une ½ journée par mois | MSAP Visio accueil Les 4 ^{ème} lundis chq mois |
| CARSAT  | | CMS Assistante sociale le jeudi matin (Mme Joly) MIP 1 ^{er} jeudi chq mois | | |
| CAF  | | MSAP Poste de Mesnils sur Iton | SILO Point d'accueil numérique CMS Permanences les jeudis matins | MSAP Visio Accueil Les mardis matins |
| CIDFF  | MIP Permanence le 4 ^{ème} jeudi du mois (après-midi) | | MJC / Centre social : Permanence le 4 ^{ème} jeudi du mois (après-midi) | MSAP visio Accueil 1 ^{er} mercredi du mois (matin) |
| CPAM  | | | Agence Du Lundi au vendredi (8h30 - 17h30 sauf jeudi 16h) Avec et/ou sans rdv | MSAP Visio Accueil Permanence les jeudis matins |
| CLIC  | Mairies pour les renseignements | CMS : Psychologue (1 fois par mois selon la demande) Mairies | Mairies | MSAP Visio accueil les mercredis après-midis |
| Conciliateur de Justice | | | MJC/Centre Social 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis matin | |
| Ecrivain public | | | MJC / Centre social Deux fois par semaine (période scolaire) Mercredis et jeudis après-midis 14h - 16h | |
| HUISSIER | | | MJC / Centre social Les mardis ou jeudis après-midis | MSAP Permanences les 3 ^{ème} lundis matins |
| MISSION LOCALE  | MIP Permanences les mardis (journée entière) | REMPARTS Permanences les jeudis (journée entière) | Antenne | MIP Permanences les mercredis (journée entière) |
| PMI  | CMS : Pesées jeudis matins Consultations médicales 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi chq mois | CMS | CMS | MSAP Permanences les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundi chq mois |
| Pôle Emploi  | | | Agence | |
| Point Info Energie SOLIHA  | MIP Permanences les 3 ^{ème} mercredis matins | Remparts Permanence les 3 ^{ème} mardis matins | Maison Dufour Permanence les 1 ^{er} mardis matins | MSAP Permanences les 3 ^{ème} mercredis après-midi |
| Service éducatif  | | CMS 1 ^{er} mercredi chq mois éducatrice spécialisée (pour résoudre des difficultés éducatives) | CMS / Centre social Permanence les 1 ^{er} vendredis chq mois éducateur spécialisé (pour résoudre des difficultés éducatives) | |
| Trésor Public  | Agence | | Agence | Agence |

ACCÈS AUX DROITS
ET AUX SERVICES

ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES SUR LE TERRITOIRE



Il est à noter la présence d'une borne visio-accueil dans la commune de Rugles, seul équipement de ce type à ce jour dans le département. Ce dispositif de visio-accueil permet de prendre un rendez-vous vidéo avec un expert de la CPAM (sécurité sociale), de la Caf (allocations familiales) ou encore du département pour faciliter et accélérer des démarches administratives sans avoir besoin de se déplacer. Les usagers peuvent envoyer instantanément les documents pour enrichir leur dossier tout en discutant par webcam avec l'agent de la caf ou du département. Le territoire est globalement peu couvert en terme d'équipements numériques en accès au public.

Un développement numérique qui transforme l'accès aux droits

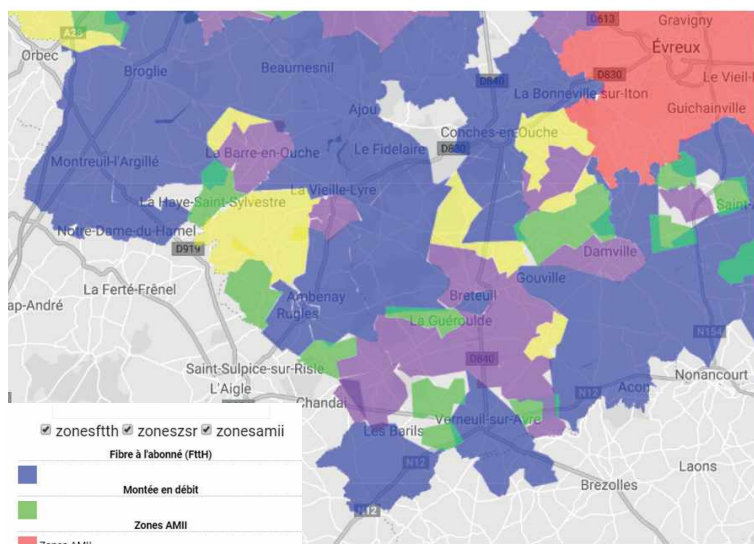
L'accès à internet et au numérique s'est développée de façon exponentielle au cours des dernières années. Si l'ensemble des services et des institutions a mis un certain temps à en mesurer les enjeux, la recherche d'une forme d'efficacité, associée à une volonté de diminuer un certain nombre de dépenses, les a conduits à fortement se mobiliser sur ce média et à développer le dématérialisé.

L'accès aux droits se définit de plus en plus par une entrée au numérique :

- **Caf.fr** pour consulter et actualiser son dossier
- **Pole-emploi.fr** : pour consulter les annonces et créer son profil
- **Impot.gouv.fr** pour la déclaration des impôts
- Agence nationale des titres sécurisés pour l'établissement des cartes grises
- **Ameli.fr** pour la gestion de son compte de la sécurité sociale

Le numérique peut cependant constituer une difficulté, voire même un obstacle aux droits pour les publics fragiles. On parle aujourd'hui d'« illettrisme numérique », qui c'est le terme désormais retenu pour nommer l'illettrisme numérique. C'est à dire la difficulté à utiliser internet dans la vie de tous les jours, ce qui constitue un vrai handicap, notamment pour les démarches administratives. Le phénomène n'est pas du tout anecdotique : il peut concerner jusqu'à un quart des Français, selon une étude menée par le CSA Research.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE NUMÉRIQUE



<http://www.eurenormandienumerique.fr/>

LA COUVERTURE NUMÉRIQUE

Aucune zone blanche n'a été identifiée par la DDTM* sur le territoire, cependant au nord on constate un niveau de couverture de téléphonie mobile limitée. Les trois quarts du territoire sont identifiés comme zone de déploiement prioritaire 4G. Le territoire n'offre pas de locaux professionnels éligibles au très haut débit.

*Direction Départementale des Territoires et de la Mer

ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

CAPITAL STRATÉGIQUE DES ACTEURS

Trajectoire de développement :

- Reconnaissance de la disparité d'accès aux droits sur le territoire de l'INSE (notamment sur les secteurs de Breteuil et de Mesnil-sur-Iton)
- Identification de la mairie comme l'interlocuteur de proximité

Les atouts

- Le maillage et la richesse du monde associatif
- Le dynamisme et l'offre diversifiée (culture, évènementiel)



Résultats du sondage auprès des habitants

68% des répondants considèrent qu'il y a assez de services publics sur le territoire

32% sont mécontents des services publics, pour 2 raisons :

- L'éloignement des services
- Les horaires inadaptés à ceux des personnes qui travaillent

Les leviers de développement :

Fortes attentes concernant la création de 3 MSAP

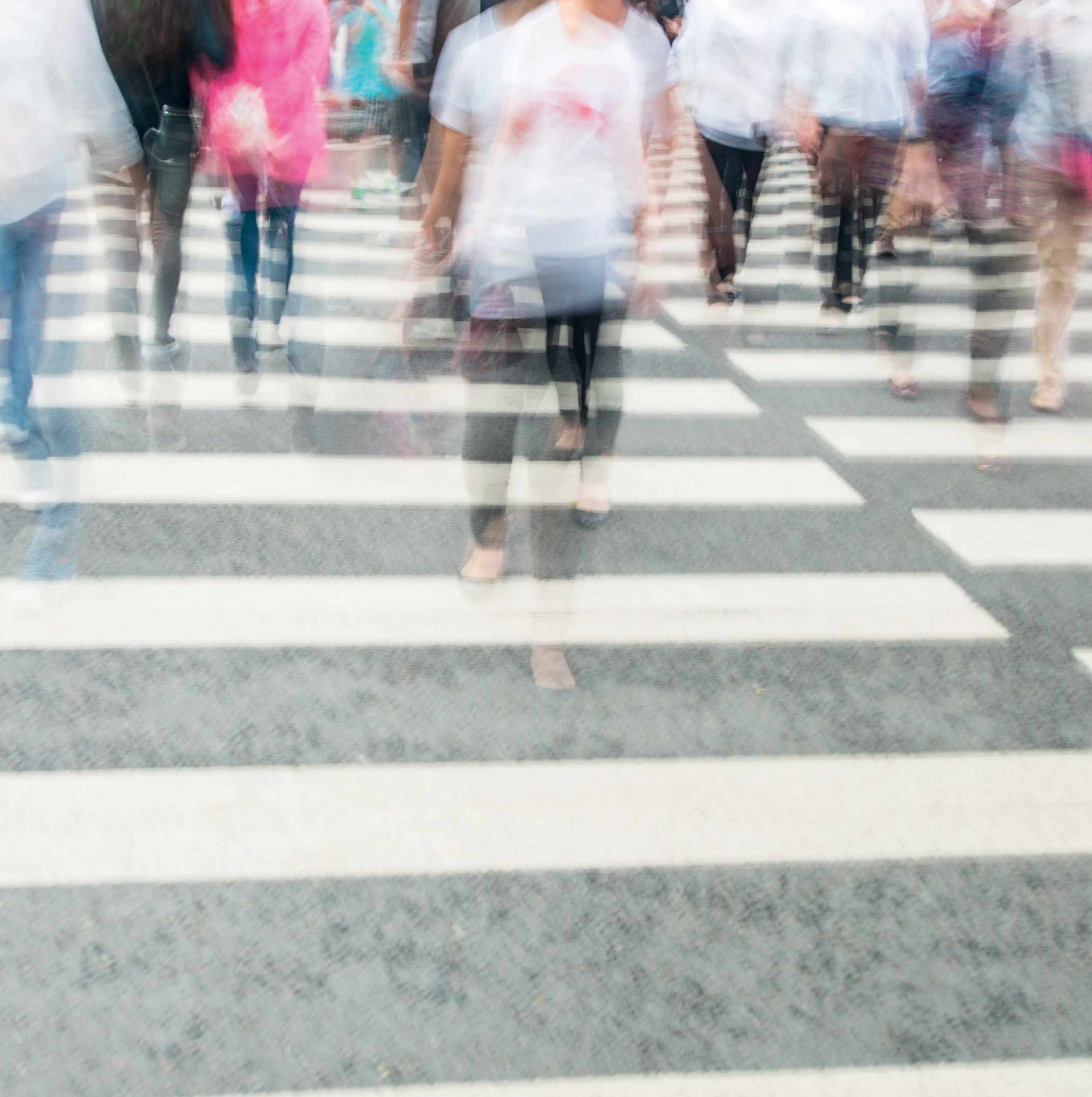
La capacité de changement :

Un accès au droit qui existe sur le territoire mais dont les horaires sont à adapter

SYNTHÈSE

On constate une disparité d'accès aux droits et aux services sur le territoire de l'INSE, pour les alentours de Breteuil et de Mesnil-sur-Iton.

3 projets de création de Maison des Services au Public sont envisagés sur le territoire ce qui permettra d'uniformiser l'accès aux droits et d'apporter un service de proximité à tous.



MOBILITÉ

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT



3 axes routiers traversent le territoire et permettent son désenclavement vers les autres départements :

- La D926 puis la N12 qui relie l'Aigle à Dreux, et qui structurent le sud de l'INSE

- La N154 qui relie Dreux à Evreux, mais dont la trajectoire frôle plutôt le territoire de l'INSE

- La RD 840 qui est un axe Nord Sud structurant du territoire, reliant Verneuil à Rouen.

Le territoire est également traversé par la ligne ferroviaire Paris/Granville, mais on ne compte plus à ce jour d'une seule gare, à Verneuil-d'Avre-et-d'Iton, avec 7 liaisons par jour vers la capitale.

Les habitants du territoire, après les fermetures récentes des gares de Tillières-sur-Avre et de Bourth, craignent pour leur gare de Verneuil d'Avre et d'Iton. Ils ont d'ailleurs verbalisé à plusieurs reprises leur attachement à ce service au cours des réunions.

Il faut souligner la faiblesse des transports en commun à l'échelle de l'INSE, ce qui peut être un frein au développement d'interactions entre les différentes villes pôles du territoire.

De fait, **84% des habitants du territoire utilisent la voiture** (ou camion ou fourgonnette) pour se rendre au travail.

Par conséquent, il est à noter le bon niveau d'équipement des ménages en voitures, puisque seulement **12% des ménages ne disposent d'aucun véhicule**, comme la moyenne départementale (11.8%), mais ce qui est bien plus favorable que la moyenne régionale (15.7%).



Infrastructures routières

- Autoroutes
- Routes nationales
- Routes départementales principales
- Route départementales secondaires
- Aire de covoiturage (recensée par le CD27)
- Echangeur

Sources : © IGN Admin Express © 2017
© IGN BD TOPO © 2015
Conseil Département 27, SINCF/RFF, DIRNO, Darwin

Infrastructures ferroviaires

- Gares avec desserte de voyageur
- Gares destinées à un autre usage (fret ou infrastructure)
- Réseau ferré

Circulation douce

- Voies vertes

Lignes de bus traversant l'EPCI

- 340 Dreux <-> Nonancourt <-> Evreux
- 360 Verneuil-sur-Avre <-> Evreux
- 370 Evreux <-> Conches <-> L'Aigle
- 620 Verneuil-sur-Avre <-> L'Aigle

Source : CC27

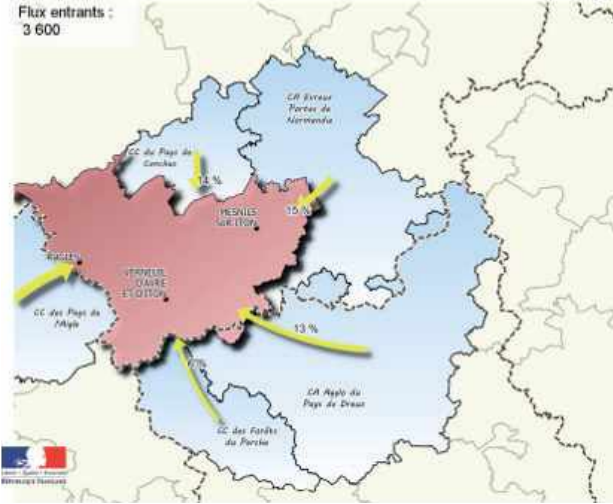
FLUX DE CIRCULATION

Territoire limitrophe de l'Orne et de l'Eure-et-Loir, l'Interco Normandie Sud Eure constitue la porte d'entrée du Sud de l'Eure. Les principaux flux des navetteurs sortants sont partagés entre les communautés d'Agglomération d'Evreux Portes de Normandie et de l'Agglo du Pays de Dreux.

De la même manière, 10% à 25% des navetteurs sortants vers la communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines utilisent les transports en commun. Pour l'ensemble des autres déplacements, ceux-ci se réalisent **essentiellement en voiture individuelle. 56% des actifs résidant sur le territoire y travaillent.**

A l'inverse, les navetteurs entrants proviennent principalement de la Communauté de Communes du Pays de l'Aigle. La présence d'une gare sur le territoire influence peu le mode de déplacement. En effet seuls 25% à 40% des navetteurs sortants vers la métropole du grand Paris utilisent les transports collectifs.

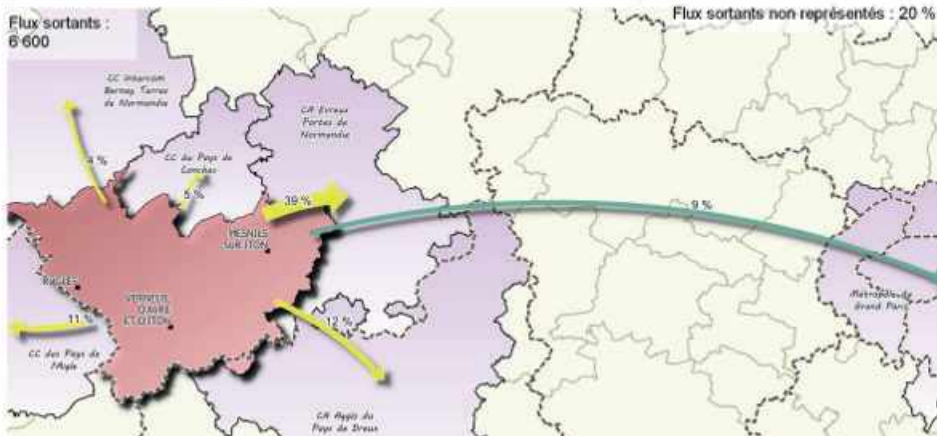
Principaux flux domicile-travail des actifs travaillant dans la CC Interco Normandie Sud Eure et habitant dans un autre EPCI



Actifs habitant et travaillant dans la CC Interco Normandie Sud Eure : **8 500 (56% des actifs du territoire)**

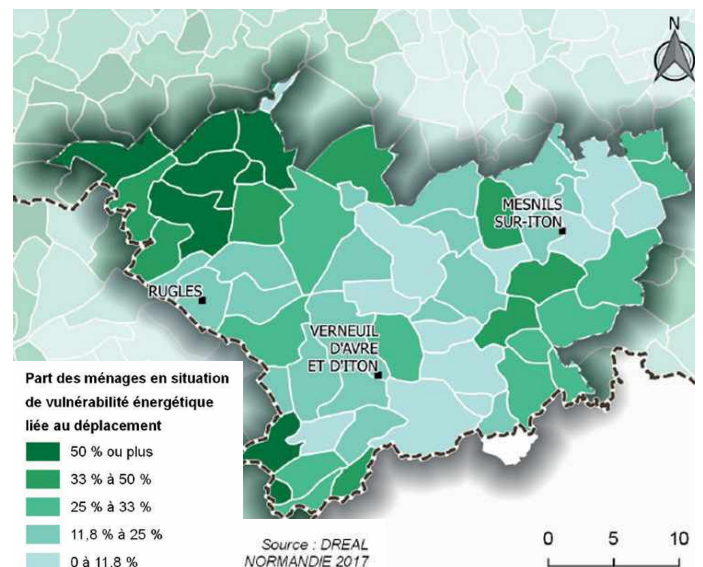
Note : les flux inférieurs à 200 navetteurs ne sont pas représentés. Remarque : le nombre de navetteurs est une estimation basée sur les chiffres de l'INSEE et a été arrondi.

Principaux flux domicile-travail des actifs habitant la CC Interco Normandie Sud Eure et travaillant dans un autre EPCI



VULNÉRABILITÉ ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES LIÉE AUX DÉPLACEMENTS

Les ménages en situation de vulnérabilité énergétique liée aux déplacements représentent, pour certaines communes, plus de 50% des ménages du territoire. Ces derniers sont localisés plutôt dans la partie Nord-Ouest du territoire.



Le transport à la demande, avec ADS emploi

C'est une aide ponctuelle à la mobilité, en majorité pour des bénéficiaires du RSA.

Les raisons des déplacements sont le plus souvent sociales ou médicales, mais également liées à l'emploi (23% des déplacements)

15 bénéficiaires à Verneuil, 10 bénéficiaires à Breteuil
6 bénéficiaires à Damville

La location de 2 roues

- Par ADS emploi qui dispose de 22 mobylettes et 2 scooters pour le territoire de l'ex PAEI (pour les bénéficiaires du RSA)
- Par la mission locale avec l'association IFAIR : une quinzaine de bénéficiaires de l'Antenne de Verneuil ont recours à ce service

Permis pour l'Avenir - MJC D'Evreux

Cette action est à destination d'un public ciblé : hommes et femmes de diverses nationalités, à partir de 18 ans, ayant des difficultés sociales, financières et cognitives, et bénéficiaires du RSA. Ce public est orienté par les travailleurs sociaux des Centres Médico-sociaux (CMS), les conseillers de Pôle Emploi et les associations d'insertion.

L'association a une antenne à Verneuil-d'Avre et d'Iton depuis une dizaine d'années. On constate une augmentation des bénéficiaires de l'action depuis 2 ans.

| | 2015 | 2016 | 2017 |
|-------------|------|------|------|
| Info/Eval | 16 | 30 | 23 |
| Inscription | 6 | 16 | 20 |
| Examen code | 5 | 8 | 9 |
| Permis | 4 | 10 | 9 |

Perspectives : suite à une étude de faisabilité réalisée en 2016-2017, une extension de cette action a été programmée, soutenue par le programme européen Leader, avec la mise en place d'une auto-école sociale au 1er trimestre 2019 (fiche action 26)

D'après le rapport « Mobilité, insertion et accès à l'emploi : constats et perspectives » réalisées en 2013, on estime que 20% des adultes en âge de travailler seraient concernés par des problèmes de mobilité.

Face à ces problématiques de mobilités, plusieurs réponses sont apportées sur le territoire

Le transport solidaire, par l'association familles Rurale de Damville.

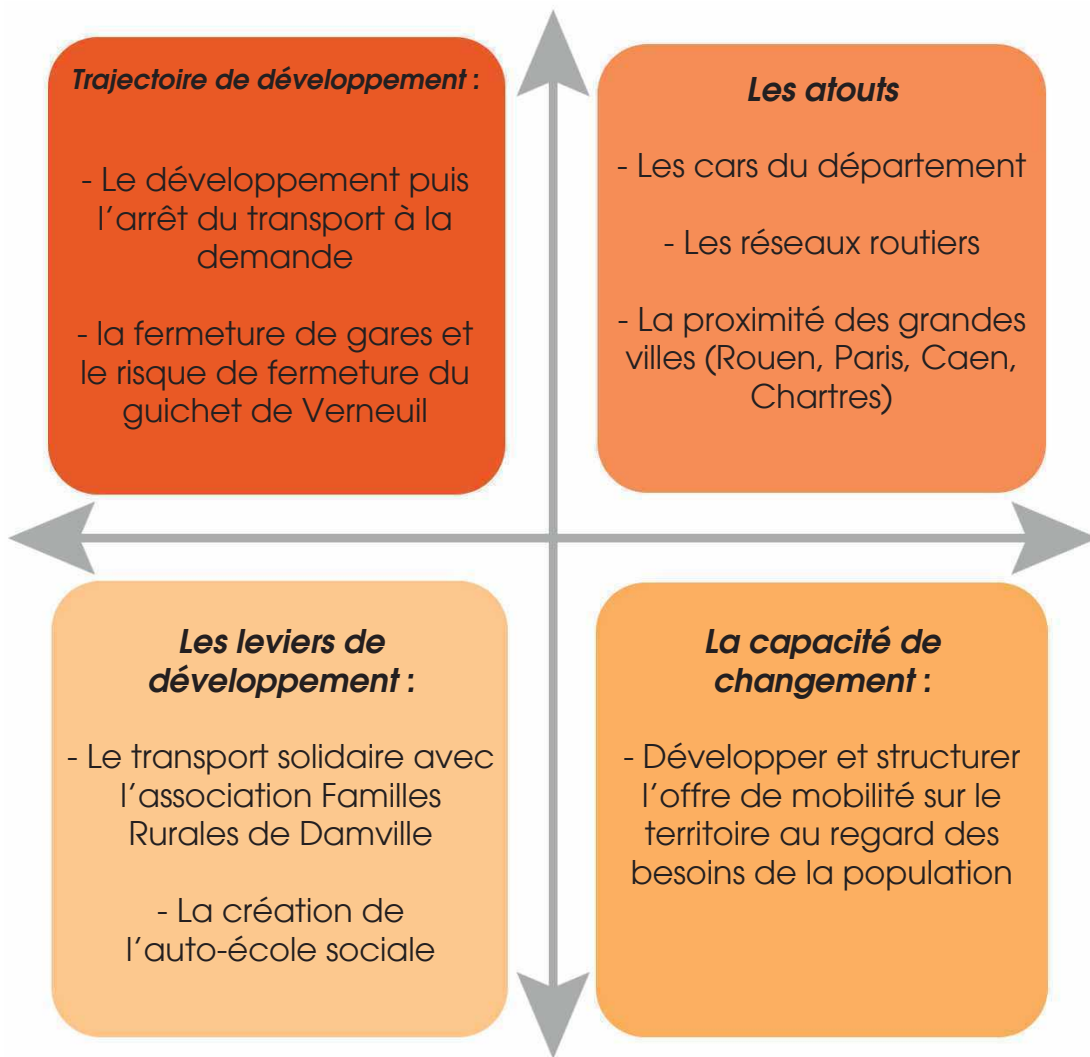
Depuis le 15 mai 2018, l'association Familles Rurales a mis au point « le transport solidaire » pour pallier à l'arrêt du transport à la demande sur l'ex-CCPD. Voici un premier bilan chiffré au 30 novembre 2018 :

- 49 familles ont adhéré à Familles Rurales de Damville pour bénéficier du transport solidaire (essentiellement des familles de l'ex CCPD)
- 26 chauffeurs bénévoles potentiels
- 5733 kms ont été effectués pour les usagers / 3777 kms effectués par les chauffeurs pour se rendre chez les usagers
- 2501,60€ de frais réglés par les usagers aux chauffeurs / 1513,96€ de frais réglés par l'association aux chauffeurs pour leur trajet « à vide »

L'association voit son nombre de demande croître, avec des sollicitations de familles à l'extérieur de l'ex périmètre de la CCPD. Elle souhaite que ce type de transport se développe, et elle est prête à apporter son soutien aux associations intéressées sur les autres territoires au sein de l'INSE. En effet, l'association pense que le transport solidaire fonctionnera mieux à l'échelle des anciens territoires, avec une mobilisation locale, pour rechercher des chauffeurs bénévoles entre autres. Ces associations relais, qui sont déjà implantées sur le territoire, pourraient donc activer leur réseau de bénévoles, et seraient également au plus proche de la population usagers et de ses besoins.



CAPITAL STRATÉGIQUE DES ACTEURS



Résultats du sondage auprès des habitants

- Le trajet domicile travail est de 25.46km en moyenne.
- 97% des répondants possèdent une voiture.
- A la question « une seule chose à changer sur le territoire », la réponse « faciliter les transports vers les grosses agglomérations environnantes » arrive en 2nde position.

SYNTHÈSE

On constate une disparité de mobilité pour la population sur le territoire, selon le lieu d'habitation, l'âge et la situation économique de l'habitant.

Des solutions de proximité sont apportées sur des parties du territoire, mais elles sont à étendre et à articuler entre elles.

La mobilité est une problématique commune aux thématiques de l'accès aux droits, de l'emploi et de l'insertion et de la santé.

SANTÉ





Nous notons un taux de mortalité sur le territoire de l'INSE (9.5 ‰) bien supérieur à celui du département de l'Eure (8.6 ‰), lui-même sensiblement supérieur au taux régional (8.19 ‰) et au taux national (7.7‰). La population de l'INSE de fait, un taux de surmortalité par rapport à la moyenne nationale compris entre 15 et 25%.

Les décès liés aux pathologies attachées à la consommation d'alcool et relatifs aux troubles mentaux sont très supérieurs aux chiffres départementaux et nationaux avec un taux de surmortalité par rapport à la moyenne nationale supérieur à 45% .

A noter enfin, un taux de surmortalité par rapport à la moyenne nationale chez les moins de 65 ans comprise entre 25 et 45%.

Taux standardisé de mortalité

| TAUX STANDARDISE DE MORTALITE POUR 100 000 | INSE | EURE | NORMANDIE | FRANCE | DIFFERENTIEL DE MORTALITE |
|--|----------------|-------|-----------|--------|--|
| MORTALITE GENERALE | 950.1 | 864.4 | 819 | 771.3 | surmortalité entre 15% et 25% |
| CHEZ LES MOINS DE 65 ANS | 272.4 | 220.5 | 218.8 | 191 | surmortalité entre 25% et 45% |
| PAR CANCERS | 271.2 | 240.6 | 239.6 | 224.5 | surmortalité entre 15% et 25% |
| PAR MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE | 210 | 210.3 | 210.5 | 195.6 | Pas de différence significative |
| PAR PATHOLOGIE LIEE A UNE CONSOMMATION D'ALCOOL | 48.1 | 35.2 | 35.1 | 28.1 | surmortalité supérieure à 45% |
| PAR PATHOLOGIE LIEE ÇA UNE CONSOMMATION DE TABAC | 126.1 | 116.8 | 115 | 105.6 | surmortalité entre 15% et 25% |
| PAR TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT | 40.1 | 36.2 | 30.4 | 27.3 | Surmortalité supérieure à 45% |
| PAR SUICIDE | Non diffusable | 20.1 | 20.1 | 15.5 | Surmortalité comprise entre 25% et 45% pour l'Eure |
| PAR ACCIDENT DE LA CIRCULATION | Non diffusable | 7.1 | 5.7 | 5.6 | Surmortalité comprise entre 25% et 45% pour l'Eure |

Sources : ORS, indicateurs de mortalité sur la période 2008-2014



Maison médicale de Bourth



Nous pouvons parler de « sous-dotation » en matière de professionnels de santé pour ce territoire. Le département de l'Eure compte parmi les 10 départements les plus en difficulté de France en ce domaine. L'INSE étant encore moins pourvue de professionnels de santé, la situation est de fait, très défavorable.

Si l'on rajoute à cela l'important nombre de départs en retraite de ces professionnels d'ici à 2022* (+60% des médecins en activités avaient + de 55 ans en 2013) et que l'on croise ces chiffres avec le vieillissement de la population sur ce territoire, alors cette situation peut être jugée critique.

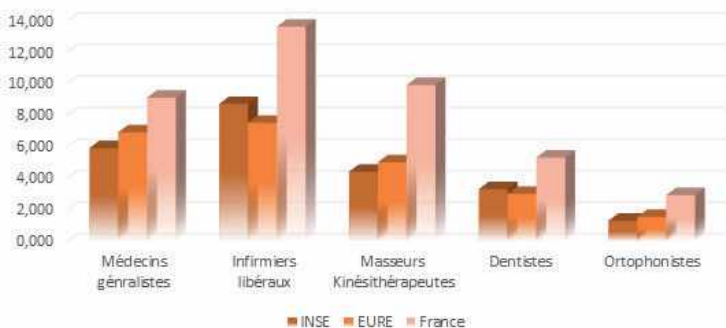
Ce déficit d'installation de professionnels de santé nous renseigne sur la faible attractivité de ce territoire pour ces derniers.

Quand on sait que le délai d'attente moyen pour une consultation chez l'orthophoniste ou au Centre Médico-psychologique est de 2 ans, on peut penser que cela ait un impact sur la réussite éducative des plus jeunes.

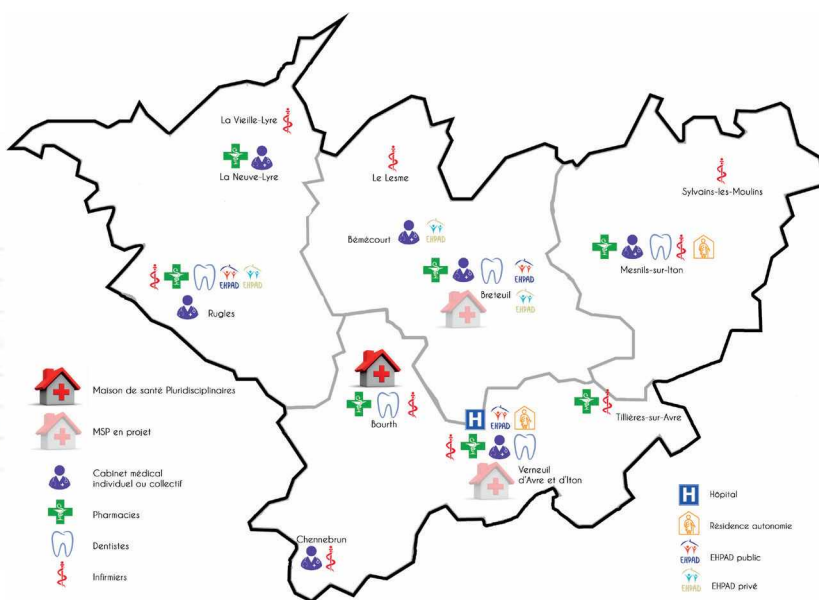
A contrario, le territoire est très bien couvert en matière d'établissement d'accueil des personnes âgées.

*<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1304119>

DENSITÉ DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ POUR 1000 HABITANTS (ANNÉE 2016 - SOURCE : [HTTP://CARTOSANTE.ATLASANTE](http://cartosante.atlasante))



PÔLE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE



Les Centres Médico-Sociaux (CMS)

Ils réunissent dans un même lieu des professionnels : puéricultrices de protection maternelle et infantile, sage-femmes-assistantes sociales, conseillères en économie sociales et familiales, éducateur de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, personnels administratifs.

3 centres médico-sociaux sont situés sur les communes de Breteuil, Mesnil-sur-Iton et Verneuil d'Avre et d'Iton.

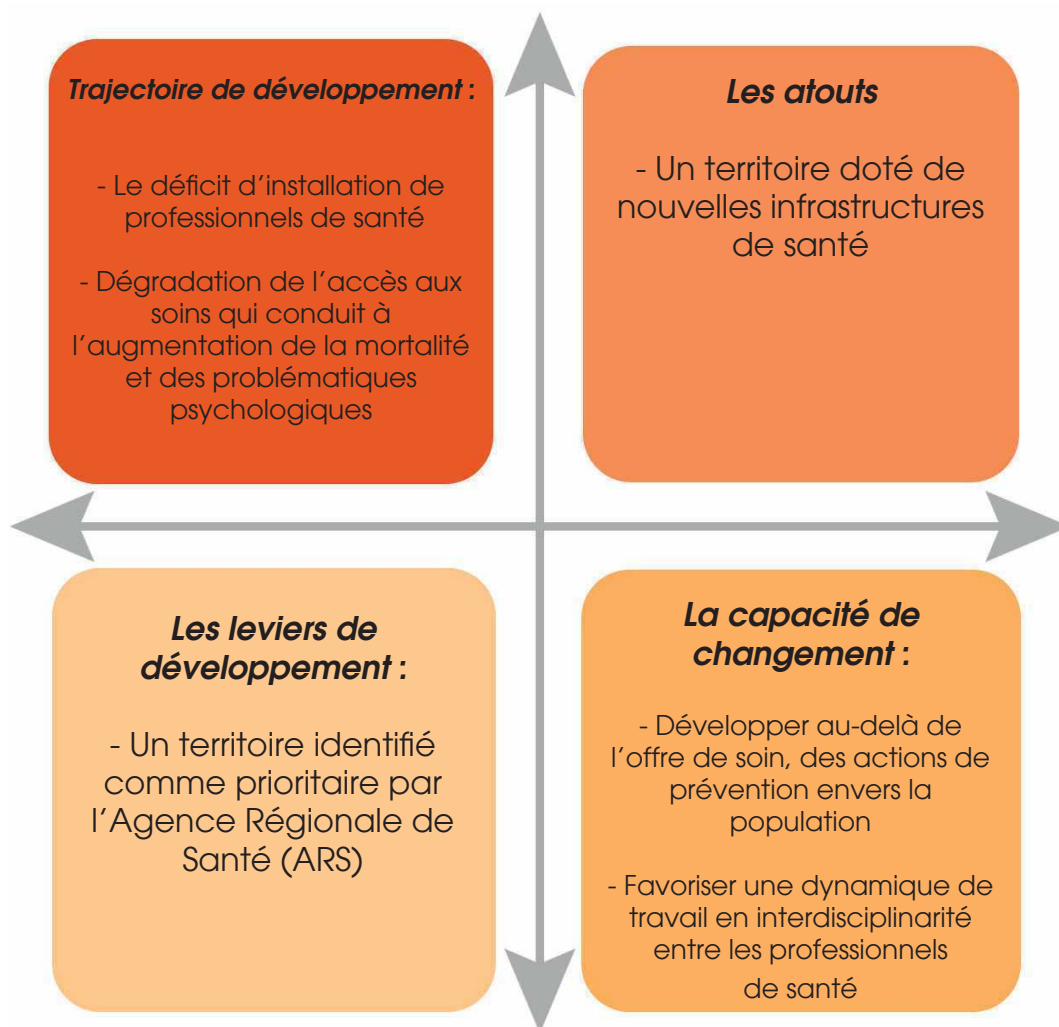
Les travailleurs médicaux sociaux du Département de l'Eure, par leur mission d'accueil, d'écoute des diverses préoccupations de la population de ce territoire, peuvent rechercher et proposer des réponses aux enfants, aux jeunes et à leurs familles dans plusieurs domaines de la vie quotidienne et de l'insertion sociale.

Le Département est également impacté par le manque de médecin, le poste de médecin de protection maternelle et infantile du secteur est vacant 2 ans.

Le Centre Médico-Psychologique (CMP)

Le CMP de Verneuil d'Avre et d'Iton dépend du Nouvel Hôpital de Navarre (Hôpital public spécialisé en Santé mentale) qui est situé à Evreux, et qui gère également un centre d'accueil thérapeutique pour adultes de 14 lits, à Verneuil.

CAPITAL STRATÉGIQUE DES ACTEURS



Résultats du sondage auprès des habitants

- La construction du nouvel hôpital, et des maisons médicales sont perçues très positivement par les habitants (1er grand changement positif du territoire)
- La thématique santé est également nommée comme 1er aspect négatif du territoire avec :
 - La diminution de médecin, et d'autres professionnels de santé
 - L'éloignement ou la perte d'accès aux soins

SYNTHÈSE

La situation de la santé sur le territoire de l'INSE peut être qualifiée de préoccupante, voire alarmiste de part :

- Le non renouvellement des médecins qui partent à la retraite, le territoire n'étant pas attractif pour les jeunes médecins
- Le taux de surmortalité important pour la population locale

Cette situation est prise en compte par les pouvoirs publics, et les professionnels de santé, qui œuvrent ensemble au travers :

- De la création des maisons de santé
- De la création d'une plateforme territoriale d'appui
- Du projet de création d'un nouveau Réseau Local de Promotion de la Santé

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE LOCALE



ESPACE Philippe MARIE
LE SILO
SALLE DE CONCERT
Pôle Animation
Jeunesse
PRATIQUE MUSICALE
MULTIMÉDIA
ESCALAD'É
www.lesilo.fr
Verneuil

LE SILO



L'animation de la vie sociale, se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitants pour apporter des solutions aux besoins des familles et à leurs difficultés de vie quotidienne, mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

Elle se traduit par les agréments pluriannuels et des financements pluriannuels accordés à deux équipements : les centres sociaux et les espaces de vie sociale.

Le territoire est doté de deux équipements agréés par la CAF au titre de l'animation de la vie sociale.

L'intervention de ces deux structures est transversale à plusieurs thématiques que nous avons traités lors de la réalisation du projet de territoire.

Ces 2 équipements poursuivent trois finalités (lettres circulaires CNAF 2012-013 du 20/06/2012 et 2016-05 et 16/03/2016)

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- Le développement de liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

L'ACR est agréée Espace de Vie Sociale (EVS) depuis le 1er janvier 2018, et possède également la labellisation Point d'Appui à la Vie Association (PAVA).

L'association, qui gère également 7 ateliers culturels, compte 90 adhérents en 2017 (+6% par rapport à 2016).

ESPACE DE VIE SOCIALE ASSOCIATION CULTURELLE RUGLOISE

Son projet s'articule autour de 3 objectifs, déclinés en actions :

1. Agir sur l'enferment et l'isolement des habitants
 - « Tous ensemble avec les livres »
 - Soirées familles : « crêpes et jeux », « Soupes et Contes »
 - « Le dîner du partage » repas partagé
 - « La marmite partagée », confection puis partage d'un repas entre seniors
2. Agir sur l'accompagnement à la parentalité (voir thématique parentalité)
 - Le CLAS
 - « Le café des parents »
3. Agir sur la participation active des habitants
 - Coordination de la « fête de la vie associative »
 - « lecture aux tout-petits » : animation par une bénévole de séances de lecture pour les 0-5 ans



Association
Culturelle
Rugloise

L'association est subventionnée par la Communes de Rugles et son territoire d'intervention même s'il est celui de l'ex 3CR, est principalement basé sur la Commune de Rugles. L'Interco Normandie Sud Eure soutient l'action de l'ACR au travers d'une participation financière pour l'organisation annuelle du salon du livre et de la Jeunesse.

L'association, qui doit renouveler son agrément au cours de l'année 2019, a également pour projet de changer de lieu d'implantation, et ainsi acquérir des locaux plus fonctionnels et plus accessibles à la population.

Les 5 missions complémentaires d'un centre social

- Organiser la fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté
- Développer des actions d'intervention sociale adaptée aux besoins de la population et du territoire
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.

CENTRE SOCIAL



MJC / Centre Social de Verneuil d'Avre et d'Iton

Association agréée Centre social depuis 2010, qui compte 867 adhérents en 2016-2017 (+15% par rapport à 2015-2016), dont 49% sont des enfants et des jeunes de moins de 18 ans.

L'association est composée de deux entités géographiques, qui se répartissent les secteurs d'activité de la MJC :

- Le Silo, situé à proximité de la gare, dans un ancien bâtiment agricole, dont les locaux sont mis à disposition par l'Interco Normandie Sud Eure. La MJC s'est vu confiée la gestion du Silo par délégation par l'INSE.

- Escalade, avec un mur d'escalade installé dans les anciennes cellules du Silo
- Multimédia, avec 8 ordinateurs mis à disposition des habitants et un animateur multimédia
- Musique Actuelle, avec une salle de concert dotée d'une programmation annuelle, et deux studios de répétition et d'enregistrement.

- Le Centre Social André Malraux, situé dans le quartier Vlamincq et dans des locaux mis à disposition de la Mairie de la commune.

- Pôle animation jeunesse, avec la délégation par l'INSE de l'animation jeunesse (voir thématique continuité éducative)
- Pôle famille, animé par une référente famille (voir les thématiques Parentalité)
- Pôle accueil, avec un Point d'Accès aux Droits (voir thématique Accès aux droits)
- Ateliers de pratiques artistiques et sportives (30 ateliers)

Le Centre Social s'appuie sur les 3 pôles jeunesse, famille et accueil, pour mettre en œuvre le projet social (2016-2019), qui a été décliné à partir de la problématique suivante :

« Comment maintenir et améliorer une offre de vie sociale et une qualité de vie locale qui répondent aux populations précarités d'une part et d'autre part aux nouvelles populations arrivantes ? ».

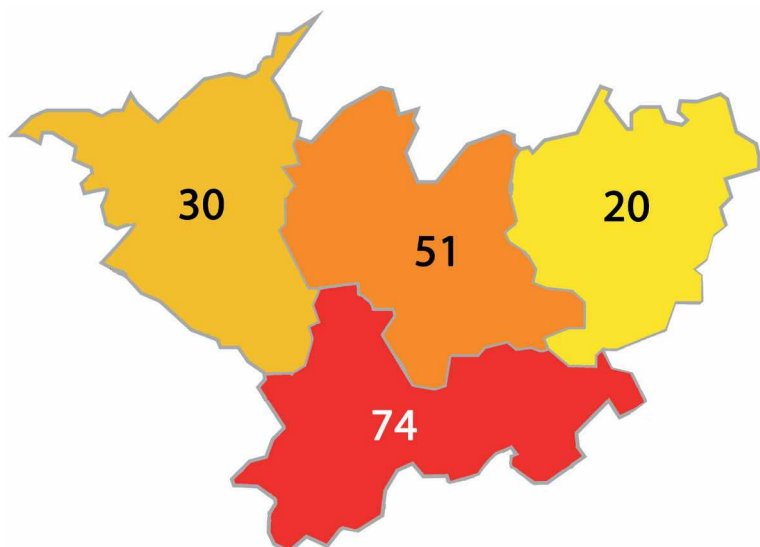
Pour répondre à cette problématique, l'association s'est fixée 4 axes :

1. Renforcer les liens avec les habitants concourants au brassage, à la mixité et à l'intergénérationnalité
2. Faciliter l'accès aux droits
3. Proposer une alternative sociale et culturelle
4. Contribuer à l'amélioration du cadre de vie

Le Centre Social est aujourd'hui subventionné par 3 communes, principalement la Mairie de Verneuil d'Avre et d'Iton, ainsi que Tillières-sur-Avre et Bouth. Si la structure du Centre Social est ouverte à tous les habitants, son territoire d'intervention et d'agrément est jusqu'à présent limité à ces 3 communes (sauf pour la délégation de l'animation jeunesse, fixée sur l'ex territoire de la CCPV). L'association, qui doit renouveler son agrément au cours de l'année 2019, se questionne donc sur la redéfinition du périmètre son territoire d'intervention.



NOMBRE D'ASSOCIATIONS RECENSÉS PAR EX-TERRITOIRES



On recense à ce jour 175 associations, à caractère sportive, culturelle et sociale sur le territoire, sans compter les associations de parents d'élève et les comités des fêtes.

Parmi ces associations, quatre d'entre elles contribuent à l'animation du territoire.

La Source - la Guéroulde, à Breteuil



Créée en 1991 à l'initiative du peintre Gérard Garouste, La Source est une association d'intérêt général à vocation sociale et éducative par l'expression artistique, à destination des enfants et des jeunes en difficulté et de leurs familles.

Elle est née de la conviction que la création artistique peut venir en soutien de l'action sociale, afin de lutter contre l'exclusion sous toutes ses formes.

La Source La Guéroulde a ouvert ses portes en 1994 et a été agréée centre social pendant 15 ans (1999-2014).

136 familles fréquentent les actions sociales de La Source en 2017 (+ 18% par rapport à 2016) qui se composent de :

- ALSH artistique enfance et jeunesse 6-18 ans
- Ateliers et sorties familles
- Comité des Sourciers
- Actions de parentalité

(Voir thématique continuité éducative et parentalité)

En complémentarité de ces actions sociales, l'association accueille et héberge également des artistes en Résidence, ainsi que des classes de découvertes artistiques.

Le PARC, à Breteuil

Association qui compte 412 adhérents en 2017, dont 232 de moins de 18 ans (56%)

Elle est composée de 3 secteurs :

- Secteur jeune (ALSH, CVL, chantiers de jeunes, radio...) (Voir thématique continuité éducative)
- Orientation scolaire
 - Point Information Jeunesse
 - Aide aux devoirs des collégiens
- 19 Sections sportives, culturelles, de loisirs, environnement...
 - 7 sections musique
 - 4 sections sport
 - 5 activités manuelles
 - 3 environnement

MJC de Damville, à Mesnil-sur-Iton



Association qui compte 963 adhérents en 2017-2018 (+34% par rapport à 2016/2017), dont 623 adultes et 339 enfants (35%).

Elle est composée de 60 sections sportives, culturelles, de loisirs (31 sportives, 8 artistiques, 11 musique, 7 loisirs)

Association Familles Rurales de Damville et ses environs, à Mesnil-sur-Iton

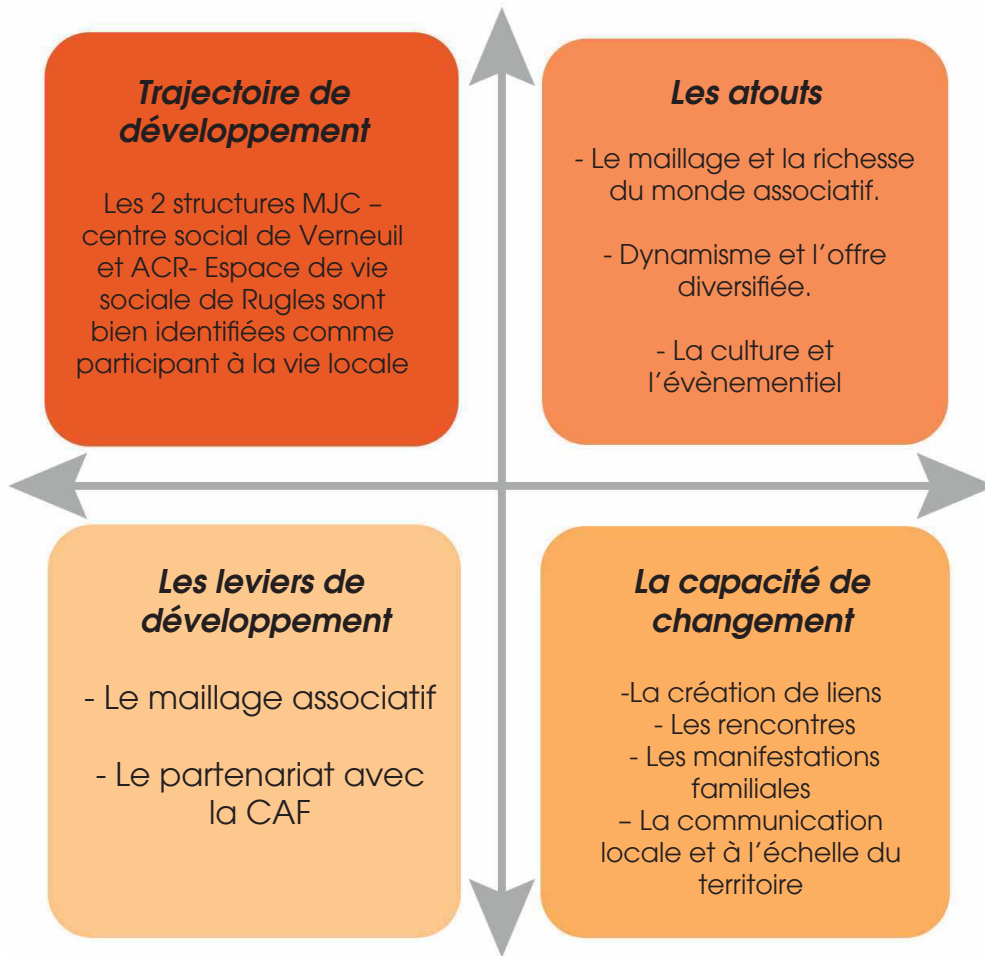


Cette association a été créée en avril 2016, avec pour objet de rassembler les familles et les personnes dans les territoires où elles vivent, assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux et agir pour la création d'un environnement qui leur soit favorable.

A ce jour, l'association a deux activités principales :

- Aide aux devoirs
- Le transport solidaire, qu'elle a développé suite à l'arrêt du transport à la demande, géré par l'INSE sur le territoire de l'ex CCPD.

CAPITAL STRATÉGIQUE DES ACTEURS



Résultats du sondage auprès des habitants

L'animation de la vie sociale et les services aux familles (enfance, jeunesse, handicap, loisirs et culture) nommées comme le second point d'amélioration à apporter sur le territoire

SYNTHÈSE

Une disparité de représentation sur le territoire de structures agréées « animation de la vie sociale locale » par la CAF

Une dynamique associative sur l'ensemble du territoire, reconnue par les acteurs

CONTINUITÉ ÉDUCATIVE



Les publics de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ont été abordés à partir d'une thématique commune, celle de la continuité éducative.

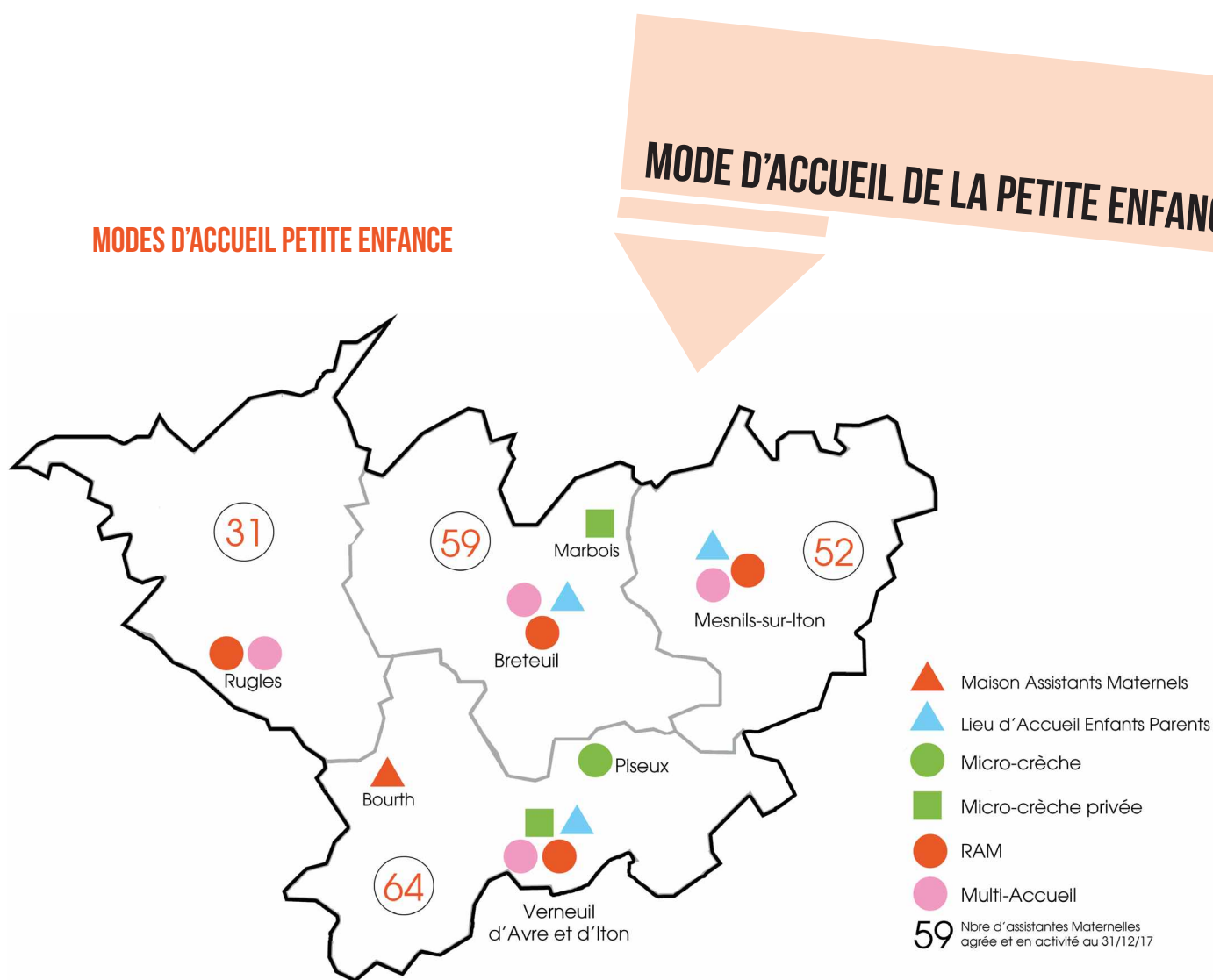
Définition de la continuité éducative :

La continuité est le caractère de ce qui est continu, sans absence d'interruption. L'éducation est quant à elle définie comme l'action d'élever, de former un enfant, un jeune, de développer ses facultés intellectuelles et morales.

La continuité éducative a deux dimensions :

- Dimension mathématique, supposant la continuité dans l'espace ; l'action éducative pour être continue doit s'appliquer à l'ensemble du territoire et de ses habitants.

- Dimension historique, supposant la continuité dans le temps, de la petite enfance, à l'enfance, à l'adolescence, en prenant les besoins spécifiques de ces publics, leur évolution, et les passerelles nécessaires.



On distingue deux modes d'accueil de la petite enfance :

- Les établissements d'accueil collectif regroupant diverses catégories d'établissements, dont les multi-accueils, les micro-crèches, et qui accueillent les enfants jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

- L'accueil individuel, regroupant les assistantes maternelles et la garde à domicile, et qui accueillent principalement jusqu'à leur entrée à l'école maternelle, mais également au-delà de l'âge de la petite enfance.

LES MULTI ACCUEILS

Définition d'un multi accueil

Est dénommé multi accueil, un établissement qui associe différents types d'accueils : accueil collectif régulier, accueil collectif occasionnel, accueil d'urgence. L'ouverture de ces établissements est subordonnée à un avis ou une autorisation de fonctionnement délivrés par le Président du conseil départemental après avis des services de protection maternelle et infantile (PMI). La prise en charge des enfants est assurée par une équipe pluridisciplinaire (infirmière de puériculture, éducateur de jeune enfant (EJE), auxiliaire de puériculture...)

Sur le territoire

L'Interco Normandie Sud Eure a la gestion de 5 équipements, ce qui représente 120 places d'accueil en totalité.

Missions

- Assurer à l'enfant un accueil adapté et personnalisé dans le respect de la place de chacun (parents, enfants, professionnels, ...)
- Contribuer à l'éveil de l'enfant, l'aider dans l'acquisition de son autonomie, et favoriser sa socialisation
- Dispenser des soins de qualité, assurer une surveillance médicale réglementaire par l'intermédiaire d'un médecin pédiatre
- Garantir une qualité de service par l'application du projet social et éducatif de la structure en lien avec les objectifs éducatifs de l'INSE.

Multi Accueil le Jardin enchanté Breteuil



30 places + 2 d'urgence
Ouverture en août 2006
au 1er décembre 2018,
1 directrice et
11 personnels
d'encadrement
63 enfants inscrits en 2017

Multi Accueil de Rugles



20 places + 2 d'urgence
Ouverture en octobre 2008
1 directrice et 7 personnels d'encadrement
58 enfants inscrits en 2017

Ouverts du lundi
au vendredi

de 7h30 à 18h30

Fermés deux
semaines en août

120 places au total

Application du barème
national CAF pour la
tarification

Multi Accueil de l'Îlot Mômes Mesnils-sur-Iton



30 places + 2 d'urgence
Ouverture en mars 2008
directrice et 10 personnels d'encadrement
66 enfants inscrits en 2017

Multi Accueil Pomme de Requette Verneuil d'Avre et d'Iton



30 places + 2 d'urgence
Ouverture en février 2006
1 directrice et
11 personnels
d'encadrement
75 enfants inscrits en 2017

**DIRECTION
COMMUNE**

Micro-crèche de Piseux



10 places
Ouverture en
mars 2012
Direction commune
20 enfants inscrits en 2017

**CONTINUITÉ
ÉDUCATIVE**

Définition

Il s'agit de micro-crèches privées, pouvant accueillir collectivement au maximum dix enfants, qui sont en grande partie, soumis aux mêmes règles que les établissements d'accueil collectif.

Elles bénéficient cependant de conditions particulières s'agissant notamment de la fonction de direction et des modalités d'encadrement des enfants. Ces spécificités leur confèrent une relative souplesse de fonctionnement, notamment en terme d'horaires d'ouverture, tout en offrant un accueil de qualité.

L'ouverture de ces établissements est subordonnée à un avis ou une autorisation de fonctionnement délivrés par le Président du Conseil Départemental après avis des services de protection maternelle et infantile (Pmi).

La caisse d'Allocations familiales et, le cas échéant, la caisse de Mutualité sociale agricole participent au financement des micro crèches :

- Soit en versant directement aux parents le complément de libre choix du mode de garde (Cmg) dans le cadre de la Paje.

- Soit en versant au gestionnaire une aide destinée à couvrir une partie des frais de fonctionnement de la micro crèche.

Sur le territoire

Deux micro-crèches privées sont installées sur le territoire, et proposent aux familles des horaires d'ouverture plus élargis que les structures de l'INSE.

Pour ces 2 structures, la tarification se fait à l'heure, selon le volume d'heures contractualisées. Le tarif horaire varie donc entre 8 à 10€ de l'heure, avant versements aux parents de l'aide financière de la CAF ou de la MSA ; dont le montant varie selon les revenus et la composition de la famille (entre 306.39€ et 846.22€ par mois).



A pas de petits



Marbois (Le Chêne)
Ouverture en septembre 2016

Agrément de 16 places
Horaires : 6h30-20h

1 directrice auxiliaire
de puériculture
1 adjointe EJE
3 personnels d'encadrement

Nombre d'inscrits au 01/04/18 :
17 enfants

Les p'tits Normands



Verneuil d'Avre et d'Iton
Ouverture en septembre 2014

Agrément de 10 places
Horaires : 7h15-19h

1 responsable EJE
3 personnels d'encadrement

Nombre d'inscrits au 01/04/18 :
11 enfants

Définition

Les relais assistants(es) maternels(les) - RAM sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles, animés par une professionnelle de la petite enfance.

Les 4 missions des RAM :

- Animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux
- Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents les professionnels ou les candidats à l'agrément
- Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel
- Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants

Une assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance pouvant accueillir à son domicile ou dans une maison d'assistant(e)s maternel(le)s, jusqu'à quatre enfants mineurs généralement âgés de moins de six ans.

Avant d'accueillir un enfant, il (elle) doit obligatoirement avoir été agréé(e) par le Président du Conseil Départemental après avis des services de la protection maternelle et infantile (PMI) et avoir suivi une formation d'une durée de cent vingt heures (sauf pour les titulaires de diplôme de la petite enfance au moins de niveau III.) Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel.

RAM Jardin enchanté Breteuil



Ouverture en avril 2006
1 animatrice à temps plein
59 AM en activité

RAM Ilôt Mômes Mesnils-sur-Iton



Ouverture en mars 2008
1 animatrice à temps partiel
52 AM en activité

Sur le territoire

Le territoire compte 4 RAM pour 206 assistantes maternelles en activité au 31 décembre 2017. Chaque RAM possède des locaux spécifiques, situés dans les mêmes bâtiments que les Multi-Accueils.

RAM de Rugles



Ouverture en juin 2006
1 animatrice à temps partiel
31 AM en activité

RAM Pomme d'Api Verneuil d'Avre et d'Iton



Ouverture en septembre 2004
1 animateur à temps plein
64 AM en activité

La répartition géographique des RAM sur le territoire de l'INSE est pertinente et permet aux usagers (parents enfants, assistant(e)s maternel(le)s un accès à l'information et à des temps d'éveil au plus proche de leur lieu d'habitation.

Les RAM tiennent une fois par semaine une permanence de guichet unique, afin de recevoir les parents à la recherche d'un mode de garde, pour échanger avec eux sur leurs besoins, leur présenter l'offre de garde sur le territoire et les orienter au mieux vers le mode de garde qui leur conviendra.

Tous les RAM proposent des ateliers d'éveil sur trois matinées par semaine (mardi, jeudi et vendredi). Les activités sont variées et adaptées aux très jeunes enfants (transvasement, éveil musical, babygym, arts plastiques, baby english...)

Les RAM de l'INSE proposent chaque année un catalogue de formations locales aux assistant(e)s maternel(le)s en faisant en sorte de répondre au mieux aux besoins exprimés (formation à l'accueil d'enfants en situation de handicap, communication. Dans ce même objectif les RAM proposent régulièrement des soirées thématiques animées par des professionnels (psychologues, psychomotriciens, infirmières PMI...).

Maison Assistantes Maternelles Mam Zen

Depuis 2010, les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s ont la possibilité de se regrouper et d'exercer leur métier en dehors de leur domicile, dans des locaux appelés «Maisons d'assistants maternels» (MAM).

Sur le territoire de l'INSE, 3 assistantes maternelles ont créé leur MAM, dans la commune de Bourth. Etant chacune agréée pour 4 enfants, la structure Mam Zen accueille donc 12 enfants.

MAM ZEN Bourth



Ouverture en octobre 2017
3 assistantes maternelles agréées
12 places / Horaires 7h-19h



OBSERVATIONS PETITE ENFANCE

Depuis la création de l'INSE les priorités ont été axées sur le maintien de la qualité du service rendu, l'harmonisation des modes de fonctionnement et la mutualisation des moyens. Cependant, les professionnels de la Petite Enfance constatent qu'il paraît aujourd'hui nécessaire de relancer une étude des besoins des familles afin de mieux répondre à leurs demandes, tant en terme de mode de garde (accueils atypiques, besoins non couverts...), que concernant leurs attentes d'accompagnement dans leur rôle de parent.

En parallèle de l'identification des besoins des familles, les professionnels de la Petite Enfance expriment également l'importance de mettre en valeur les actions petite enfance sur le territoire, les porter à connaissance des familles et des partenaires, et inscrire ses actions dans un cadre éducatif et social commun.

Il est constaté par les services du Département un niveau d'équipement scolaire en adéquation avec les effectifs et les besoins du territoire, avec une stabilité des effectifs en prévision.

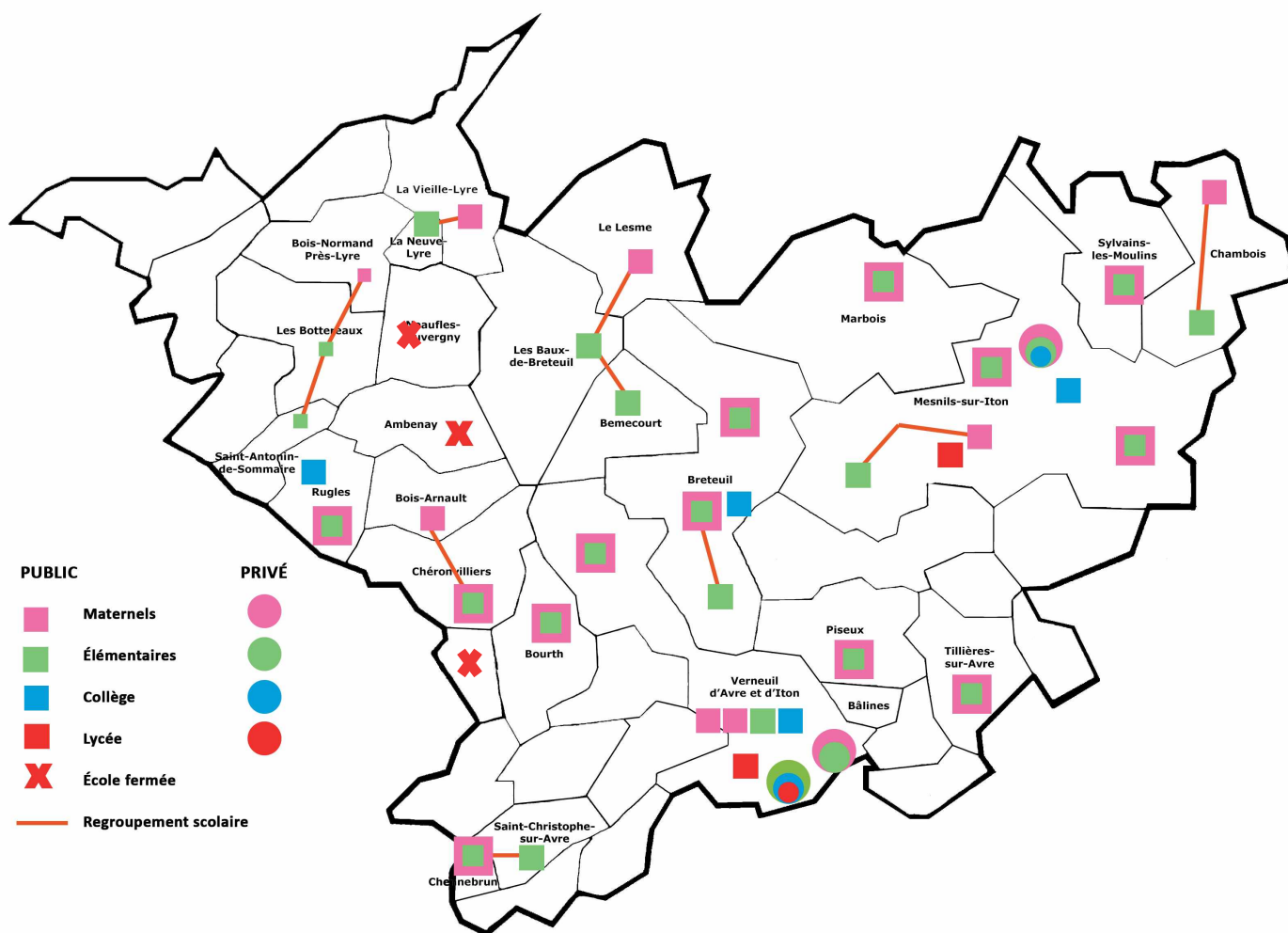
On compte au total 29 écoles ou regroupements scolaires, de la maternelle au lycée. A la rentrée scolaire 2018, l'ancien territoire de la 3CR a été impacté par 3 fermetures d'école. La compétence scolaire est exercée par les communes, volonté qui a été réaffirmé lors des réunions de concertation avec les élus qui souhaitent garder cette compétence et ne pas la voir être transférée à l'INSE.

Le territoire compte 4 collèges publics et 2 lycées publics, un lycée d'enseignement général à Verneuil et un lycée agricole de Chambray à Mesnil-sur-Iton.

3 établissements scolaires privés sont implantés sur le territoire, avec :

- L'école primaire St Nicolas à Verneuil-d'Avre-et-d'Iton,
- L'école primaire et le collège de l'Immaculée à Mesnils-sur-Iton
- L'école des Roches à Verneuil-d'Avre-et-d'Iton, qui accueille de l'élémentaire au lycée. Cet établissement créé depuis 1899, s'inscrit à l'International dans les réseaux d'excellence.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET D'ENSEIGNEMENTS AGRICOLES SUR LE TERRITOIRE



STRUCTURES D'ACCUEIL ENFANCE

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sont des équipements de loisirs éducatifs pour les mineurs. Ils fonctionnent :

- Sur le temps périscolaire : pendant l'année scolaire, avant ou après les heures de classe, pendant la pause du déjeuner, le mercredi ou encore le samedi ;
- Sur le temps extra scolaire : pendant les congés des petites et grandes vacances scolaires.

Ils sont essentiellement organisés par des collectivités territoriales ou des associations. Ces accueils doivent faire l'objet d'une déclaration auprès des services de la direction départementale de la cohésion sociale (Ddcs)

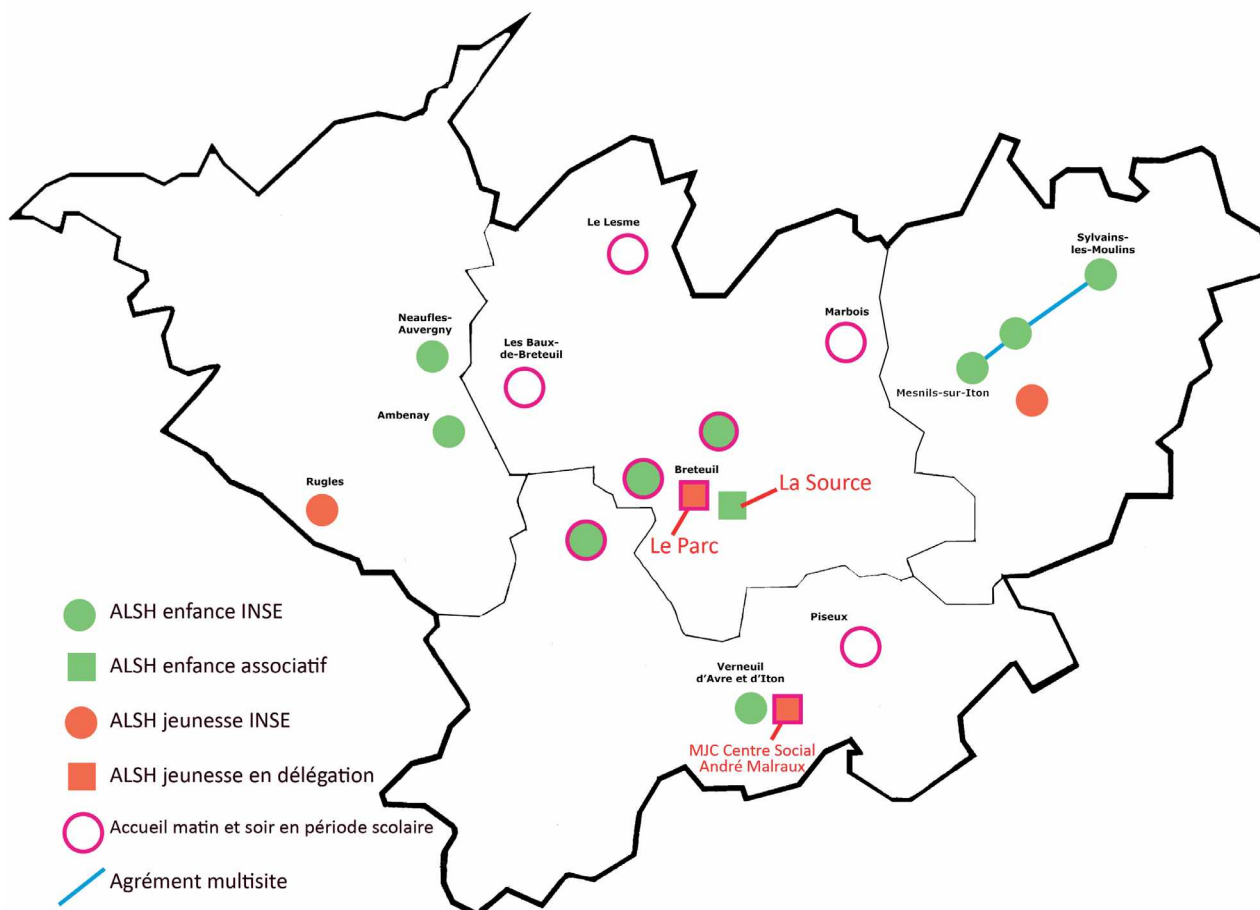
Ils proposent aux enfants des activités de loisirs diversifiées respectueuses des rythmes de vie et des âges des enfants (activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques ou scientifiques et techniques, etc.) sur la base du projet éducatif élaboré par l'organisateur et du projet pédagogique proposé par l'équipe d'encadrement.

Une équipe d'encadrement assure le suivi et la mise en application de ce projet ainsi que de la sécurité des enfants.

Le financement des ALSH provient essentiellement de trois sources :

- La participation des familles
- La caisse des allocations familiales (CAF)
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA) qui versent une prestation de service, et les collectivités territoriales.

LES STRUCTURES ENFANCE JEUNESSE HABILITÉES SUR LE TERRITOIRE



ALSH ENFANCE GÉRÉS PAR L'INSE

Le territoire compte 8 ALSH enfance ouvert les mercredis et les vacances scolaires, dont 7 gérés directement par l'Interco Normandie Sud Eure et 1 ALSH associatif (La Source).

ALSH Breteuil



- Mercredis
- Vacances scolaires
- Avant et après l'école

Horaires : 6h45-19h
Public : 3 - 12 ans
Capacité d'accueil : 160 enfants

Locaux : mis à disposition gratuitement par la commune

Locaux partagés en partie avec l'école
Équipe : 1 directeur + 1 directeur adjoint et 9 animateurs

ALSH La Guéroulde (Breteuil)



Capacité d'accueil : 86 enfants

Locaux : partagés avec l'école, mis à disposition gratuite par la commune

Équipe : 1 directeur + 3 animateurs

ALSH Francheville (Verneuil)



Capacité d'accueil : 50 enfants

Locaux : partagés avec l'école, mis à disposition gratuite par la commune

Équipe : 1 directeur + 3 animateurs

Compte tenu des effectifs en baisse, depuis 3 ans les efforts de La Guéroulde sont transférés à la journée pendant les vacances scolaires sur l'ALSH de Francheville, afin de maintenir la dynamique d'accueil collectif et de mutualiser le personnel d'encadrement.

Ilôt Mômes



- Mercredis
- Vacances scolaires

- Horaires : 7h-18h30
Public : 3 - 6 ans

Locaux : propriété de l'INSE
partagés avec le RAM
Équipe : 5 animateurs

Espace des Remparts



- Mercredis
- Vacances scolaires

- Horaires : 7h-18h30
Public : 6 - 12 ans

Locaux : propriété de l'INSE
partagés avec la MJC de
Damville
Équipe : 4 animateurs

Sylvains-les-Moulins



- Mercredis
- Vacances scolaires

- Horaires : 7h-18h30
Public : 3 - 12 ans

Locaux : mis à disposition
payante par la commune,
locaux partagés avec l'école
Équipe : 1 directrice adjointe,
4 animateurs

Seul ALSH habilité en accueil multisite auprès de la DDCS, il a donc un seul directeur pour les trois sites.

**CONTINUITÉ
ÉDUCATIVE**

ALSH Neaufles-Auvergny



- Mercredis
- Vacances scolaires

- Horaires : 7h30-18h30
Public : 3 - 6 ans
Capacité d'accueil : 70 enfants

Loaux : Mis à disposition payante par la commune des anciens locaux scolaires
Équipe : 1 directeur + 2 animateurs

ALSH Ambenay



- Mercredis
- Vacances scolaires

- Horaires : 7h30-18h30
Public : 6 - 12 ans
Capacité d'accueil : 40 enfants

Loaux : Mis à disposition payante par la commune des anciens locaux scolaires
Équipe : 1 directeur + 3 animateurs

Maison des Champs



- Mercredis
- Vacances scolaires

- Horaires :
Public :

Loaux : propriété de l'INSE avec l'usage uniquement dédié à l'ALSH
Équipe : 1 directeur + 1 directeur adjoint + 10 animateurs

Depuis la fusion des 4 Communautés de Communes, un règlement intérieur commun a été élaboré. La tarification des ALSH a été revue au 1er janvier 2018, afin d'être commune à l'ensemble des structures enfance et jeunesse gérées par l'INSE. Les parents peuvent inscrire leur enfant à la demi-journée ou à la journée. Les tarifs sont calculés selon les revenus (19 tranches) et la composition de la famille ; ils varient entre 0.37€ et 7.20€ maximum, pour la journée.

Néanmoins chaque ALSH a gardé certaines spécificités dans son fonctionnement, héritage de son histoire (Horaires, navettes de ramassage, propriété des locaux...). Il apparaît aujourd'hui nécessaire de faire un état des lieux des besoins des familles sur le territoire, au regard de leurs attentes en terme d'horaires, de modalités d'ouverture, d'accessibilité, mais également en prenant en compte leurs attentes éducatives.

De plus, une des problématiques récurrentes des ALSH est celle des locaux, dont la propriété, l'usage, l'état sont très diversifiés sur le territoire.

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES AGRÉÉS (APS)

On compte également 6 ALSH enfance ouverts sur le temps périscolaire, le matin (6h45 - 9h) et le soir (16h30-19h) les jours d'école.

Ces structures sont toutes situées sur l'ex territoire de la 3CBI, qui était la seule Communauté de Communes à posséder cette compétence de gestion des accueils périscolaires du matin et du soir.

Les locaux situés pour la majorité au sein de l'école, sont mis à disposition gracieusement par les communes.

Partout ailleurs sur le territoire, les garderies qui sont de compétence communale, ne sont pas déclarées en ALSH, et n'appliquent pas les conditions d'habilitation de la DDCS.

Seul dans le cadre d'un conventionnement avec la Commune de Piseux, des animateurs sont mis à disposition pour encadrer le temps de garderie.

APS Marbois

APS Le Lesme

APS Les Baux de Breteuil

APS Breteuil

APS La Guéroulde

APS Francheville

ALSH associatif : La Source



- Mercredis
- Vacances scolaires
- Avant et après l'école

Horaires : 8h30-18h

Public : 6 -12 ans

Capacité d'accueil : 36 enfants

Programmation d'ateliers de pratiques artistiques (arts plastiques et/ou arts de la scène)

Menés par les artistes en résidence et encadrés par un membre de l'équipe éducative de La Source.

Service de transport possible pour les familles

Les Centres de Vacances et de Loisirs (enfance)

Définition d'un CVL

Il s'agit d'un accueil avec hébergement, d'au moins 7 enfants et/ou adolescents pour une durée minimale de 4 nuits, dans des locaux agréés par la DDCS.

Ils sont essentiellement organisés par des collectivités territoriales ou des associations. Ces accueils doivent faire l'objet d'une déclaration auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (Ddcs).

CVL enfance du territoire

Chaque ancienne Communauté de Communes proposait une offre de séjour plus ou moins importante. Désormais, les familles ont accès à un plus large choix de séjour, puisqu'ils sont mis en commun.

Sur l'année 2018, 6 séjours enfance ont été organisés, de chacun 24 places à destination d'enfants âgés de 7 à 12 ans, et pour une durée de 7 jours.

STRUCTURES D'ACCUEIL JEUNESSE

L'animation jeunesse est de compétence communautaire en gestion directe pour 2 anciens territoires et en délégation à des associations pour les 2 autres. Cette organisation peut être également perçue comme une richesse pour le territoire.

Chacune des structures jeunesse est agréée par la DDCS comme Accueil Collectif de Mineurs (ACM), avec la gestion d'un ALSH et l'organisation de CVL pour les jeunes. Toutes les structures du territoire s'adressent au 12 - 17 ans.

ALSH Jeunes a Fenderie à Rugles

Gestion : INSE

Jours et horaires d'ouverture ALSH : mercredis (12h-18h)
vacances scolaires (8h-18h)

Pas de navette proposée

Capacité d'accueil : 20 places

Encadrement : 1 à 2 animateurs

Fréquentation 2017 : 4930 heures/enfant
50 jeunes différents



Tarifification : grille ALSH de l'INSE commune à l'enfance jeunesse

ALSH jeunesse du territoire

De part l'organisation de la compétence de l'animation jeunesse, on note de nombreuses disparités sur le territoire en terme de :

- Jours et horaires d'ouverture
- Tarification
- D'accessibilité en terme de proposition de service de navette de transport

Ces différences de fonctionnement se traduisent par des écarts de fréquentation entre les structures.

Les structures jeunesse associatives du PARC à Breteuil et de la MJC de Verneuil, proposent une offre d'accueil supérieure aux autres structures ; ces deux structures sont de fait composées d'équipe d'animateurs 2 à 3 fois plus nombreux.

ALSH Jeunes à Mesnil-sur-Iton

Gestion : INSE

Jours et horaires d'ouverture ALSH : mercredis (12h-18h)
vacances scolaires (8h-18h)

Pas de navette proposée

Capacité d'accueil : 30 places

Encadrement : 1 à 2 animateurs

Fréquentation 2017 : 3075 heures/enfant
41 jeunes différents

Tarifification : grille ALSH de l'INSE commune à l'enfance jeunesse

La fusion a été profitable au territoire de Mesnil-sur-Iton, qui a vu son secteur animation jeunesse renaitre en 2017, avec l'embauche d'un animateur et l'ouverture de locaux ALSH dédié à ce public.

**CONTINUITÉ
ÉDUCATIVE**

ALSH Jeunes Le Parc à Breteuil



Gestion par délégation auprès de :
association Le Parc (Projet Animation de Rencontres Culturelles)

Jours et horaires d'ouverture : mardi, jeudi, vendredi 17h-19h. Mercredi 13h-18h. Samedi 13h-18h. Vacances scolaires : selon les animations

Capacité d'accueil : 40 places
Encadrement : 4 animateurs

Fréquentation 2017 :
24255 heures/enfant
183 jeunes différents

Navettes : proposées aux jeunes habitants des communes alentours de Breteuil sur demande

Tarifification :
à l'activité, proportionnelle à son coût, selon le quotient familial

ALSH MJC Verneuil



Gestion par délégation auprès de :
association centre social MJC

Jours et horaires d'ouverture :
lundi mardi 16h-18h.
Jeudi vendredi 18h-20h.
Mercredi 13h-18h.
Samedi 13h-18h

Capacité d'accueil : 38 places
Encadrement : 3 animateurs

Fréquentation 2017 :
8169 heures/enfant
108 jeunes différents

Navettes : service de navette vers les communes de Bourth et Tillières

Tarifification :
à la semaine, selon les revenus et la composition des familles

ALSH La Source/ La Guéroulde



Gestion : association La Source/ La Guéroulde

Jours et horaires d'ouverture :
uniquement pendant les vacances scolaires, inscriptions à la semaine 8h30-18h

Capacité d'accueil :
12 places ALSH
16 places pour les sorties jeunes
Encadrement : 1 animateur + 1 artiste plasticien

Fréquentation 2017 :
314 journées/enfant
53 jeunes différents

Navettes : navettes au domicile des familles qui n'ont pas de moyen de transport

Tarifification :
à la semaine, selon les revenus et la composition des familles

Les centres de Vacances et de Loisirs (jeunesse)

CVL jeunesse du Territoire

CVL jeunesse Le Parc

5 séjours en 2017 d'une durée de 4 et 14 jours dont 1 européen

15 à 20 places par séjour
552 journées/enfant en 2017

Public : jeunes adhérents du Parc sous conditions d'engagement dans des actions d'autofinancement

CVL jeunesse de l'INSE

4 séjours en 2017 d'une durée de 7 à 11 jours dont 1 dans le cadre d'un programme européen

15 à 16 places par séjour
425 journées/enfant en 2017

Public : Tous jeunes du territoire de l'INSE

CVL jeunesse MJC Verneuil

3 séjours en 2017 d'une durée de 6 à 10 jours dont 1 européen

8 à 12 places par séjour
281 journées/enfant en 2017

Public : jeunes adhérents à la MJC

OBSERVATIONS JEUNESSE

Les disparités de fonctionnement, qui sont le résultat de l'histoire sur chaque ancien territoire, ont pour avantage de générer une dynamique partenariale forte, mais ont pour inconvénient de proposer une offre de service jeunesse inéquitable sur le territoire.

Il apparaît nécessaire aux professionnels de la jeunesse de travailler sur une politique éducative jeunesse commune, qui servirait également de socle de base de contractualisation avec les structures associatives en délégation de l'animation jeunesse.

CAPITAL STRATÉGIQUE DES ACTEURS

Trajectoire de développement

- Développement de 4 maisons de la petite enfance depuis 2006, avec des multi-accueils et des RAM
- Développement du partenariat pour les partenaires de l'éducation et les agents de l'INSE
- Les multiples réformes du temps scolaires, ont mobilisé de nombreux acteurs éducatif.

Les atouts

- Le maillage et la richesse du monde associatif, à caractère éducatif
- Une envie commune des acteurs éducatifs de travailler ensemble

Les leviers de développement

S'appuyer sur l'offre existante et la volonté commune de travailler ensemble

La capacité de changement

Elaborer un projet éducatif commun et partagé



Résultats du sondage auprès des habitants

Le développement de l'offre de service jeunesse et accueil petite enfance, apparaissent en 2ème position concernant les grands changements positifs nommés par les habitants depuis ces dix dernières années (organisation améliorée, création de structures et offre de places en augmentation).

Par contre les habitants citent les changements à répétition concernant les rythmes scolaires, comme un phénomène négatif pour le territoire.

SYNTHÈSE

La population jeune représente 20% de la population du territoire de l'INSE.

Le territoire a connu ses dix dernières années un développement important des structures petite enfance et enfance.

Le développement est réparti équitablement sur l'ensemble du territoire.

Le partenariat est riche et demande à être renforcé.

PARENTALITÉ



Définition

Selon le comité national du soutien à la parentalité, la « parentalité » désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle et sociale.

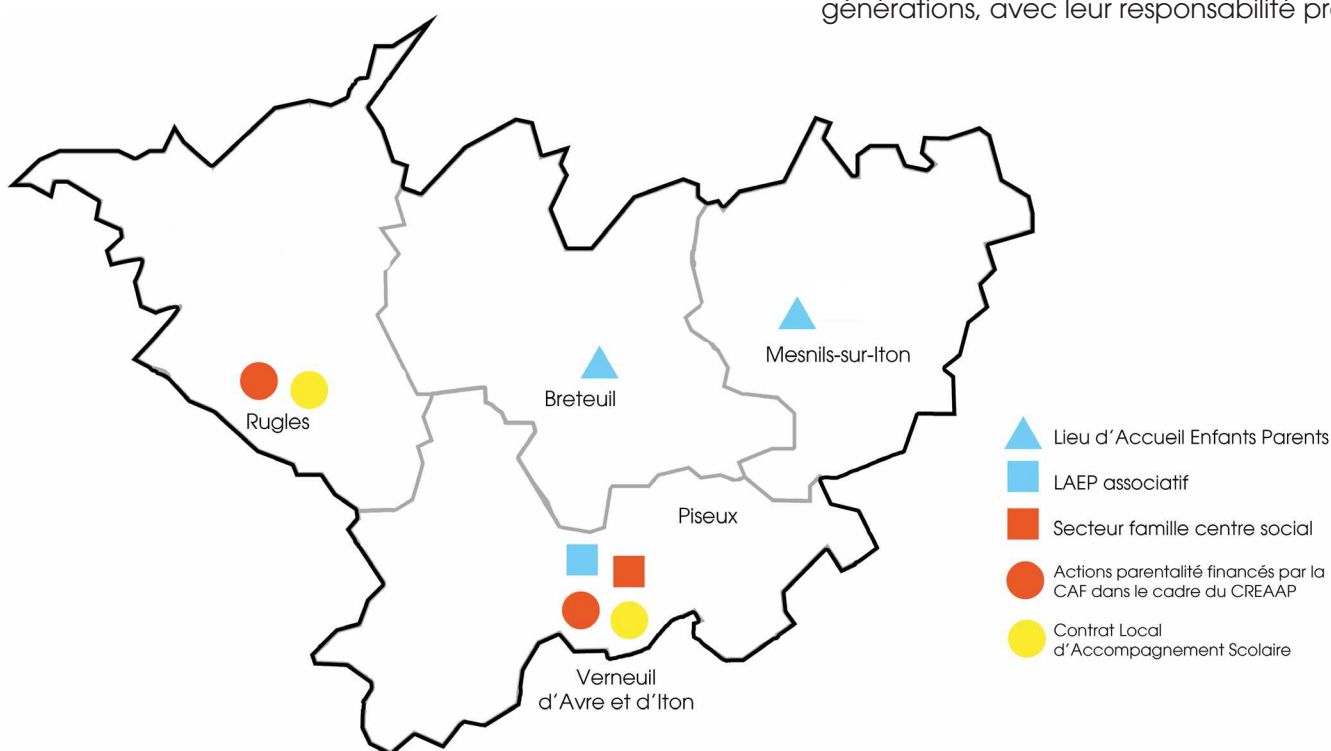
La parentalité qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation d'un enfant. Cette relation adulte / enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercées dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (l'autorité parentale)

Le soutien à la fonction parentale s'adresse à tous les parents en mettant à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement, et en premier, leur rôle « éducatif ».

Il vise explicitement à :

- Agir sur les compétences et ressources parentales
- Mettre en œuvre des services et des moyens par un accompagnement bienveillant permettant aux parents de consolider leurs capacités éducatives
- Améliorer la qualité des liens entre le(s) parent(s) et l'enfant
- Faciliter les échanges entre parents et avec des professionnels
- Redonner aux parents une parole, par la qualité de l'écoute et de l'accueil
- Favoriser la participation des parents en tant que partenaires dans l'élaboration des services et animations qui leur sont dédiés
- Proposer des dispositifs d'appui et de médiation face aux situations difficiles ou conflictuelles
- Situer les parents dans une chaîne des générations, avec leur responsabilité propre.

STRUCTURES CONCERNANT LA PARENTALITÉ



Sur le territoire

Plusieurs dispositifs financent sur le territoire les actions de soutien à la parentalité :

- LAEP : Lieu d'Accueil Enfants / Parents
- CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
- REAAP : Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents
- Médiation familiale : elle vise à prévenir la rupture des liens familiaux et à favoriser la coparentalité

A ces dispositifs on peut également rajouter l'intervention, des éducateurs des services sociaux et des Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF).

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Le Conseil Départemental organise des permanences éducatives au sein de ces centres médicaux sociaux. Il s'agit d'une prévention très primaire ouverte sans RDV pour la première rencontre avec un travailleur social, destinée aux familles qui ne sont pas déjà en lien avec les services sociaux au titre de la protection de l'enfance (enfants placés ou Aides Educatives à Domicile) et qui n'en relèvent pas. Il s'agit de conseils ponctuels (3 rencontres maxi par famille) pour résoudre des difficultés éducatives courantes.

- Mesnil-sur-Iton 1er mercredi matin de chaque mois de 9h à 12h
- Verneuil d'Avre et d'Iton 1er vendredi matin de chaque mois de 9h à 12h

Les Petites Coccinelles Breteuil



Gestion : INSE

Tous les lundis et jeudis matin pendant les semaines scolaires, de 9h à 11h30

Enfants de 2 mois à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un membre de la famille

Accueil anonyme gratuit

LAEP de l'Îlot Mômes Mesnil-sur-Iton



Gestion : INSE

Tous les mardis et vendredis matin pendant les semaines scolaires, de 9h à 11h30

Enfants de 2 mois à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un membre de la famille

Accueil anonyme gratuit

LAEP Les Petits Pas Verneuil d'Avre et d'Iton

Gestion : Association Chemin d'Enfance

Tous les jeudis après-midi et les 3ème mercredis matin du mois, pendant les semaines scolaires, de 14h30 à 17h



Observations

- Les accueillantes de l'INSE constatent que la motivation première des parents à fréquenter les LAEP reste la socialisation de leur enfant, notamment l'année précédant l'entrée à l'école. Les familles ayant déjà fréquenté le lieu avec un premier enfant reviennent plus facilement dès la naissance du deuxième.

- L'association Chemin d'Enfance constate de son côté que la stabilité de l'équipe a permis une augmentation de la fréquentation. Le LAEP accueille des parents qui souhaitent rencontrer d'autres familles, qui se questionnent sur l'éducation de leurs enfants, ou qui souhaitent tout simplement échanger avec d'autres.

Définition

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) désigne l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Les actions développées visent à :

- aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir,
- élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche,
- valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes,
- accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

CLAS de la MJC/ Centre Social de Verneuil



Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h15 à 17h45

Capacité d'accueil de 14 enfants du CP au CM2

Les ateliers sont encadrés par une dizaine de bénévoles

CLAS de l'Association Culturelle Rugloise, Espace de Vie Soiale



Association
Culturelle
Rugloise

Sur l'école primaire «les petits prés»

7 à 10 élèves de CP, CE1, CE2

Les lundis et jeudis

11h30 à 12h30 : jeux de société

16h30 à 17h15 : aide aux devoirs

Au collège

Les lundis et les jeudis de 13h à 14h

Un groupe d'élèves de 6ème

Atelier «d'aide et de motivation»

En plus de son LAEP, l'association mène d'autres actions :

- **Les cafés des parents**

Ils sont programmés plusieurs fois par an, permettent des discussions libres entre parents ou futurs parents, sur des questions d'éducation des enfants (colères, sommeil, phobies, etc.)

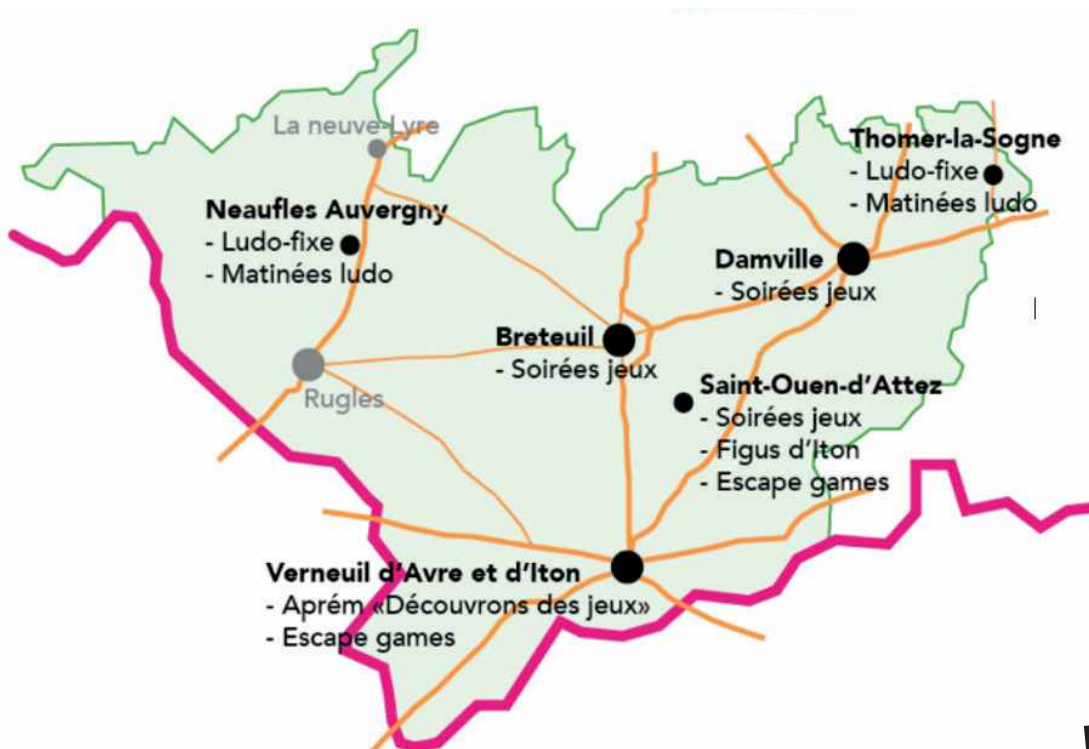
- **Les samedis de la petite enfance**

Ils ont lieu 3 fois par an, ouvert à tous (parents, enfants, professionnels etc.) Un thème intéressant la petite enfance et la parentalité est choisi et discuté (ex : Les enfants et les écrans, rentrer à l'école, aborder la question de la mort avec l'enfant, rivalités dans la fratrie, éduquer aujourd'hui, etc.)

- **Soirée cinéma-échange**

Ces soirées sont co-organisées avec Chemins d'enfance, le service Culturel de Verneuil, et l'Association Cause Freudienne Normandie. Après la projection d'un film (sur une thématique concernant l'enfance, l'adolescence, la parentalité, etc.) un débat avec des invités permet d'approfondir le sujet traité. Elles déplacent un public nombreux et intéressé.

ACTIONS RÉGULIÈRES MENÉES PAR LA LUDO D'ITON



LA LUDO D'ITON



Une ludothèque associative intervient sur le territoire : La Ludo d'Iton, créée en août 2011.

Elle a connu plusieurs périodes de développement, dont le dernier est en 2016, avec l'embauche d'un salarié à temps partiel : ce qui a permis de donner un nouvel essor à l'association, grâce à la subvention annuelle de l'INSE, par conventionnement.

Après 6 années d'animation itinérante, la Ludo d'Iton a ouvert deux lieux fixes en janvier 2017, à Neaufles-Auvergnay (ex 3CR) et Thomer-la-Sogne (ex CCPD), mais elle est toujours d'un lieu plus central sur le territoire de l'INSE.

Deux manifestations annuelles ont également été mises en place par la Ludo d'Iton, sur le territoire, depuis 2016 :

- La fête du jeu, un samedi en mai dans le village de St Ouen D'Attez

- Le festival du jeu de société, en octobre, dans la salle des fêtes de Ste Marie D'Attez.

Les actions de la Ludo d'Iton s'inscrivent aussi bien sur le champ de la parentalité que de l'animation vie sociale du territoire, associant les habitants et travaillant en partenariat avec les institutions et les associations.

Pôle famille du centre social de Verneuil d'Avre et d'Iton

Le pôle famille, est animé par une référente famille et il est doté de nouveaux locaux depuis avril 2018.

L'objectif du Pôle Famille est d'apporter un soutien aux parents dans leur fonction parentale mais aussi à l'individu dans sa construction personnelle en favorisant les pratiques de loisirs, de citoyenneté et d'accès à la culture comme :

- Des activités régulières à l'année (ateliers parents-enfants, animations Bien-être, groupe de discussion...),
- Des propositions renouvelées chaque trimestre d'activités culturelles, de loisirs et des sorties thématiques...
- Des projets pour permettre aux familles de mettre en place des initiatives individuelles ou collectives (convivialité, solidarité, séjour en famille, temps d'échanges sur les questions éducatives...).

En plus de l'action CLAS, le pôle famille propose :

- Atelier de conversation en langue française
- Les vendredis du bien-être
- Les ateliers « thé et couture »
- Les ateliers parents-enfants
- Les sorties en familles
- Les séjours en familles
- Le foyer famille
- Les ateliers culinaires
- Atelier « a la découverte des peintres »

AUTRES ACTIONS FAMILLES

Actions familles de l'espace de vie sociale sur Rugles

En plus de l'action CLAS, le pôle famille propose des actions qui s'inscrivent sur les thématiques «parentalité» et « animation de la vie sociale locale » :

- La tonnelle du mardi
- Le café des parents
- Crêpes et jeux
- Le dîner du partage
- Tous ensemble avec les livres

Autres actions parentalités ponctuelles

Nous avons recensé d'autres actions menées au sein de territoire et qui s'inscrivent en partie sur le champs de la parentalité :

- Les animations petite enfance des médiathèques
- Rugl'Art, de l'association du Comité d'Animation Ruglois
- Festival des Lutins
- Canton d'Eté, à Rugles

Actions familles de L'association La source

Les actions de La Source à destination des familles sont mises en œuvre pour permettre aux parents et aux enfants de partager des temps privilégiés, pour favoriser les liens sociaux et lutter contre l'isolement en milieu rural. Elles regroupent aussi bien des temps d'accompagnement ou d'implication des familles que des ateliers de pratiques artistiques ou des sorties. Le public ciblé est celui de l'Interco Normandie Sud Eure, mais toutes les familles désireuses de s'impliquer ou de participer aux projets sont également accueillies.

- Accompagnement des familles
- Ateliers familles
- Petit déjeuner des parents
- Comité des sourciers

La médiation familiale

L'ADAEA assure une permanence dans les locaux des Remparts à Mesnils-sur-Iton (Damville) , 2 lundis après-midi par mois.

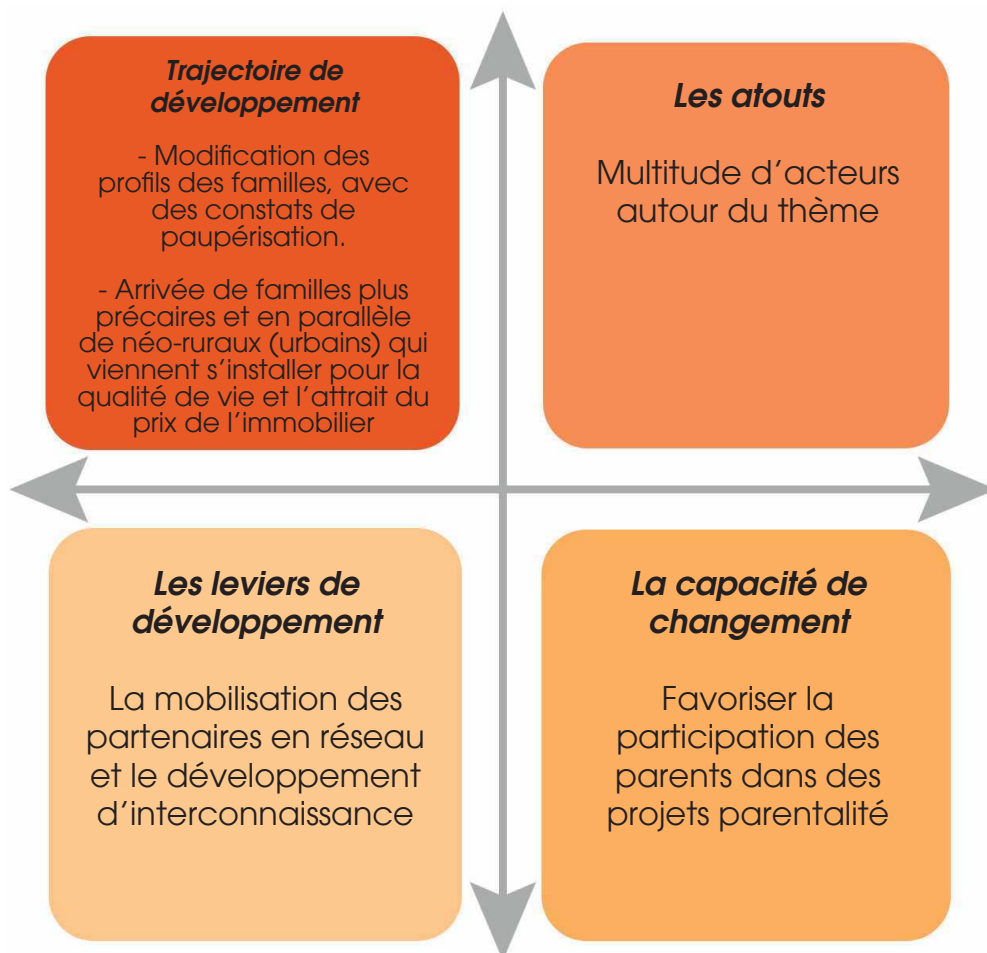
CAPITAL STRATÉGIQUE DES ACTEURS



Résultats du sondage auprès des habitants

A 72% les parents se déclarent peu ou pas en difficulté dans l'éducation de leurs enfants

Les services aux familles (enfance, jeunesse, handicap, loisirs et culture) ont identifiés comme étant une faiblesse du territoire (2ème position)



SYNTHÈSE

Une prise en compte depuis 10 ans de la thématique parentalité avec le développement d'actions diverses portées par les collectivités et les associations, mais principalement à destination des 0-6 ans.

Une utilisation et une connaissance des actions par les familles qui se renforce.

Une coordination à renforcer pour une meilleure visibilité sur le territoire et une action plus efficiente.

PROJET

de Territoire



De l'étude de Territoire, en découlent trois enjeux principaux et leurs axes stratégiques propres :

L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Construire une identité positive

Dynamiser la vie économique

1



LA QUALITE DE VIE DES HABITANTS

Consolider, développer et rendre accessible les services existants

Créer les conditions pérennes pour renforcer une qualité de vie en termes de santé, d'accès aux droits et de mobilité

Assurer une continuité éducative équitable sur le territoire

2



L'IMPLICATION DES ACTEURS A LA VIE DU TERRITOIRE

Encourager et soutenir les initiatives collectives associant les habitants

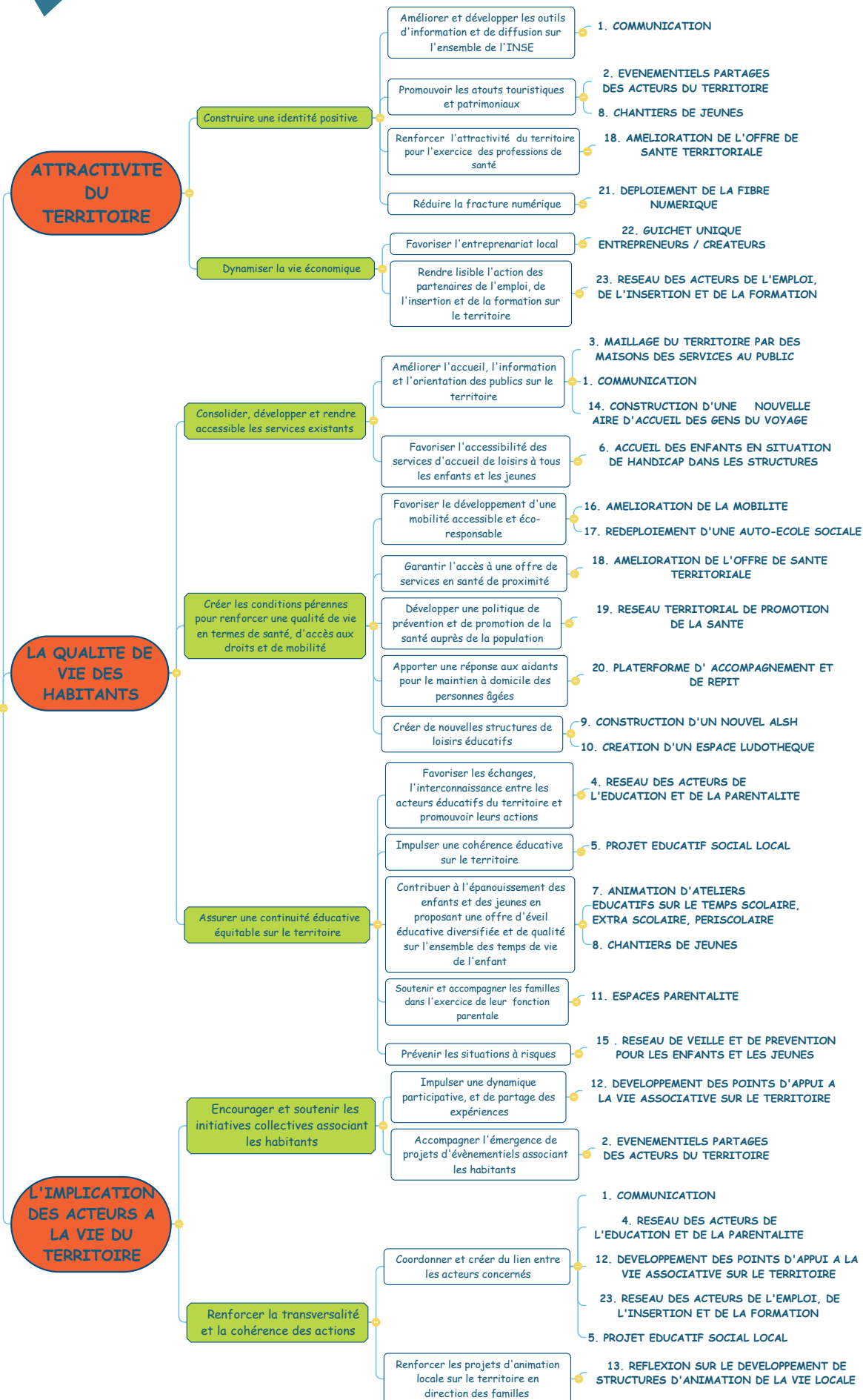
Renforcer la transversalité et la cohérence des actions

3

Ces derniers seront ensuite déclinés en fiches actions



PROJET DE TERRITOIRE des services à la population



LISTE DES ACTIONS PAR ENGAGEMENT PARTENARIAL

| | PORTEUR | ENGAGEMENT PARTENARIAL | | | | | | |
|----|---|------------------------|-----|-----|-----|-------|--------|----------------|
| | | INSE | CAF | ARS | MSA | CD 27 | REGION | ETAT |
| 1 | Communication | INSE | | | | | | DDTM |
| 2 | Evènementiels partagés des acteurs du territoire | INSE | | | | | | |
| 3 | Accès aux droits et maillage du territoire par des MSAP | INSE | | | | | | Préfecture |
| 4 | Réseau des acteurs de l'éducation et de la parentalité | INSE | | | | | | EN / DDCS |
| 5 | Projet éducatif social local | INSE | | | | | | EN / DDCS |
| 6 | Accueil des enfants en situation de handicap dans les structures | INSE | | | | | | EN / DDCS |
| 7 | Animation d'ateliers éducatifs | INSE | | | | | | EN / DDCS |
| 8 | Chantiers de jeunes | INSE | | | | | | DDCS |
| 9 | Construction d'un nouvel ALSH | INSE | | | | | | DETR / DDCS |
| 10 | Création d'un espace ludothèque | INSE | | | | | | DETR |
| 11 | Espaces parentalité | INSE | | | | | | EN |
| 12 | Développement de Point d'Appui à la Vie Associative | A déterminer | | | | | | DDCS |
| 13 | Réflexion sur le développement de structures d'animation de la vie locale | INSE | | | | | | |
| 14 | Construction d'une nouvelle aire d'accueil des gens du voyage | INSE | | | | | | DDTM / DETR |
| 15 | Réseau de veille et de prévention pour les jeunes et les enfants | INSE | | | | | | |
| 16 | Amélioration de la mobilité | INSE | | | | | | |
| 17 | Redéploiement d'une auto-école sociale | INSE | | | | | | |
| 18 | Amélioration de l'offre de santé territoriale | Co portage | | | | | | DETR |
| 19 | Réseau territorial de promotion de la santé | INSE | | | | | | |
| 20 | Plateforme d'accompagnement et de répit | A déterminer | | | | | | |
| 21 | Déploiement de la fibre numérique | EURE NUMERIQUE | | | | | | |
| 22 | Guichet unique entrepreneur / créateur | INSE | | | | | | |
| 23 | Réseau des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de formation | INSE | | | | | | DIRECTE/EN/S P |

Priorité de l'action

1
A engager sur 2019

Thématique :

Accès aux droits et aux services

Porteur de l'action :

Interco Normandie
Sud Eure

CONSTATS

- Les acteurs du territoire ont identifié la communication comme faiblesse sur le territoire
- On constate une méconnaissance des outils de communication déjà existants
- Il existe désormais de nombreux outils, supports et réseaux de communication, mais qui demandent à être optimiser

AXES STRATEGIQUES

- Construire une identité positive
- Consolider, développer et rendre accessible les services existants
- Renforcer la transversalité et la cohérence des actions

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Améliorer l'accueil, l'information et l'orientation des publics sur le territoire
- Améliorer et développer les outils d'information et de diffusion sur l'ensemble de l'INSE
- Coordonner et créer du lien entre les acteurs concernés

PARTENAIRES

- Mairies
- Office du tourisme
- DDTM (schéma d'information locale)
- Conseil Départemental
-

PUBLIC VISE

- Les habitants
- Les élus
- Les touristes
- Les partenaires

DESCRIPTIF DE L'ACTIONEchéancier

- | | |
|---|---|
| <p>1. Création d'un groupe de travail « communication » Composé de représentants de chaque entité proposant de l'activité locale Définition du pilotage, en lien avec la commission communication de l'INSE</p> | <p><i>1^{er} semestre 2019</i></p> |
| <p>2. Recensement –état des lieux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des outils et support de communication existants • Des réseaux de communication existants • Des personnes ressources • Des besoins <p>sss</p> | <p><i>2^{ème} semestre 2019</i></p> |
| <p>3. Création d'un projet d'organisation du réseau de communication</p> | <p><i>1^{er} semestre 2020</i></p> |

- Elaboration d'une charte de communication
- Création d'un circuit de remontée de l'information puis de diffusion
- Création d'un référent communication par ville pôle qui serait le porte-parole de chaque entité proposant des activités locales
- Recherche de financement et de partenariat
- Identification des supports à créer : exemples :
 - Panneau d'affichage INSE dans chaque mairie
 - Totem INSE
 - Site web, news letter, réseaux sociaux
 - Signalétique de chaque structure
 - Panneaux lumineux INSE
 - Mailing
 - Création d'un magazine interco :
 - Evènements manifestations
 - Structures loisirs, tourisme, patrimoine
 - Ordures ménagères
 - Mise en avant, focus sur les acteurs du territoire

4. Mise en œuvre

2^{ème} semestre 2020

MOYENS

- **Moyens humains :**
 - Le service communication de l'INSE
 - Des référents locaux
- **Moyens matériels :**
 - Panneaux lumineux
 - Signalétiques
 - Affiches
 - Et tous autres supports
- **Moyens financiers :**
 - Budget pour le développement de nouveaux supports de communication

RESULTATS ATTENDUS

- Une meilleure information de la population
- Appropriation de l'information par les habitants
- Augmentation de la fréquentation ses services et des manifestations
- Meilleure collecte de l'information

INDICATEURS D'EVALUATION

- Formalisation du projet
- fréquentation
- Taux de satisfaction

Priorité de l'action

2
A engager sur 2020

Thématique :

Cadre de vie

Porteur de l'action :

Interco Normandie
Sud Eure

CONSTATS

- Nombreux atouts patrimoniaux et touristiques sur le territoire, mais qui sont parfois méconnus des habitants
- Développement d'une économie rurale
- Tissu associatif dynamique
- Eloignement culturel d'une partie de la population

AXES STRATEGIQUES

- Construire une identité positive
- Encourager et soutenir les initiatives collectives associant les habitants

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Promouvoir les atouts touristiques
- Accompagner l'émergence de projets d'événementiels associant les habitants

OBJECTIF SECONDAIRE

- Fédérer les acteurs du territoire
- Convenir d'un week-end annuel dédié à la valorisation des atouts de notre patrimoine (naturel, bâti, culturel, gastronomique) par une animation menée par des habitants, des associations...

PARTENAIRES

- INSE
- Associations
- Bailleurs sociaux
- Habitants
- Office du tourisme
- Mairies
- Drac
- Association des Bâtiments de France

PUBLIC VISE

- Les habitants de l'INSE
- Les habitants de territoire de proximité avec l'INSE

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Echéancier

2 dimensions sont envisagées :

- La création de nouveaux évènementiels partagés
- La réorganisation d'évènementiels sur le territoire, à l'initiative de l'INSE, de manière à associer les acteurs du territoire dans l'organisation

1. Concertation des partenaires

Septembre 2019

- Réunion des partenaires et constitution d'un groupe de travail
- Identification des évènementiels INSE à réorganiser
- Recensement des potentiels de nouveaux évènementiels
 - Cibler les endroits / richesses patrimoniales à faire découvrir
 - Recenser les associations volontaires pour participer à la mise en place et l'animation
 - Définir une stratégie

2. Planification et réparation

Janvier 2020

Proposition qui a émergé lors des rencontres des acteurs : la création d'un jeu (type CLUEDO) à l'échelle du territoire de l'INSE visant à faire découvrir la richesse du patrimoine (culturel, environnemental, parcs, ...) au travers d'enquêtes à résoudre nécessitant la recherche d'indices qui se trouvent dans ces différents lieux.

Sur une journée, au cours de laquelle, des équipes (familles, amis, ...), chercheraient à résoudre leur énigme.

3. Mise en œuvre avec la déclinaison d'un évènementiel partagé par an

Date à définir sur 2020

MOYENS

- **Moyens humains :**
 - Groupe de travail animé par un coordinateur
- **Moyens matériels :**
 - Outils de communication
 - Autres moyens à identifier selon l'évènement
- **Moyens financiers :**
 - Détermination d'un budget alloué et recherche de financement

RESULTATS ATTENDUS

- Amélioration et renforcement des évènementiels existants
- La valorisation du patrimoine et du territoire en général (patrimoine industriel, naturel...)
- Création d'un circuit (d'un jeu)
- Mobilisation des habitants
- Mobilisation d'associations partenaires
- Inscriptions de personnes n'habitants pas le territoire
- Évènement fédérateur

INDICATEURS D'EVALUATION

- Ecart de fréquentation
- Mise en œuvre effective des évènements
- Nombre de participants impliqués dans la création
- Nombre de participants et leur origine géographique
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de l'évènement

Priorité de l'action

1
A engager sur 2019

Thématique :

Accès aux droits et aux
services

Porteur de l'action :

Interco Normandie
Sud Eure

CONSTATS

- Il existe de nombreuses structures ressources sur le territoire, mais on constate des disparités et une méconnaissance de l'offre de la population
- Les services sur le territoire sont relativement éloignés et dispersés géographiquement
- Les horaires d'ouverture sont inadaptés aux personnes qui travaillent d'après le sondage aux habitants

AXES STRATEGIQUES

- Consolider, développer et rendre accessible les services existants

OBJECTIF PRINCIPAL

- Améliorer l'accueil, l'information et l'orientation des publics sur le territoire

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Fédérer un réseau et promouvoir une politique d'accessibilité aux services publics, cohérente sur l'ensemble du territoire.
- Accompagner les usagers vers une autonomie dans leurs démarches administratives
- Apporter à la population la connaissance des services existants
- Création d'un lieu « référence » par ancien territoire pour centraliser les informations sur tous les services
- Coordonner et créer du lien entre les acteurs concernés par l'accès aux droits
- Fédérer les professionnels de l'accès aux droits

PARTENAIRES

- Mairies
- Centres sociaux / EVS
- Acteurs de la vie sociale locale
- Conseil Départemental
- CAF de l'Eure
- MSA Haute-Normandie
- ARS
- Préfecture de l'Eure
- CPAM
- CARSAT
- Conseil Départemental Accès aux Droits (CDAD)

PUBLIC VISE

Tout public
dont le public vulnérable

| DESCRIPTIF DE L'ACTION | Echéancier |
|---|---|
| <p>Ouvrir 3 nouvelles MSAP sur les communes de Mesnil-sur-Iton, Breteuil, et Verneuil d'Avre et d'Iton, pour diffusion d'une information de niveau 1.</p> | |
| <p>Mettre en réseau les MSAP ainsi que les acteurs de l'accès aux droits</p> | |
| <p>1^{ère} étape : Etablir le diagnostic à l'échelle de l'INSE pour définir le projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'un coordinateur des MSAP • Les permanences existantes, le Visio accueil de Rugles • Association des partenaires à cet état des lieux • L'analyse du besoin des habitants via un questionnaire • Relancer les mairies afin de connaître leurs besoins en terme de services sur leurs communes • Etat des lieux du maillage du territoire en terme de service public, associations, lieux d'accueil, lieux d'information, permanences • Prendre connaissance du cahier des charges de la labellisation | <i>Janvier 2019</i> |
| <p>2^{ème} étape : Définir le portage et montage du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formuler les enjeux et les objectifs • Définir une offre de services pour nos MSAP : <ul style="list-style-type: none"> - Offre de base (accueil, accompagnement, mise en relation) - Offre complétée (accompagnement numérique, création d'activités, ...) • Identifier les partenaires et montage du partenariat avec les acteurs locaux • Organiser la faisabilité technique (autour de notre réflexion mais ne connaissons pas encore la pré-configuration) <ul style="list-style-type: none"> - Maillage du territoire avec <ul style="list-style-type: none"> o Soit l'implantation de 4 MSAP : (Breteuil, Mesnils, Rugles et Verneuil) o Soit solution d'une MSAP mobile (BUS) et aménagement des locaux - Accessibilité et visibilité du lieu (charte graphique, signalétique, ...) - Organiser l'accès numérique aux services (couverture numérique, matériel adapté, configuration de l'espace dédié) • Préparation du budget (Evaluation des charges et des recettes) • Dépôt de la labellisation : transmission du/des dossiers de financement, après validation politique | <i>Juin 2019</i> |
| <p>3^{ème} étape : Création du réseau des acteurs de l'accès aux droits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation des différents acteurs de l'accès aux droits • Actualisation des informations • Partage d'expériences • Montage d'actions communes • Création d'une charte commune | <i>Fiche de poste début 2019 et formation du personnel tout au long de l'année 2019</i> |
| <p>4^{ème} étape : Formation et recrutement du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger des profils de poste (Création d'une fiche de poste : définir les fonctions indispensables, les compétences requises, les savoir-être et les qualités) • Définir une offre de formation adaptée (formations « accueil et accompagnement en service social des usagers » et « Gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil »). | <i>2^{ème} trimestre 2019</i> |

5^{ème} étape : Ouverture des MSAP

Janvier 2020 selon
locaux mis à
disposition

- Organiser le suivi de l'activité (création d'outils statistiques, rapports d'activités, ...)
- Communiquer sur le projet (inauguration, rendre visible l'offre de services rendus, s'inscrire dans la signalétique des MSAP, ...)
- Animer les partenariats : Mise en place d'un comité de pilotage, bilan annuel, ...
- S'inscrire dans le réseau national (contribuer aux travaux en réseau, bénéficier d'outils mis à disposition, ...)

MOYENS

- **Moyens humains :**
 - 2 agents par MSAP
 - 1 coordinateur des MSAP
 - Minimum deux opérateurs des champs de l'emploi et des prestations ou aides sociales, idéalement Pôleemploi, CPAM, CIDFF, CAF MSA, CARSAT
- **Moyens matériels :**
 - Des locaux adaptés avec 4 espaces : un point d'attente assise, un point d'accueil, un espace confidentiel, un espace public numérique.
- **Moyens financiers :**
 - Subvention de l'Etat (FNADT ou DETR)
 - Département de l'Eure (Aides à l'investissement et au fonctionnement)
 - Contribution en temps par les agents du Conseil Départemental pour la réflexion et la mise en vie du réseau

RESULTATS ATTENDUS

- Mise en évidence des forces et faiblesses des différents territoires
- Une offre adaptée et harmonisée sur l'ensemble de l'Interco Normandie Sud Eure
- Création de 4 MSAP
- Un meilleur accès aux services et aux droits
- Identifier les besoins des acteurs
- Identifier les besoins des habitants
- Création d'une charte

INDICATEURS D'EVALUATION

- Questionnaires de satisfactions (taux de retours, de satisfaction)
- Analyses des statistiques récupérées dans la MSAP de Rugles, les MIP, et durant les rdv avec les partenaires
- Analyse et retours des rencontres prévues dans le cadre de l'élaboration de la CTG
- Fréquentation des usagers dans les services sociaux existants
- Nombre de partenaires impliqué dans le projet
- Nombre de signataires de la charte

Priorité de l'action

1
A engager sur 2019

Thématique :

Continuité éducative

Porteur de l'action :

**Interco Normandie
Sud Eure**

- CONSTATS**
- Méconnaissance entre les différents acteurs de l'éducation et de la parentalité sur le nouveau territoire de l'INSE
 - Chaque ancienne Communauté de Communes avait développé des évènementiels sur la thématique de l'éducation et de la parentalité, qui sont plus ou moins reconduits.
 - CCPV : La quinzaine de la petite enfance
 - 3CBI : Familles en fête (reconduit)
 - CCPD : Forum de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et l'intergénérationnel
 - 3CR : Canton d'été (reconduit)

- AXES STRATEGIQUES**
- Assurer une continuité éducative équitable sur le territoire
 - Renforcer la transversalité et la cohérence des actions

- OBJECTIF PRINCIPAL**
- Favoriser les échanges, l'interconnaissance entre les acteurs éducatifs du territoire et promouvoir leurs actions
 - Coordonner et créer du lien entre les acteurs concernés

- OBJECTIFS SECONDAIRES**
- Valoriser les acteurs de l'éducation et de la parentalité du territoire
 - Fédérer les acteurs autour d'actions communes, et d'outils communs
 - Rompre l'isolement de certains des acteurs
 - Améliorer la visibilité et la lisibilité des actions à destination des parents pour les professionnels
 - Développer une offre équitable de soutien à la parentalité sur l'ensemble du territoire

- PARTENAIRES**
- Mairies
 - Centres sociaux / Espaces de vie sociale
 - Acteurs de Petite Enfance et Enfance Jeunesse (multi accueil, ALSH ,LAEP, RAM)
 - Associations
 - Ecoles, collèges, lycées
 - Conseil Départemental (Permanences éducatives/PMI)
 - CAF de l'Eure
 - MSA Haute-Normandie
 - DDCS de l'Eure

- PUBLIC VISE**
- Les acteurs de l'éducation et de la parentalité
 - Les familles

| <u>DESCRIPTIF DE L'ACTION</u> | <u>Echéancier</u> |
|--|--------------------------------------|
| <p>1. Création d'un groupe de travail de l'éducation et de la parentalité, chargé du suivi et de la mise en œuvre des actions Identification d'un responsable de ce groupe de travail Constitution du groupe de travail « restreint » d'une dizaine de personnes Missions du groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des actions à mettre en œuvre - Suivi et mise en œuvre des actions - Relais d'information auprès des autres acteurs de l'éducation | <i>1^{er} semestre 2019</i> |
| <p>2. Création d'un répertoire des acteurs de l'éducation sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recensement des acteurs de l'éducation et de la parentalité - Création d'outils de communication entre les acteurs : un mailing de diffusion, news letter... | <i>2019</i> |
| <p>3. Organisation de réunions thématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recensement des thématiques pertinentes à aborder - Identification du public ciblé : professionnels ou parents - Recherche de l'intervenant (un acteur local, ou un intervenant extérieur) - Montage de dossier de financement REAAP - Création d'outil de communication et de diffusion de l'information | <i>2^{ème} semestre 2019</i> |
| <p>4. Organisation d'actions de formations sur le thème de l'éducation et de la parentalité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recensement des formations pertinentes à aborder - Identification du public ciblé - Recherche de l'intervenant (un acteur local, ou un intervenant extérieur) - Montage de dossier de financement REAAP - Création d'outils de communication et de diffusion de l'information - Gestion des inscriptions | <i>2^{ème} semestre 2019</i> |
| <p>5. Organisation d'un évènementiel de l'éducation et de la parentalité Création d'un évènementiel pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les acteurs de l'éducation et de la parentalité, - Valoriser actions des menées (soirées thématiques, formations.) - Valoriser la mise en œuvre du PESL - Fédérer les acteurs - Sensibiliser les familles | <i>2020</i> |

| <u>MOYENS</u> |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Moyens humains : <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs du réseau - Un coordinateur du réseau ● Moyens matériels : <ul style="list-style-type: none"> - Une salle de réunion ● Moyens financiers : <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du temps de travail des acteurs associés à ce réseau - Demande de financement dans le cadre du REAAP auprès de la CAF et de la MSA |

RESULTATS ATTENDUS

- Information et coordination des actions
- Maillage des actions sur le territoire
- Création d'un répertoire des acteurs / des partenaires
- Emergence de problématiques rencontrées
- Meilleur accompagnement des familles
- Interconnaissance entre les professionnels
- Evolution des postures et des pratiques professionnelles

INDICATEURS D'EVALUATION

- Taux de participation des acteurs aux différentes actions
- Taux de satisfaction des participants (familles et partenaires)
- Evolution de la fréquentation de participants sur les actions
- Taux de remise en pratique des connaissances par les acteurs formés sur le terrain
- Nombre de projets REAAP déposés

Priorité de l'action

1
A engager sur 2019

Thématique :

Continuité éducative

Porteur de l'action :

Interco Normandie
Sud Eure

CONSTATS

- 3 des 4 anciennes Communautés de Communes avait son propre PEDT avant la fusion
- Les PEDT étaient en lien avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, qui n'est désormais plus mise en œuvre sur le territoire
- Pas toujours de cohérence et d'articulation, entre les structures d'accueil du territoire sur les différents temps de vie de l'enfant
- Absence de projets passerelles entre les structures d'accueil, lorsque les enfants grandissent.

AXES STRATEGIQUES

- Assurer une continuité éducative équitable sur le territoire
- Renforcer la transversalité et la cohérence des actions

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Impulser une cohérence éducative sur le territoire
- Coordonner et créer du lien entre les acteurs concernés

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Impulser un travail de réflexion sur les différents temps de vie de l'enfant, avec les acteurs œuvrant sur le champ de l'éducation
- Harmoniser les pratiques éducatives sur les territoires
- Définir les valeurs éducatives des élus de l'INSE
- Favoriser les passerelles entre les acteurs et les temps de vie de l'enfant

PARTENAIRES

- Education nationale
- Structures petite-enfance
- Structures enfance
- Structures jeunesse
- CAF de l'Eure
- MSA Haute-Normandie
- DDCS de l'Eure
- ARS
- Conseil Départemental (Direction des collèges pour le public jeune)
- Associations à caractère éducatif

PUBLIC VISE

- Les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans (jusqu'à 25 ans ?) et leurs parents
- Les professionnels de l'éducation

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Echéancier

1. Diagnostic

1^{er} semestre 2019

- Création d'un comité de suivi pour suivre la démarche d'élaboration et de mise en œuvre du PEDT, composé de représentants :
 - Des élus de l'INSE
 - De la Direction de l'Enfance, de la Jeunesse et des Sports
 - Des associations ayant une délégation de services publics en matière de jeunesse
 - Des associations œuvrant sur le champ de l'éducation
 - De l'éducation nationale (IEN, directeur d'école...)
- Synthétisation des diagnostics existants (CEJ, CD, CTG, CAF, MJC...)
- Identification des besoins des enfants et des parents
- Identification des besoins des acteurs éducatifs

2. Définition de la continuité éducative

juin 2019

Accompagnement des élus de l'INSE sur la définition de la « continuité éducative »
Ré interrogation de la collectivité sur ces champs de compétences liés à l'éducation

3. Rédaction et validation du PESL

2^{ème} semestre 2019

- Réunion du comité de suivi pour mener un travail de concertation entre les acteurs
- Rédaction d'une charte éducative
- Uniformisation des politiques de conventionnement entre l'INSE et les partenaires
- Validation du PESL en conseil communautaire

4. Mise en œuvre et valorisation du PESL

2020-2022

- Signature de convention entre les partenaires
- Affichage de la charte éducative dans les lieux de l'INSE et des partenaires

MOYENS

- **Moyens humains :**
 - Animation du groupe de pilotage par le directeur de l'Enfance, de la Jeunesse, et des Sports
 - Les acteurs de l'éducation
- **Moyens financiers :**
 - Refonte des clauses de financements des associations : participations financières par conventionnement par conventions d'objectifs

Priorité de l'action

1
A engager sur 2019

Thématique :

Continuité éducative
Parentalité

Porteur de l'action :

Interco Normandie
Sud Eure

CONSTATS

- De plus en plus d'enfants en situation de handicap fréquentent les structures d'accueil collectives (multi accueil, ALSH)
- Les équipes d'encadrement sont confrontés à de nouvelles difficultés dans la prise en compte de ces accueils, et expriment des besoins d'accompagnements spécifiques pour l'accueil de ces enfants.
- Les enfants en situation de handicap sont souvent stigmatisés, car pouvant poser des problèmes en terme de gestion
- Certains parents, ayant arrêté de travailler pour s'occuper de leur enfant, auraient besoin de structures relais pour souffler (offre de répit)
- 125 allocataires CAF sont bénéficiaires de l'AEEH (soit 2% des allocataires)

AXES STRATEGIQUES

- Consolider, développer et rendre accessible les services existants

OBJECTIF PRINCIPAL

- Favoriser l'accessibilité des services d'accueil à tous les enfants et les jeunes

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Permettre l'accès des structures d'accueil aux enfants en situation de handicap, dès lors que la pathologie de l'enfant est compatible avec la vie en collectivité
- Développer un accueil de qualité pour les enfants en situation de handicap
- Développer une dynamique de travail partenarial, avec le milieu médico-social, et les parents.

PARTENAIRES

- CAF de l'Eure
- MSA Haute-Normandie
- DDSC de l'Eure
- ARS
- Éducation Nationale
- ALSH / Multi accueil / RAM / LAEP
- Association Loisirs Pluriel / Handiconseil
- Conseil Départemental (PMI/ MDPH)
- La Source
- SESSAD
- CMP
- CAMPS
- Établissements et services médicaux sociaux

PUBLIC VISE

- 0-18 ans en situation de handicap
- Leurs parents
- Les équipes en charge d'accueillir ces enfants et ces jeunes

- Centres de ressources ou de références
- Les associations de famille

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Echéancier

1. Réalisation d'un diagnostic sur l'accueil des enfants en situation de handicap

1^{er} semestre 2019

- Constitution d'un groupe de suivi partenarial
- Etat des lieux des possibilités d'accueil du territoire pour les enfants en situation de handicap
- Etat des lieux des enfants déjà accueillis sur les structures, en identifiant :
 - Le type d'handicap
 - Les problématiques rencontrées par les encadrants et leurs besoins
 - Les changements à opérer pour un meilleur accueil
- Visite des ALSH avec l'association Loisirs Pluriel dans le cadre du dispositif Handiconseil
- Prise de contact avec les partenaires afin de compléter le diagnostic établi dans les structures et identifier notamment l'ensemble des enfants en situations de handicap sur le territoire, et vérifier que ces familles n'ont pas besoin de structures d'accueil
- Articulation de ce travail de diagnostic avec l'écriture du Projet Educatif Social Local

2. Elaboration d'un projet pour l'amélioration de l'accueil des enfants en situation de handicap sur le territoire

2^{ème} semestre 2019

- Elaboration de réponses adaptées pour répondre aux problématiques identifiées dans le diagnostic
- Dépôt d'un dossier de financement auprès de la CAF de l'Eure dans le cadre des Fonds Publics et Territoire

Novembre 2019

Pistes d'action envisagées :

- Construction d'un projet d'accueil individualisé avec un protocole
- Recrutement de personnel d'encadrement supplémentaire spécifique
- Formation généraliste du personnel à la prise en charge d'enfants porteurs de handicap
- Formation spécifique pour le personnel dédié à l'accueil de ces enfants
- Mise en place de temps d'analyse des pratiques
- Adaptation de certains locaux par des aménagements adéquats
- Investissement en mobilier, jeux adapté...
- Réflexion sur les outils de communication à créer en direction des familles (temps de rencontre, brochures.)

3. Mise en œuvre du projet

2020-2022

MOYENS

- **Moyens humains :**
 - Du personnel d'encadrement qualifié dédié
- **Moyens matériels :**
 - Des locaux adaptés
 - Du matériel spécifique
- **Moyens financiers :**
 - CAF (conférence des financeurs + Bonus « inclusion handicap »)

RESULTATS ATTENDUS

- Une meilleure prise en charge des enfants
- Intégration des enfants dans le collectif
- Une bonne couverture des besoins d'accueil pour les familles ayant un enfant en situation de handicap
- Recrutement de personnel supplémentaire qualifié
- Evolution des pratiques professionnelles
- Renforcement du lien avec les familles dans la construction du projet d'accueil
- Des services plus accessibles
- Amélioration de la qualité de la relation équipe / famille, parents
- Une meilleure accessibilité des locaux

INDICATEURS D'EVALUATION

Quantitatifs

- Nombre d'enfants en situation de handicap accueillis par année
- Nombre de projet d'accueil individualisé réalisés
- Nombre de professionnels formés
- Nombre d'heures d'animation dédiées au renfort des équipes

Qualitatifs

- Moins de problèmes de gestion relevés par les équipes lors des bilans
- Taux de satisfaction des familles
- Niveau d'intégration de l'enfant dans la structure collective

Priorité de l'action

1
A engager sur 2019

Thématique :

Continuité éducative

Porteur de l'action :

Interco Normandie
Sud Eure

CONSTATS

- A l'heure actuelle, seul le service des sports propose aux enfants des interventions éducatives sur les 3 temps de vie de l'enfant
- Tous les enfants du territoire n'ont pas accès à des loisirs éducatifs
- Arrêt des TAP depuis septembre 2018, qui proposaient des ateliers éducatifs diversifiés

AXES STRATEGIQUES

- Assurer une continuité éducative équitable sur le territoire

OBJECTIF PRINCIPAL

- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes en proposant une offre d'éveil éducative diversifiée et de qualité sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Favoriser l'accès à la culture, au sport
- Renforcer la qualité des offres éducatives périscolaires
- Contribuer à la création de passerelles entre les différents temps de vie de l'enfant

PARTENAIRES

- Education Nationale
- DRAC
- Service petite enfance
- Service enfance jeunesse
- Service des sports
- CAF de l'Eure
- MSA Haute-Normandie
- DDCS e l'Eure
- La Source
- ACR
- MJC Verneuil
- Jeunesses musicales de France N S Eure
- CREE
- SEPASE

PUBLIC VISE

- Les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans

DESCRIPTIF DE L'ACTION**Echéancier**

- | | |
|---|--|
| 1. Elargissement de l'offre proposée, avec des animations sur le champ de la culture dans le cadre d'un CTEJ | <i>1^{er} semestre 2019</i> |
| <ul style="list-style-type: none">- Création d'un groupe de suivi, composés des acteurs locaux et des partenaires institutionnels- Elaboration d'un projet CTEJ pour la rentrée scolaire 2019-2020- Mise en cohérence du projet d'intervention culturelle avec celle de l'intervention sportive- Cette première étape servira d'expérimentation avant un élargissement de l'offre | |
| 2. Recensement des autres acteurs potentiels en vue d'un élargissement de l'offre Cette étape peut être réalisée conjointement avec la fiche action « rencontre des acteurs de l'éducation et de la parentalité » | <i>1^{er} semestre 2019</i> |
| <ul style="list-style-type: none">- Recueil de l'offre existante actuellement sur le territoire- Création d'un premier catalogue de l'offre éducative du territoire, à destination des ALSH, des collectivités et des syndicats, des associations et des écoles- Recueil des idées, envies et possibilités des acteurs | |
| 3. Construction d'un projet global | <i>2^{ème} semestre 2019</i> |
| <ul style="list-style-type: none">- En lien avec la fiche action « projet éducatif Social Local », élaboration d'un cadre d'intervention des acteurs selon les différents temps de l'enfant- Recherche de co-financements- Expérimentation d'une double offre éducative auprès des acteurs : sport (service des sports) / culture (par le biais du CTEJ) | |
| 4. Elaboration d'une nouvelle offre éducative | <i>1^{er} semestre 2020</i> |
| <ul style="list-style-type: none">• Création d'un catalogue regroupant tous les ateliers éducatifs proposés :<ul style="list-style-type: none">- Sportifs- Culturels- Artistique- Nature / environnement- Multimédia / NTIC- ...• Diffusion de ce catalogue auprès de tous les acteurs de l'accueil éducatif sur le temps scolaire, périscolaire, extrascolaire (écoles, ALSH, structures petite enfance...) pour recueillir les souhaits pour l'année scolaire 2020-2021.• Elaboration d'un calendrier des interventions• Signature de convention multi-partenariale avec un nombre d'animations et une enveloppe allouée par an, sur la base d'un projet d'intervention | <i>Mars avril 2020</i> |
| 5. Mise en place de la nouvelle offre d'animations éducatives | <i>septembre 2020</i> |

MOYENS

- **Moyens financiers :**
 - Dispositif CTEJ : DRAC – Education Nationale - INSE
 - DDCS
- **Moyens humains :**
 - Le temps de travail des différents acteurs
- **Moyens matériels :**
 - Mise à disposition du matériel INSE existants (matériel des Z'Ateliers..)
 - Mutualisation des moyens existants (mini-bus, cars...)

RESULTATS ATTENDUS

- Interconnaissance des acteurs
- Diversité des offres éducatives
- Intervention éducative équitable sur le territoire
- Amélioration des capacités intellectuelles des enfants
- Bien être des enfants

INDICATEURS D'EVALUATION

- Nombre de projets partenariaux émergeant
- Le nombre de souhaits d'animations
- Le nombre d'animations
- Evaluations nationales
- Le taux de satisfaction des acteurs, des enfants

Priorité de l'action

2
A engager sur 2020

Thématique :

Continuité éducative

Porteur de l'action :

Interco Normandie
Sud Eure

CONSTATS

- Plusieurs chantiers de jeunes ont déjà eu lieu sur le territoire intercommunal
- Ces chantiers ont montré tous leurs intérêts : implication des jeunes sur leur territoire, restauration et mise en valeur du patrimoine local, écho très favorable de ces projets par la population locale
- Ouverture de ces chantiers sur des échanges européens de jeunes

AXES STRATEGIQUES

- Construire une identité positive
- Assurer une continuité éducative équitable sur le territoire

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Promouvoir les atouts patrimoniaux et touristiques de l'INSE
- Contribuer à l'épanouissement des jeunes en proposant une offre éducative diversifiée

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Favoriser l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être
- Contribuer à l'insertion et l'autonomie des jeunes
- Favoriser la mixité sociale, l'interculturel et l'intergénérationnel
- Favoriser la citoyenneté européenne

PARTENAIRES

- DDCS de l'Eure
- DRAC
- Conseil Départemental (service éducatif)
- ALSH Jeunesse
- Associations
- L'EUROPE (Programme leader)
- Mission locale
- Artisans et artistes locaux
- CAF de l'Eure
- MSA Haute-Normandie

PUBLIC VISE

- 12 - 18 ans
- 18 - 25 ans

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Echéancier

- | | |
|---|---|
| 1- Expérimentation d'un chantier de jeune mené par l'INSE | <i>Eté 2019</i> |
| 2- Diagnostic des chantiers jeunes | <i>4^{ème} trimestre 2019</i> |
| - Etat des lieux des chantiers jeunes déjà organisés sur le territoire | |
| - Etat des lieux des sites potentiels pouvant être l'objet d'un chantier de jeunes | |
| 3- Définition d'un projet partenarial et proposition de chantiers potentiels | <i>1er trimestre 2020</i> |
| - Identification des porteurs de chantiers de jeunes | |
| - Conventonnement avec les structures porteuses | |
| 4- Mise en place du projet partenarial | <i>A partir du 2^{ème} trimestre 2021</i> |

MOYENS

- **Moyens humains :**
 - Personnels d'encadrement, et professionnels pour le travail de restauration (artisans, artistes)
- **Moyens matériels :**
 - Tous types qui correspondent aux besoins (engins de chantier, outils, matériaux...) lieu d'hébergement (échanges de jeunes) véhicules pour se déplacer sur le site d'intervention
- **Moyens financiers :**
 - Dossiers de subvention auprès des instances compétentes (DRAC, Leader, DDCS, Région...)
 - CAF dans le cadre de chantier déclarés en CVL
 - MSA sans le cadre de demande de subvention
 - INSE

RESULTATS ATTENDUS

- Restauration et mise en valeur de certains sites
- Retour positif de la population
- Valorisation de l'image de la jeunesse du territoire
- Appropriation du patrimoine local par les jeunes

INDICATEURS D'EVALUATION

- Nombre de projets chantiers jeunes
- Nombre de jeunes impliqués
- Nombre de partenaires impliqués

Priorité de l'action

0
Engagée sur 2018

Thématique :

Continuité éducative

Porteur de l'action :

Interco Normandie
Sud Eure

CONSTATS

- Il existe actuellement un ALSH de Loisirs à Breteuil qui est propriété de la commune de Breteuil et est mis à disposition gracieusement à l'INSE. Cet équipement accueille environ 85 enfants les mercredis et entre 100 et 120 enfants lors des périodes de petites et grandes vacances
- Cet équipement ne répond plus aux besoins en matière de capacité d'accueil, et de conformité des locaux avec la réglementation en vigueur.

AXES STRATEGIQUES

- Consolider, développer et rendre accessible les services existants

OBJECTIF PRINCIPAL

- Créer de nouvelles structures de loisirs éducatifs

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Créer un espace éducatif adapté aux besoins et au rythme de l'enfant et accessible à tous
- Permettre à l'enfant de s'épanouir dans un cadre de vie et d'animation approprié

PARTENAIRES

- CAF de l'Eure
- DDCS de l'Eure
- Commune de Breteuil
- Conseil Départemental
- MSA Haute-Normandie
- État (DETR)

PUBLIC VISE

- Les enfants du territoire intercommunal et leur famille

| <u>DESCRIPTIF DE L'ACTION</u> | <u>Echéancier</u> |
|--|---|
| <p>La construction de cet ALSH est prévue sur un terrain appartenant à l'INSE, qui se situe à proximité de la piscine, des gymnases et des écoles.</p> <p>Il est privilégié une construction modulaire, qui a 2 avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des délais de construction plus courts - la possibilité d'adapter la construction aux besoins dans le temps | |
| 1- Réalisation d'une étude de besoin | <i>4^{ème} trimestre 2018</i> |
| 2- Lancement du marché du maitre d'œuvre Une construction modulaire est envisagée | <i>1^{er} trimestre 2019</i> |
| 3- Lancement du marché de construction des locaux | <i>2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2019</i> |
| 4- Construction des locaux | <i>4^{ème} trimestre 2019 1^{er} trimestre 2020</i> |
| 5- Inauguration de la structure | <i>2^{ème} trimestre 2020</i> |

| <u>MOYENS</u> |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : <ul style="list-style-type: none"> - Un maitre d'œuvre - Equipe d'encadrants et de direction • Moyens matériels : <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des locaux (mobilier, matériels éducatifs et pédagogiques), - Signalétique • Moyens financiers : <ul style="list-style-type: none"> - Action inscrite au Contrat de Territoire - Coût du projet de construction - Coût de fonctionnement de l'équipement |

| <u>RESULTATS ATTENDUS</u> |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de l'équipement 1er semestre 2020 |

| <u>INDICATEURS D'EVALUATION</u> |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'échéancier |

Priorité de l'action

0

Engagée sur 2018

Thématique :Parentalité
Animation de la vie
sociale locale**Porteur de l'action :**Interco Normandie
Sud Eure**CONSTATS**

- Existence d'une ludothèque associative itinérante qui intervient sur l'ensemble du territoire intercommunal avec pour objectif de promouvoir et de proposer des activités centrées sur le jeu et les objets ludiques
- Pas de lieu « espace ludothèque » de référencé à ce jour
- Il y a quelques années, un projet de création d'un lieu avait émergé avec l'ex 3CBI, mais n'a pu aboutir
- Les actions portées par l'association ont montré l'intérêt et la pertinence de disposer d'un tel espace
- Un projet de création d'un espace ludothèque est en cours de réflexion dans le cadre d'un vaste projet de réaménagement d'un ancien EHPAD situé sur la commune de Breteuil

AXES STRATEGIQUES

- Consolider, développer et rendre accessible les services existants

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Créer de nouvelles structures de loisirs éducatifs

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Offrir un lieu d'animation et de prêt autour du « jeu »
- Offrir un lieu de rencontre et d'échange entre les différents publics (mixité sociale, intergénérationnel...)
- Organiser des manifestations festives et fédératrices

PARTENAIRES

- La Ludo de l'Iton
- CAF de l'Eure
- L'Education Nationale
- Les communes de l'INSE
- Associations locales
- Les familles
- CIDFF
- UDAF
- Croix Rouge
- Secours populaire

PUBLIC VISE

- Les familles du territoire
- Les associations et partenaires du territoire

| <u>DESCRIPTIF DE L'ACTION</u> | <u>Echéancier</u> |
|--|---------------------------------------|
| 1. Recensement des besoins en matière de locaux et de surface pour l'aménagement du local | <i>4^{ème} trimestre 2018</i> |
| 2. Définition d'un programme d'aménagement et d'un projet éducatif et de fonctionnement répondant aux objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Travail en partenariat avec la Ludo d'Iton pour la définition du projet de la ludothèque - Détermination des modalités de la convention partenariale avec la Ludo d'Iton | <i>1^{er} semestre 2019</i> |
| 3. Appel d'offre et consultation des entreprises pour les travaux du local | <i>2^{ème} semestre 2019</i> |
| 4. Réalisation des travaux | <i>1^{er} semestre 2020</i> |
| 5. Délégation de la gestion dans le cadre d'une convention | <i>2^{ème} semestre 2020</i> |
| 6. Ouverture de l'espace ludothèque | <i>2021</i> |

| <u>MOYENS POUR LE FONCTIONNEMENT</u> |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : <ul style="list-style-type: none"> - 1 poste de ludothécaire • Moyens matériels : <ul style="list-style-type: none"> - Locaux - Matériel de jeux • Moyens financiers : <ul style="list-style-type: none"> - CAF (fonctionnement via le CEJ + investissement pour les locaux) - INSE |

| <u>RESULTATS ATTENDUS</u> |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Une ouverture adaptée aux besoins • Des propositions diversifiées • Une offre de jeux et d'activités pour toutes les générations et tous les publics • Une convention de délégation avec la Ludo D'Iton |

| <u>INDICATEURS D'EVALUATION</u> |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de prêts de jeux • Nombre de visites • Situation géographique des visiteurs • Nombre d'animation • Type de public touché |

Priorité de l'action

1
A engager sur 2019

Thématique :

Continuité éducative

Porteur de l'action :

Interco Normandie
Sud Eure

CONSTATS

- Il existe aujourd'hui 3 LAEP, 2 sont portés par l'INSE et 1 porté l'association chemin d'enfance (subventionné par l'INSE). Ces LAEP sont en direction des 0-6 ans.
- Il n'existe peu de lieux ou d'espaces parentalité pour les + de 6 ans et pour les adolescents et leurs familles (EVS , Centre social)
- Les équipes d'animateurs sont parfois témoins de relations parents/enfants questionnantes lors des accueils et départs des familles sans pouvoir offrir de relai à ces familles

AXES STRATEGIQUES

- Assurer une continuité éducative équitable sur le territoire

OBJECTIF PRINCIPAL

- Soutenir et accompagner les familles dans l'exercice de leur fonction parentale

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Placer la reconnaissance des compétences parentales comme fondement du bien-être et de l'éducation de l'enfant
- Privilégier une prévention « prévenante » attentive aux singularités individuelles, sans schéma prédictif, évaluatif ou normatif.
- Accompagner les parents dans leurs parcours aux différentes étapes de la vie de leur(s) enfant(s).
- Offrir une plateforme d'accès à l'information, de conseil et d'orientation
- Proposer des temps familiaux de partage et de détente dans un espace convivial et accessible à tous

PARTENAIRES

- CAF de l'Eure
- Conseil Départemental
- MSA Haute-Normandie
- UDAF
- Education Nationale (écoles élémentaires, collèges et lycées)
- Associations de parents d'élèves
- Les LAEP
- Les associations locales
- Les bailleurs sociaux
- CIDFF

PUBLIC VISE

- Les enfants et les jeunes jusqu'à 17 ans et leurs parents

DESCRIPTIF DE L'ACTION**Echéancier**

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1- Recensement Etat des lieux auprès des partenaires des problématiques et besoins identifiés et/ou exprimés par les familles autour des questions de parentalité dans le cadre du réseau des acteurs de l'éducation et de la parentalité | <i>1^{er} semestre 2019</i> |
| 2- Elaboration d'un projet concerté et partagé « des espaces parentalité » mobilisant les partenaires, et pour l'ensemble des publics concernés | <i>2^{ème} semestre 2019</i> |
| 3- Ouverture d'un LAEP à Rugles | <i>2^{ème} semestre 2019</i> |
| 4- Recherche de lieux potentiels | <i>2^{ème} semestre 2019</i> |
| 5- Mise en place d'une communication et de relai d'informations par les partenaires | <i>2^{ème} semestre 2019</i> |
| 6- Constitution des équipes mixtes « d'accueillants » | <i>2^{ème} semestre 2019</i> |
| 7- Ouverture d'espaces parentalité sur le territoire intercommunal Ouverts aux familles d'enfants dès l'âge de 6 ans en continuité avec les LAEP autour d'un projet éducatif. Lieu d'accueil accessible à tous les parents et leurs enfants pour leur permettre de mobiliser au mieux leurs compétences, en tenant compte de leur environnement social et culturel. Offrir la possibilité a des parents à de nombreux temps d'échanges et d'activités de nos structures : ateliers d'éveil culturel et autour de la lecture et du conte, rencontres avec les professionnels | <i>1^{er} trimestre 2020</i> |

MOYENS

- **Moyens humains :**
 - Du personnel formé comme les accueillants des LAEP et des professionnels (psy, éducateurs, assistants sociaux....)
 - Un psychologue pour mener des temps d'analyse des pratique
- **Moyens matériels :**
 - Des locaux pour accueillir le public
 - Du matériel éducatif et pédagogique
 - Du mobilier
 - Des outils de communication
- **Moyens financiers :**
 - CAF via le CEJ, le REAAP, les EVS et les Centres Sociaux
 - MSA Haute-Normandie
 - INSE

RESULTATS ATTENDUS

- Lieux identifiés et repérés par les familles
- Jours et horaires adaptés
- Projet de structure qui réponde aux besoins des familles, des enfants et des jeunes
- Des démarches partenariales entre acteurs, et des suivis concertés

INDICATEURS D'EVALUATION

- Nombre d'enfants et de jeunes reçus
- Nombre de parents reçus
- Nombre de visites
- Nombre de situation nécessitant un suivi
- Nombre de partenaires et de professionnels impliqués

Priorité de l'action

2
A engager sur 2020

Thématique :

Animation de la vie
sociale locale

Porteur de l'action :

des associations du
territoire à identifier

CONSTATS

- ACR est labellisée Point d'Appui à la Vie Associative ce qui lui permet d'agir sur l'accompagnement individuel des associations (administratif, accompagnement de projet, recherche de subvention...)
- Richesse du maillage associatif sur le territoire

AXES STRATEGIQUES

- Encourager et soutenir les initiatives collectives associant les habitants
- Renforcer la transversalité et la cohérence des actions

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Impulser une dynamique participative, et de partage des expériences
- Coordonner et créer du lien entre les acteurs concernés

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Favoriser la couverture du territoire par des Points d'Appui à la Vie Associative
- Soutenir la vie associative et accompagner les bénévoles
- Favoriser une dynamique de mise en réseau des PAVA

PARTENAIRES

- INSE
- Associations du territoire
- DDCS de l'Eure
- CAF de l'Eure

PUBLIC VISE

Tout public

- Habitants
- Associations
- Elus

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le PAVA, Point d'appui à la vie associative, est un label donné par l'État à l'échelle départementale (DDCS)

Les PAVA sont des structures d'information et de conseil de premier niveau dans les domaines de la vie quotidienne de l'association (gestion, statuts, engagement bénévole, montage de projets,...) et d'orientation des bénévoles vers les dispositifs adaptés en matière de formation, d'appui-conseil, de financements, les CRIB (centres de ressources et les organismes spécialisés).

Ils favorisent les échanges entre les associations de leur territoire d'implantation. A l'instar des CRIB, des

référents spécifiques sont identifiés et l'activité liée au PAVA ne représente qu'une partie des actions menées par les associations labellisées.

Echéancier

Les quatre missions d'un Pava :

- Accueil et primo-information ;
- Informer en matière de montage de projets : (appui méthodologique, obligations, recherche de financements...);
- Orienter vers d'autres organismes (administration, réseaux associatifs, CRIB territorialement compétent, autres Pava...);
- Relayer des informations sur l'offre de formation des acteurs associatifs rubrique ressources humaines (organisée par les acteurs de la MAIA ou d'autres partenaires).

1. Etat des lieux et recensements des possibilités de portage

2^{ème} semestre 2019

- Réunion d'information à destination des principales associations repérées comme pouvant être porteuses du label, animée par la DDCS et avec le témoignage de l'ACR.

2. Réflexion sur un projet d'organisation des PAVA à l'échelle de l'INSE

1^{er} semestre 2020

Plusieurs possibilités :

- 1 PAVA généraliste par ancien territoire
- 1 PAVA par spécificité sur le territoire :
 - Sur la thématique sociale
 - Sur la thématique sport
 - Sur la thématique culturelle

3. Contractualisation entre L'INSE et les associations labellisées sur des objectifs définis en lien avec le projet de territoire.

2^{ème} semestre 2020

MOYENS

- Moyens humains :
 - 2 à 3 associations du territoire
 - Un accompagnement technique de ces associations
- Moyens financiers :
 - Subvention DDCS
 - Participation financière INSE

RESULTATS ATTENDUS

- La couverture du territoire en PAVA
- Une mise en réseau de ces PAVA
- Le maintien, voire le renforcement de la dynamique associative

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Nombre de PAVA
- Existence de relation entre les PAVA
- Nombre d'associations sur le territoire
- Nombre d'associations accompagnées par un PAVA
- Les bénéficiaires de l'accompagnement
- Nombre de bénévoles
- Nombre et qualité des actions proposées par les associations

Priorité de l'action

2
A engager sur 2020

Thématique :

Animation de la vie sociale

Porteur de la réflexion

Interco Normandie
Sud Eure

CONSTATS

- Manque de structures d'animation de la vie sociale locale sur les territoires de Breteuil et de Mesnil-sur-Iton
- Seules les communes de Verneuil d'Avre et d'Iton, et les communes de l'ex 3CR sont dotées de structures d'animation de la vie sociale locale

AXES STRATEGIQUES

- Renforcer la transversalité et la cohérence des actions

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Renforcer les projets d'animation locale sur le territoire en direction des familles

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Identifier 1 à 2 porteurs potentiels de l'agrément EVS
- Coordonner les différentes initiatives locales (manifestation, fêtes ponctuelles) dans un projet d'animation du territoire de l'INSE

PARTENAIRES

- CAF de l'Eure
- Centre social
- Espace de vie sociale
- Associations
- Les communes
- Conseil Départemental (réflexion sur phase 1 et 3)
- MSA Haute Normandie

PUBLIC VISE

- Les familles
- Les habitants

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Echéancier

- **Mener un travail de réflexion en interne de l'INSE et en partenariat avec les structures centre social et espace de vie social et les partenaires institutionnels (CAF, CD, MSA)**
- Cadre d'agrément de ses structures par la CAF

2019

- Etat des lieux des actions menées
- Echange sur les attentes et les enjeux des structures associatives

2020

1. Identifier 1 à 2 nouveaux porteurs de l'agrément Espace de Vie Sociale

- Sur le secteur géographique de Breteuil :
3 acteurs complémentaires sur Breteuil
 - Le Parc → la jeunesse
 - La Source → les familles
 - La Ludo d'Iton → tous publics
- Sur le secteur géographique de Mesnils-sur-Iton :
4 acteurs potentiels :
 - MJC de Damville
 - MIP INSE] En attente MSAP INSE
 - MSAP la] poste
 - Association familles rurales
- Définir l'échelle du soutien politique (commune ou intercommunalité)

A compter de
2021

2. Définir une stratégie d'animation du territoire cohérente et lisible pour les habitants en s'appuyant sur différents scénarii établis par les acteurs du territoire

MOYENS

- Moyens humains :
 - Un groupe de travail
 - La coordination du groupe de travail (INSE – CAF)
- Moyens financiers
 - Demande de subvention CAF
 - Les collectivités : communes, INSE

RESULTATS ATTENDUS

- Un porteur identifié
- Un soutien politique clarifié
- La formation d'un argumentaire à destination des élus locaux
- Concrétisation des modalités du partenariat
- Une programmation concertée des animations locales
- Une mutualisation des moyens engagés (humains, matériels et financiers)

INDICATEURS D'EVALUATION

- Nombre de réunion du groupe de travail
- Production d'un projet stratégique
- Conventonnement avec les associations
- Obtention de l'agrément CAF

Priorité de l'action

1
A engager sur 2019

Thématique :

Habitat et cadre de vie

Porteur de l'action :

**Interco Normandie
 Sud Eure**

CONSTATS

- L'aire d'accueil des gens du voyage situé sur la commune de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton est vétuste et ne correspond plus aux besoins de la population des gens du voyage
-

AXES STRATEGIQUES

- Consolider, développer et rendre accessible les services existants.

OBJECTIF PRINCIPAL

- Améliorer l'accueil, l'information et l'orientation des publics sur le territoire

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Améliorer les conditions d'accueil de la population des gens du voyage, par la construction d'une nouvelle aire.
- Lutter contre l'habitat indigne

PARTENAIRES

- INSE
- Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)
- Commune de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton
- CAF de l'Eure
- ARS
- Association Départementale des gens du voyage

PUBLIC VISE

- La population des gens du voyage

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- | | |
|---|-------------------------------------|
| 1. Création d'un groupe de travail partenarial | <i>1^{er} semestre 2019</i> |
| 2. Lancement d'une étude | <i>1^{er} semestre 2019</i> |

Etat des lieux

- Etat des lieux de l'existant

- Etat des lieux des besoins de la population
- Réflexion sur la mise en conformité avec la réglementation en vigueur
- Perspectives

Elaboration d'un projet de nouvelle aire d'accueil des gens du voyage

- Création d'espaces individualisés, avec sanitaires privatifs
- Création d'espaces de vie communs

3. Lancement de l'appel d'offre pour la réalisation des travaux

4. Réalisation du projet

2020

MOYENS

- Moyens humains :
 - Un cabinet de chargé d'étude
- Moyens financiers :
 - INSE
 - CAF

RESULTATS ATTENDUS

- Un nouvel aménagement plus accueillant et plus adapté

INDICATEURS D'EVALUATION

- Réalisation d'un nouvel aménagement d'aire d'accueil des gens du voyage

Priorité de l'action

1
A engager en 2019

Thématique :

Continuité éducative

Porteur de l'action :

Interco Normandie
Sud Eure

CONSTATS

- Certains enfants sont repérés comme rencontrant des difficultés sociales, de comportement... par des structures scolaires, de loisirs, mais ces difficultés ne sont pas systématiquement croisées entre partenaires

AXES STRATEGIQUES

- Assurer une continuité éducative équitable sur le territoire

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Prévenir les situations à risques

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Favoriser l'échange d'informations entre acteurs éducatifs et sociaux
- Partager une expertise de la ou des problématiques spécifiques pour chaque situation
- Proposer des solutions de prise en charge adaptée afin d'éviter toute rupture de lien entre l'enfant, la famille et les services

PARTENAIRES

- Département de l'Eure (UTAS)
- Direction de l'enfance jeunesse et des sports

PUBLIC VISE

- Les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans et leurs parents
- Les acteurs de l'action socio-éducative et sociale

DESCRIPTIF DE L'ACTIONEchéancier

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1. Rencontre d'interconnaissance entre la direction de l'enfance de la jeunesse et des sports de l'INSE et les services de l'UTAS du Département | 1er semestre 2019 |
| 2. Elaboration du projet de fonctionnement du réseau Construction d'une charte de fonctionnement | 1er semestre 2019 |
| 3. Réunions du réseau de veille et de prévention et de suivi | 2 ^{ème} semestre 2019 |
| 4. Construction du partenariat dans le cadre des Projets d'Accueil Individualisé Dans le cadre de situations individuelles, où l'enfant fréquente les structures petite enfance –enfance- jeunesse de l'INSE, et que la famille est également | 2 ^{ème} semestre 2019 |

suivie par les services du Département, un Projet d'Accueil Individualisé est alors élaboré en accord avec la famille.

5. Organisation de temps de formation à titre préventif

A partir de 2020

MOYENS

- **Moyens humains :**
 - Les acteurs du réseau
 - Un coordinateur du réseau
 - Les familles concernées
- **Moyens matériels :**
 - Une salle de réunion
- **Moyens financiers :**
 - Valorisation du temps de travail des acteurs associés à ce réseau

RESULTATS ATTENDUS

- Un travail partenarial sur des situations difficiles
- Meilleure identification des situations à risques
- Meilleure connaissance partenariale et des champs d'interventions

INDICATEURS D'EVALUATION

- Nombre de réunions
- Présence des acteurs
- Quantifier les problématiques repérées

Priorité de l'action

1
A engager sur 2019

Thématique :

Mobilité

Porteur de l'action :

**Interco Normandie
Sud Eure**

CONSTATS

- La mobilité est identifiée comme une problématique pour la population sur le territoire, selon le lieu d'habitation, l'âge et la situation de l'habitant.
- Des solutions de mobilité sont parfois proposées sur des anciens territoires, mais pas à l'échelle de l'INSE

AXES STRATEGIQUES

- Créer les conditions pérennes pour renforcer la qualité de vie en termes de santé, d'éducation, d'accès aux droits et de mobilité.

OBJECTIF PRINCIPAL

- Promouvoir une mobilité accessible et écoresponsable

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Approfondir la réflexion concernant les problématiques de mobilité, en menant un diagnostic
- Définir un projet d'actions répondant à ces problématiques de mobilités

PARTENAIRES

- Conseil Départemental (Pacte territorial d'insertion)
- ARS
- CAF de l'Eure
- MSA Haute Normandie
- Région Normandie
- Associations
- Familles Rurales
- Communes
- Ecoles
- Familles / habitants

PUBLIC VISE

- Personnes âgées
- Public scolaire
- Jeunes hors périodes scolaires (loisirs, ...)
- Tout public pour rendez-vous médicaux, commerces et loisirs.
- Public sans permis

DESCRIPTIF DE L'ACTION

1. Création d'un groupe de suivi des acteurs de la mobilité

- Identification des personnes ressources
- Mobilisation de ces personnes pour s'engager dans la démarche

Janv - mars 2019

2. Etablissement d'un diagnostic

- Identification d'un coordonnateur de cette fiche action et/ou recrutement d'un chargé de mission « mobilité » à l'INSE
- Etat des lieux
 - Recensement du parc existant de véhicules (voitures, cycles, bus)
 - Etat des lieux des services de mobilité existants sur le territoire
 - Identifier des nouveaux services de mobilité pertinents :
 - Auto stop organisés (RézoPouce)
 - Mutualisation le parc de véhicules et le mettre à disposition (vélo, VAE des partenaires, associations, habitants)
 - Pédibus / vélo-bus (écoles)
 - Transport à la demande : navette avec des rotations rapides et ponctuelles
- Lancement d'une enquête
 - Enquête préalable déléguée aux Communes et autres partenaires par l'INSE
 - Etablir un diagnostic plus complet de l'offre et des besoins de mobilité, selon les publics, les communes
- Lancement d'une étude de faisabilité en vue de l'ouverture de nouveaux services pertinents

*Mars – septembre
2019*

3. Construction d'un projet de mobilité sur le territoire

- Création de services de mobilités :
 - Identification du porteur du ou des actions
 - Création des outils de communication
 - Calcul de la participation des usagers
 - Mise en place de l'accès au service et gestion du planning (Centre d'appels)
 - Mise à disposition de véhicules / vélos /
 - Développement du transport à la demande / transport solidaire
- Travailler sur les freins psychologiques à la mobilité
 - Sensibiliser les « encadrants » (animateurs, enseignants, travailleurs sociaux, éducateurs à la pratique de la mobilité « alternative »)
- Favoriser les actions collectives en matière de mobilité (sorties scolaires, actions des travailleurs sociaux, sorties familles)
 - Défis familles « mobilité »
 - Accompagner le changement / co-agir

1^{er} semestre 2020

4. – Mise en œuvre du projet

*A partir du 2^{ème}
semestre 2020*

MOYENS

- Moyens humains :
 - Un coordonnateur du projet et / ou un chargé de mission « mobilité »
 - Un collectif partenarial porteur de l'action
- Moyens matériels :
 - Une salle de réunion
 - A définir selon les actions retenues
- Moyens financiers :
 - Financement Leader
 - Participation INSE
 - Conseil Départemental au titre de l'insertion
 - Région Normandie
 - Conférence des financeurs (pour le public personnes âgées)

RESULTATS ATTENDUS

- Moins d'enfermement de la population
- Briser l'isolement
- Impliquer les acteurs locaux
- Cartographie de l'existant
- Autonomie de mobilité vers l'activité salariale, culturelle, ...
- Utilisation plus importante des offres sur le territoire et en dehors
- Harmonisation d'une offre de mobilité sur le territoire

INDICATEURS D'EVALUATION

- Taux de retour de l'enquête
- Production d'un état des lieux des services existants
- Taux de satisfaction des usagers
- Création de nouveaux services ou outils

Priorité de l'action

0
Engagée sur 2018

Thématique :

Mobilité

Porteur de l'action :

Wimoov

CONSTATS

- Existence d'une auto-école portée par la MJC D'Evreux depuis 27 ans pour tous les publics fragiles, qui est déployée sur Verneuil depuis une dizaine d'années
- Des sollicitations et des besoins identifiés par de nombreux acteurs locaux
- Un programme européen LEADER qui soutient les projets de mobilité solidaire

AXES STRATEGIQUES

- Créer les conditions pérennes pour renforcer la qualité de vie en termes de santé, d'éducation, d'accès aux droits et de mobilité.

OBJECTIF PRINCIPAL

- Promouvoir une mobilité accessible et écoresponsable

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Favoriser l'accès ou le maintien dans l'emploi des publics en parcours d'insertion professionnelle
- Développer la capacité à se déplacer des publics fragiles / accompagner vers l'autonomie des personnes en difficultés d'insertion sociale et professionnelle
- Sensibiliser le réseau des prescripteurs aux enjeux de la mobilité inclusive.

PARTENAIRES**Partenaires opérationnel**

- Permis pour l'avenir
- ADS emploi / ADS insertion

Partenaires prescripteur

- Pôle Emploi
- Mission Locale
- CCAS
- Conseil Départemental – service insertion/mobilité

Partenaires financiers

- INSE
- Leader

PUBLIC VISE

- Demandeurs d'emploi
- Bénéficiaires RSA
- 18 25 ans.- public Mission Locale

DESCRIPTIF DE L'ACTION**Echéancier**

- Une étude de faisabilité a été réalisée par le cabinet Opus 3 ; entre octobre 2016 et octobre 2017, à l'échelle de l'ex pays d'Avre d'Eure et d'Iton.

Une proposition de mise en œuvre et de fonctionnement a été élaborée.

- Mise en place d'une convention de partenariat entre L'Interco Normandie Sud Eure, Wimoov, permis pour l'Avenir (MJC) et ADS sur 3 ans, pour la mise en œuvre du dispositif, précisant les engagements et obligations des parties
- Création d'un comité de pilotage animé par l'Interco Normandie Sud Eure regroupant tous les co-financeurs et partenaires (Wimoov, MJC, ADS) pour
 - Coordonner l'action des partenaires
 - Evaluer / ajuster le projet et les outils
 - Assurer le suivi budgétaire
- Création d'un « Comité de suivi » animé par l'Interco Normandie Sud Eure regroupant les co-financeurs et partenaires
 - Etablir le bilan partagé du projet
 - Communiquer sur le projet
 - Evaluer collectivement l'expérimentation
- Le public, est orienté par les prescripteurs (Pôle Emploi, Mission Locale), vers un guichet unique de mobilité, qui est le point d'accès à la démarche d'accompagnement.

2019-2021

1. Guichet unique mobilité

- Gestionnaire : Wimoov
- Guichet d'accueil et d'orientation

2^{ème} trimestre 2019

2. Evaluation des compétences en mobilité

- Gestionnaires : Wimoov et ADS Emploi
- Après la réalisation d'un bilan de compétence, 2 orientations sont possibles :
 - L'auto-école sociale
 - Des solutions alternatives (co-voiturage, location de 2 roues, transport collectif, TAD, vélo...) en lien avec la fiche action « Mobilité »

3. Auto-école sociale

- Gestionnaires : Permis pour l'avenir
- Accompagnement renforcé (évaluation et remise à niveau) et passage du permis

MOYENS

- **Moyens humains :**
 - Salarié Wimoov
 - Salarié ADS emploi
 - Salariés MJC Evreux
- **Moyens financiers :**
 - Wimoov
 - Conseil Départemental
 - Leader
 - INSE

RESULTATS ATTENDUS

- Plus grande autonomie des personnes fragiles en matière de déplacements
- Meilleure insertion professionnelle des personnes.

INDICATEURS D'EVALUATION

- Nombre de personnes rencontrées et le ratio par rapport aux prescriptions auprès du guichet unique mobilité
- Nombre bilan de compétences mobilité réalisés
- Nombres de personnes inscrites à l'Auto-Ecole Sociale
- Nombre de bénéficiaires ayant obtenu l'examen du permis de conduire
- Nombre de bénéficiaires ayant pu accéder ou maintenus dans l'emploi ou la formation.

Priorité de l'action

0
Engagée sur 2018

Thématique :

Santé

Porteur de l'action :

Co portage

CONSTATS

- Un taux de surmortalité par rapport à la moyenne nationale compris entre 15 et 25%
- Taux de surmortalité supérieur à 45% pour les pathologies liées à la consommation d'alcool et pour les troubles mentaux et du comportement
- Vieillesse de la population du territoire
- Important nombre de départ à la retraite de médecins d'ici à 2022
- Non renouvellement des médecins, le territoire n'étant pas attractif pour les jeunes médecins

AXES STRATEGIQUES

- Construire une identité positive
- Créer les conditions pérennes pour renforcer une qualité de vie en terme de santé, d'éducation, d'accès aux droits et de mobilité

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Renforcer l'attractivité du territoire pour l'exercice des professions de santé
- Garantir à l'usager l'accès à une offre de services en santé de proximité à chaque étape de son parcours de soin, tout en conciliant qualité et sécurité

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Organisation des professionnels de santé en pluridisciplinarité sur le territoire
- Consolider l'accès aux soins de 1^{er} recours sur les territoires fragilisés

PARTENAIRES

- Professionnels de santé
- Union Régionale des Médecins Libéraux
- Union Régionale des Professions de Santé
- ARS
- Conseil Départemental (Mission Politique santé)
- Région Normandie
- Etat
- Etablissement de santé du territoire
- EHPAD du territoire
- INSE

PUBLICS VISES

- Les professionnels de santé
- Les habitants du territoire

| DESCRIPTIF DE L'ACTION | Echéancier |
|--|--|
| <p>1. Soutien à la création de Pôles de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) Basé sur le volontariat, un PSLA est une organisation pluridisciplinaire de professionnels de santé dans un bassin de vie. Cette organisation peut être conçue en multi-sites ou sur un seul site. Le PSLA regroupe des professionnels de santé libéraux et peut aussi intégrer des acteurs des domaines médicaux-sociaux, en collaboration avec les structures et les établissements sanitaires existants sur le territoire</p> <p>2 PSLA à ce jour sur le territoire, validés en phase 2 par l'ARS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PSLA du bassin de Verneuil-sur-Avre, organisée en multi-site, Verneuil étant le pôle principal, avec des antennes à Bourth et Tillières-sur-Avre. Construction programmée, sur l'ancien site de Carrefour, d'une structure médico-sociale regroupant : <ul style="list-style-type: none"> - Une maison de santé pluridisciplinaire, pour rassembler près de 35 professionnels - La Plateforme Territoriale d'Appui - Les services sociaux du Département. • PSLA du canton de Breteuil-sur-Iton, organisé en un seul site sur le Commune de Breteuil. Création programmée d'une maison de santé pluridisciplinaire, sur un lieu encore à déterminer, pour rassembler près de 16 professionnels. | <p>2019-2022</p> <p><i>Octobre 2021</i></p> <p><i>Mars 2022</i></p> |
| <p>2. Cabinet médical L'INSE a aménagé un premier cabinet médical à Mesnils-sur-Iton, dans une maison dont elle est propriétaire. 1 médecin occupe ce cabinet à ce jour, mais il est programmé de réaliser des travaux pour l'accueil de 4 médecins au total.</p> | <p>2019-2022</p> |
| <p>3. Centre de santé Les élus de l'INSE souhaitent étudier l'opportunité de création d'un centre de santé, avec des médecins salariés. Ils envisagent dans un premier temps une expérimentation avec 1 médecin, pour les maisons médicales pluridisciplinaires de Bourth et Tillières-sur-Avre.</p> | <p><i>Expérimentation en 2019</i></p> |
| <p>4. Développement de la télémédecine La télémédecine met en rapport entre eux, par voie des nouvelles technologies</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit le patient et un ou plusieurs professionnels de santé - soit plusieurs professionnels de santé <p>Elle permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'établir un diagnostic - D'assurer, pour un patient à risque, un suivi dans le cadre de la prévention ou un suivi post thérapeutique - De requérir un avis spécialisé - De préparer une décision thérapeutique - De prescrire des produits, de prescrire et de réaliser des prestations ou des actes - D'affecter une surveillance de l'état des patients | <p>2019-2022</p> |

Les 5 actes de télémédecine sont :

- la téléconsultation
- le télé-expertise
- la télésurveillance
- la téléassistance
- la régulation médicale

A ce jour, seul l' EHPAD de Verneuil d'Avre et d'Iton est équipé de télémédecine. Programmation de l'équipement de 4 autres EHPAD (2 à Breteuil et 2 à Rugles.) en 2019.

5. Installation d'une Plateforme Territoriale d'Appui (PTA)

2018

Les PTA ont pour objectifs de « libérer » du temps médical et d'aider le médecin traitant à rendre en charge et à organiser le parcours de soins de ses patients les plus complexes, dans leur dimension sanitaire, médico-social et sociales. C'est donc un service complémentaire et de soutien pour les médecins dans la pris en charge des patients.

- Ses missions :
 - Information et orientation des professionnels de santé
 - Appui à l'organisation des parcours complexes
 - Appui aux pratiques et initiatives professionnels

Création en 2018 de la PTA Sud Eure, en gestion associative, avec la création de poste de :

- Coordination
- Gestionnaire de parcours
- Secrétariat

Installation de la PTA prévue dans la structure commune médico-sociale, qui accueillera également la maison de santé pluridisciplinaire, à Verneuil

Octobre 2021

6. Création d'une Communauté de Professionnels Territoriale de Santé (CPTS)

Au cours des 4 années 2019-2022

Les CPTS, créée par la loi de modernisation du système de santé de 2016, constituent un espace d'organisation et de coordination des professionnels de santé autour d'une population donnée : entre 20 000 et 100 000 habitants. Dans le cadre de Ma santé 2022, elles se verront confiées :

- 6 missions prioritaires correspondant aux besoins premiers de la population dans les territoires :
 - La réalisation d'actions de prévention
 - La garantie d'accès à un médecin traitant pour tous les habitants d'un territoire
 - La réponse aux soins non programmés (c'est-à-dire la possibilité d'obtenir un rendez-vous dans la journée, en cas de nécessité
 - L'organisation de l'accès à des consultations de médecins spécialistes dans des délais appropriés
 - La sécurisation des passages entre les soins de ville et l'hôpital
 - Le maintien à domicile des personnes fragiles, âgées ou poly-pathologiques

7. Plan d'accueil

2019

Le Département, soucieux de l'accès aux soins des Eurois, s'est engagé dans une politique visant à lutter contre la désertification médicale. Ce plan prévoit ainsi le

déploiement d'actions afin de favoriser la réalisation des stages en médecine dans l'Eure, et faciliter l'installation des professionnels de santé.

Actions déployées :

- Création d'une "Prime de sujétion particulière" de 200€/mois de stage effectué sur le département pour les internes en médecine ;
- Mise en place de "l'accueil unique au service du médecin généraliste" pour faciliter l'installation des médecins sur le territoire ;
- Faciliter l'emploi du conjoint du médecin par un cabinet de recrutement ;
- Favoriser ma création de Pôle de Santé Libéraux Ambulatoires (PSLA).

*Réflexion sur
2019*

Le Département souhaite développer certaines actions à l'échelon intercommunal.

L'INSE et les communes du territoire ont été sollicités pour participer dans le développement d'actions permettant de :

- Développer un "pack découverte" du département (vie culturelle, patrimoine vie sportive) ;
- Promouvoir et organiser des rencontres entre les stagiaires et les professionnels de santé du territoire ;
- Aider les stagiaires en médecine à trouver un logement.

MOYENS

- **Moyens humains :**
 - De nouveaux médecins
 - Des coordinateurs
- **Moyens matériels :**
 - Des locaux pour l'installation des PSLA
 - De l'équipement de télémédecine
 - Des outils d'information et de communication
- **Moyens financiers :**
 - ARS, INSE, Région, Département, communes
 - Inscription des maisons de santé pluridisciplinaires au contrat de territoire
 - DETR (pour la construction des maisons de santé pluridisciplinaire)

RESULTATS ATTENDUS

- L'arrivée de nouveaux médecins
- Création de 2 maisons de santé
- Renouvellement de l'offre de soin
- Amélioration de l'état de santé de la population du territoire

INDICATEURS D'EVALUATION

- Nombre d'arrivée de nouveaux médecins
- Statistiques de la PTA
- Evolution du recours à la télémédecine
- Niveau de satisfaction de la population
- Baisse des indicateurs de surmortalité

Priorité de l'action

1
A engager sur 2019

Thématique :

Santé

Porteur de l'action :

Interco Normandie
Sud Eure

CONSTATS

- Taux de surmortalité évitable important sur le territoire, en lien principalement avec les pathologies de troubles mentaux, le tabagisme et l'alcool.
- L'existence entre 2010 et 2015 de 2 coordonnateurs du Réseau Local de Promotion de la Santé, dynamiques et identifiés par les partenaires
 - Réseau Risle Charentonne , pour la 3CR
 - Réseau Avre Eure et Iton, pour la 3CBI, la CCPD et la CCPV

AXES STRATEGIQUES

- Créer les conditions pérennes pour renforcer la qualité de vie en termes de santé, d'éducation, d'accès aux droits et de mobilité.

OBJECTIF PRINCIPAL

- Développer une politique de prévention et de promotion de la santé auprès de la population

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Accompagner la politique de promotion de la santé dans le territoire
- Contribuer à améliorer le parcours de santé de la population
- Faciliter l'accès à la prévention et à l'éducation pour la santé des populations les plus vulnérables

PARTENAIRES

- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Région Normandie
- Communauté de Communes des Pays de l'Aigle
- Professionnels de santé
- Acteurs sociaux
- IREPS
- MSA Haute-Normandie

PUBLIC VISE

- Public vulnérable en matière de santé

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Echéancier

1. Recrutement d'un coordonnateur du RTPS

2^{ème} trimestre 2019

Recrutement en partenariat avec la Communauté de Communes des pays de l'Aigle d'un coordinateur pour les 2 territoires.

Ses missions :

- Animer et coordonner le réseau des acteurs de santé du territoire
- Elaborer et suivre le programme d'actions
- Contribuer au renforcement des compétences des acteurs locaux
- Informer et sensibiliser
- Contribuer aux travaux et à la mise en œuvre du projet régional de santé

2. Réalisation d'un diagnostic partagé

Etat des lieux des actions existantes et des ressources disponibles au regard des indicateurs sanitaires et sociaux

2^{ème} semestre 2019

3. Elaboration d'une stratégie de santé avec la définition d'un programme d'actions triennales

1^{er} semestre 2020

4. Coordination, animation du réseau et appui technique aux porteurs de projet

2020-2022

MOYENS

• **Moyens humains :**

- 1 coordonnateur RTPS
- Des offres de prévention santé menées par des partenaires : MSA...

• **Moyens matériels :**

- 1 bureau sur l'INSE

• **Moyens financiers :**

- ARS (financement du poste de coordonnateur + charges de fonctionnement)
- Région Normandie
- CdC des pays de l'Aigle
- INSE
- MSA Haute-Normandie

RESULTATS ATTENDUS

- Des actions de prévention et de promotion diversifiées
- Une amélioration de l'état de santé de la population
- Une mise en réseau des acteurs
- Des formations proposées aux acteurs locaux

INDICATEURS D'EVALUATION

- Nombre d'actions de prévention menées, par public et par thématique
- Evolution favorable des indicateurs de santé
- Niveau de participation et d'implication des acteurs à la vie du réseau
- Thèmes des formations proposées
- Nombre de formations proposées

Priorité de l'action

1
A engager sur 2019

Thématique :

Santé

Porteur de l'action :

Une structure
Médico-sociale

CONSTATS

- Population vieillissante du territoire
- Recours au maintien à domicile plus important, sollicitant les solidarités familiales
- Les proches aidants peuvent être confronté à la problématique d'épuisement
- Pas de structure de répit sur le territoire

AXES STRATEGIQUES

- Créer les conditions pérennes pour renforcer une qualité de vie en terme de santé, d'éducation, d'accès aux droits et de mobilité

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Prévenir des situations d'épuisement et les risques inhérents à la rupture de la relation aidant/aidé, en proposant une offre de répit sur le territoire.

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Répondre aux besoins d'information, d'écoute de conseils et de relais des proches aidants
- Proposer diverses prestations de répit ou de soutien à la personne malade, à son aidant ou au couple aidant-aidé
- Offrir du temps libéré ou accompagné
- Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle de la personne malade et de son aidant et lutter contre le repli et la dépression du couple aidant-aidé

PARTENAIRES

- ARS
- Département de l'Eure : CLIC, MAIA
- Associations d'aide à domicile (ADMR, ADS prest'à dom)
- Structures médico-sociales
- SAAD
- Professionnels de santé
- Accueils de jours
- Dispositifs d'appui : PTA
- CARSAT
- MSA Haute-Normandie

PUBLIC VISE

- Les personnes aidées : personnes âgées atteintes d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer, parkinson et sclérose en plaques) ou en perte d'autonomie.
- Les personnes aidantes
- Les personnes âgées fragiles

L'aidant familial est la personne qui vient en aide, à titre non professionnel, en partie ou totalement, à une personne âgée dépendante ou à une personne handicapée de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne

La notion de répit peut se définir comme la prise en charge temporaire physique, émotionnelle et sociale d'une personne en perte d'autonomie dans le but de permettre un soulagement de son proche aidant et ainsi éviter un épuisement qui compromettrait aussi bien sa santé que la vie à domicile de la personne aidée.

1. Missions des plateformes d'accompagnement et de répit

- Répondre aux besoins d'information, d'écoute, de conseils et de relais des proches aidants pour les conforter dans leur rôle d'aidants dans une logique de proximité
- Participer au repérage des besoins des personnes ; aidants et aidés
- Proposer diverses prestations de répit ou de soutien à la personne malade, à son aidant ou au couple aidant-aidé et l'orienter vers une ressource adaptée au besoin si nécessaire
- Être un interlocuteur des dispositifs d'appui à la coordination territoriale des parcours (CLIC, MAIA, PTA ...)
- Être l'interlocuteur privilégié des médecins traitants chargés de suivre la santé des proches aidants et des patients et de repérer les personnes « à risque »
- Offrir du temps libéré (aide se substituant à celle apportée par l'aidant / séparation de l'aidant et de l'aidé) ou accompagné (sans séparation / intégrant la dimension de « bon temps passé ensemble »)
- Informer et soutenir les aidants pour les aider à faire face à la prise en charge d'une personne souffrant d'une maladie neurodégénérative
- Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle de la personne malade et de son aidant et lutter contre le repli et la dépression du couple aidant-aidé

2. Domaines d'intervention des professionnels de la plateforme d'accompagnement et de répit :

- Des activités de soutien et d'écoute à destination des proches aidants ou du couple aidants-aidé
- Des activités favorisant le maintien du lien social du proche aidant ou du couple aidants-aidé
- Des activités d'information et de formation des proches aidants ou du couple aidant-aidé
- Des solutions de répit pour l'aidé

3. Les caractéristiques du porteur de projet

Les critères à remplir pour un accueil de jour souhaitant porter une plateforme d'accompagnement et de répit :

- Être un accueil de jour autonome d'au moins 6 places installées avec un projet de service spécifique
- Ou être un accueil de jour d'au moins 6 places installées adossé à un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Être bien implanté sur le territoire et travailler en réseau notamment avec les partenaires du domicile et du soin

4. Les personnels



Les personnels de la plateforme peuvent être :

- Infirmier
- Ergothérapeute
- Psychomotricien
- Assistant en soins en gérontologie
- Auxiliaire de vie sociale
- Psychologue

Mise en œuvre de l'action

*Budgétée par
l'ARS à partir
de 2019*

MOYENS

- **Moyens humains :**
 - Une structure médico-sociale porteuse
 - Des professionnels
- **Moyens matériels :**
 - Un lieu d'implantation, d'accueil et d'orientation
 - Une salle de réunion
 - Des outils d'information et de communication
- **Moyens financiers :**
 - ARS
 - Département de l'Eure
 - INSE
 - Conférence des financeurs
 - Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
 - Autres caisses
 - Mutuelles
 - Participation de usagers
 - MSA Haute-Normandie (dans le cadre de l'action « santé des aidants »)

RESULTATS ATTENDUS

- Création d'un parcours d'offres de répit pour le couple aidant/aidé
- Une prise en charge plus adaptée pour limiter l'épuisement de l'aidant
- Des temps d'information et de formation sur les maladies spécifiques et leurs conséquences au quotidien

INDICATEURS D'EVALUATION

- Nombre de jours d'ouverture par an
- Nombre de personnes ayant consulté la plateforme dans l'année
- Etendu du territoire couvert
- Délais moyen pour accéder à la plateforme
- Nombre de journées réalisées pour les aidants
- Nombre d'aidants ayant bénéficié d'une prestation
- Nombre d'aidants selon la pathologie
- Existence d'une liste d'attente
- Activités et services proposés

Priorité de l'action

0
Engagée sur 2018

Thématique :

Accès aux droits et aux services

Porteur de l'action :

Eure Normandie Numérique

CONSTATS

- Importance pour l'activité économique que les entreprises aient accès au haut débit
- De plus en plus de démarches administratives sont dématérialisées

AXES STRATEGIQUES

- Construire une identité positive

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Réduire la fracture numérique

PARTENAIRES

- Etat (29%)
- Région (28%)
- Département (21%)
- INSE (22%)

PUBLIC VISE

- Les particuliers
- Les entreprises
- Les établissements publics

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le Syndicat Mixte Eure Normandie Numérique a en charge le déploiement du réseau numérique en haut et très haut débit sur l'ensemble du Département, pour tous d'ici 2025 en fixant 2 étapes :

- D'ici 2020, 94% des Eurois devront avoir accès à un débit minimal de 8Mbit/s (contre 65% en 2017) et une majorité d'entre eux en fibre optique jusqu'à l'abonné (débit de 100Mbit/s)
- Sur la période 2020-2025 le très haut débit par la fibre à l'abonné sera généralisé.

Pour le territoire de l'INSE, 2 phases sont identifiées :

- 1^{ère} phase : 2018-2020
 - Montée en débit
 - Déploiement de la fibre optique
 - Couverture de 80% du territoire (ex territoire de la 3CR, ...)
- 2^{ème} phase : 2020-2022
 - Déploiement de la fibre optique
 - Couverture de 97% du territoire

MOYENS

- **Moyens financiers**
 - Etat
 - Région Normandie
 - Conseil Départemental
 - INSE

RESULTATS ATTENDUS

- Couverture de 97 % du territoire

INDICATEURS D'EVALUATION

- Taux de couverture

Priorité de l'action

0
Engagée sur 2018

Thématique :

Vie économique

Porteur de l'action :

Interco Normandie
Sud Eure

CONSTATS

- Les emplois de demain sont des emplois que l'on crée soit même
- Le parcours pour créer son entreprise est complexe
- Les créations d'entreprises sont fragiles durant les premières années

AXES STRATEGIQUES

- Dynamiser la vie économique

OBJECTIF PRINCIPAL

- Favoriser l'entrepreneuriat

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Permettre aux entrepreneurs du territoire de l'INSE de bénéficier de conseil de 1^{er} niveau
- Améliorer l'accompagnement des projets pour augmenter les chances de succès et leur pérennité
- Mobiliser collectivement les outils de chacun des partenaires

PARTENAIRES

- INSE
- Chambre du Commerce et de l'Industrie Porte de Normandie
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Eure
- Initiative Eure
- Région Normandie
- Conseil Départemental

PUBLIC VISE

- Les créateurs d'entreprise et ou repreneurs
- Les chefs d'entreprise ayant un projet de développement

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Echéancier

1. SIGNATURE D'UNE CHARTE COMMUNE

Septembre 2018

- Rédaction d'une charte commune aux partenaires
- Création d'un lieu unique d'information de proximité pour tous les créateurs d'entreprise et plus largement tout chef d'entreprise ayant un projet de développement, regroupant les 6 partenaires
- Définition des rôles de chaque partenaire

2. FONCTIONNEMENT DU GUICHET UNIQUE

*A partir de
Septembre 2018*

- Accueil sur rendez-vous pour un 1^{er} niveau de conseil en matière d'aide administratives, juridiques, financières ...
- Proposition de rendez-vous complémentaires pour un accompagnement plus approfondi et plus individualisé avec un ou plusieurs des six partenaires
- Prise des rendez-vous auprès d'un numéro de téléphone unique, auprès d'un agent de l'INSE
- Journée de permanence des rendez-vous : le jeudi après-midi
- Lieu des rendez-vous : antenne locale de la Chambre du Commerce et de l'industrie à Verneuil d'Avre et d'Iton

3. DEVELOPPEMENT DU GUICHET UNIQUE

Janvier 2019

- Création d'un support numérique partagé entre les partenaires
- Diffusion de l'outil de communication « Ici, je monte ma boîte », attachée au guichet unique de la Région Normandie
- Formation du personnel gérant les demandes de rdv
- Création de temps collectifs d'information sous forme de conférence

RESULTATS ATTENDUS

- Augmentation du nombre de création d'entreprises
- Développement des entreprises existantes

INDICATEURS D'EVALUATION

- Nombre de créateurs d'entreprise reçu lors d'un Rdv de 1^{ER} Niveau
- Nombre de rdv complémentaires
- Nombre de créations d'entreprise depuis la mise en place du Guichet unique
- Taux de croissance des entreprises

Priorité de l'action

1
A engager sur 2019

Thématique :

Emploi - insertion

Porteur de l'action :

Interco Normandie
Sud Eure

CONSTATS

- Méconnaissance des différents services existants par les acteurs et par les habitants
- Beaucoup d'informations mais non exploitées ou non accessibles (internet...)
- Inadéquation entre l'offre de formation du territoire et les besoins locaux

AXES STRATEGIQUES

- Consolider, développer et rendre accessible les services existants
- Dynamiser la vie économique

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Rendre lisible les acteurs de l'emploi et de l'insertion
- Mieux répondre aux besoins du territoire et propositions des acteurs économiques du territoire

OBJECTIFS SECONDAIRES

- Fédérer les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation
- Faire émerger des projets entre acteurs au service du public

PARTENAIRES

- Pôle Emploi
- Mission Locale
- Cap Emploi
- Association ADS insertion
- Agence intérim
- Les collectivités
- Les entreprises
- Education Nationale
- Département de l'Eure (service espace insertion)
- Région Normandie
- Sous-Préfecture
- Caf de l'Eure
- MSA Haute Normandie
- DIRECTE

PUBLIC VISE

- Les partenaires cités
- Les demandeurs d'emploi
- Les salariés
- Les entrepreneurs

DESCRIPTIF DE L'ACTION

1. Recensement des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation

Avril –septembre 2019

- Création d'un groupe de suivi
- Lister les structures existantes en termes d'offre de services
- Désignation d'un référent chargé de contacter tous les partenaires (mairies, associations, institutions...)
- Etablissement d'un guide du recensement
- Répertorier les manques
- Recenser les besoins

2. Diffusion du recensement

Octobre - décembre 2019

- Définir le moyen de communication du résultat du recensement
 - Support multimédia et / ou papier / mailing à destination :
 - 1 plaquette pour une diffusion plus large
 - 1 catalogue (numérique – papier) pour diffusion aux acteurs relais
- Diffusion auprès
 - De la population (via les acteurs du territoire)
 - Des entreprises
 - Des partenaires

3. Création du réseau, animation et pérennisation du réseau

2020-2022

- Création d'une charte de fonctionnement du réseau
- Création d'un site internet unique avec 2 portes d'entrée :
 - Professionnels
 - Particuliers
- Observatoire de l'emploi, de l'insertion et de la formation
- Animation de temps d'information auprès du public

MOYENS

- **Moyens humains :**
 - 1 coordinateur du réseau
 - Des conseillers en évolution professionnelle
 - Un créateur de la plateforme internet
- **Moyens matériels :**
 - Salle de réunion
 - Matériel informatique
- **Moyens financiers :**
 - Valorisation du temps de travail dans le cadre du réseau pour les membres

RESULTATS ATTENDUS

- Obtenir un recueil des acteurs de l'emploi et de l'insertion mobilisables sur le territoire
- Identification des besoins
- Adéquation de l'offre et de la demande
- Réalisation du support de communication
- Dynamisme du réseau, réactivité des infos
- Communication sur la vie du réseau

INDICATEURS D'EVALUATION

- Nombre et régularité des partenaires
- Nombre d'offres
- Nombre d'offres couvertes
- Nombre de demandes
- Nombre de demandes couvertes
- Nombre d'entrée en formation
- Taux de satisfaction des usagers

ANNEXES

| | |
|--|-----|
| Lexique | 129 |
| Résultat sondage | 130 |
| Liste des participants/acteurs à la démarche | 144 |



ADEA : Association Départementale pour l'Aide à l'Enfance et aux Adultes en difficulté

ADIL : Association Départementale d'Information sur le Logement

ADISSA : l'Association Départementale d'Insertion Santé et de Soins des Addictions

ADS Emploi : Ateliers De la Solidarité

ARS : Agence Régionale de santé

CARSAT : Caisse D'Assurance Retraite et de Santé Au Travail

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CIDFF : Centre d'Informations sur le Droits des Femmes et des Familles

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CMS : Centre Médico-social

CMP : Centre Médico-psychologique

CLIC : Centres Locaux d'Information et de Coordination (ouvert aux personnes âgées et à leur entourage)

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Socialé

Ecrivains Publics : L'écrivain public aide les usagers, d'un point de vue rédactionnel et administratif, dans leurs démarches quotidiennes : lo-gement, aide sociale, santé...

Huissier : Lors de litiges, il se charge de rendre des actes ou décisions exécutoires, autrement dit, il s'assure que le jugement soit honoré et appliqué.

Mission Locale : Espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé...

MSA : Mutuelle Sociale Agricole

Point Info Energie : Service public de conseils gratuits et indépendants sur les économies d'énergie

LEADER : Liaison Entre les Acteurs de Développement Rural

PSLA : Pôle de Santé Libéral Ambulatoire

PTA : Plateforme Territoriale d'Appui

SDAASAP : Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services Au Public

Des élus - du COPIIL - Des partenaires - Des services
INSE - Des habitants

Un outil qui permet d'identifier la subjectivité et non l'objectivité, il s'agit d'une récolte de point de vue des habitants, des élus, des acteurs, et services à un instant donné. Se sont possiblement des éléments liés à la représentation de chacun.

OC accolades



SONDAGE

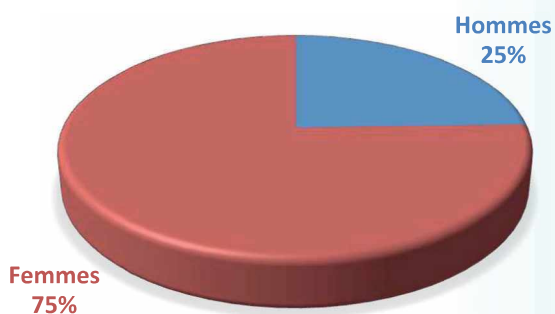
VOTRE AVIS
NOUS INTÉRESSE

QUI A REPONDU AU SONDAGE ?

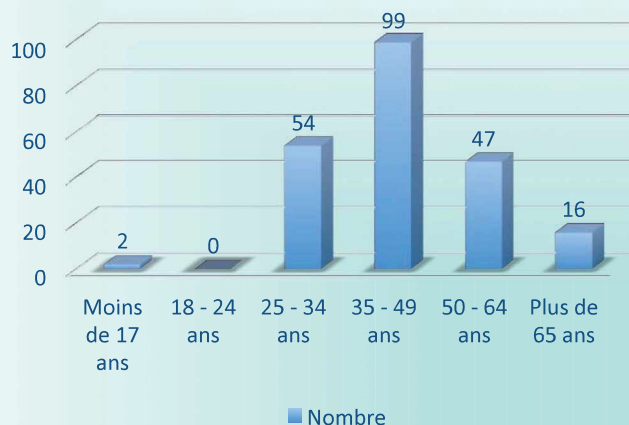
373 habitants / 39 000 habitants

Un nombre qui varie suivant les questions

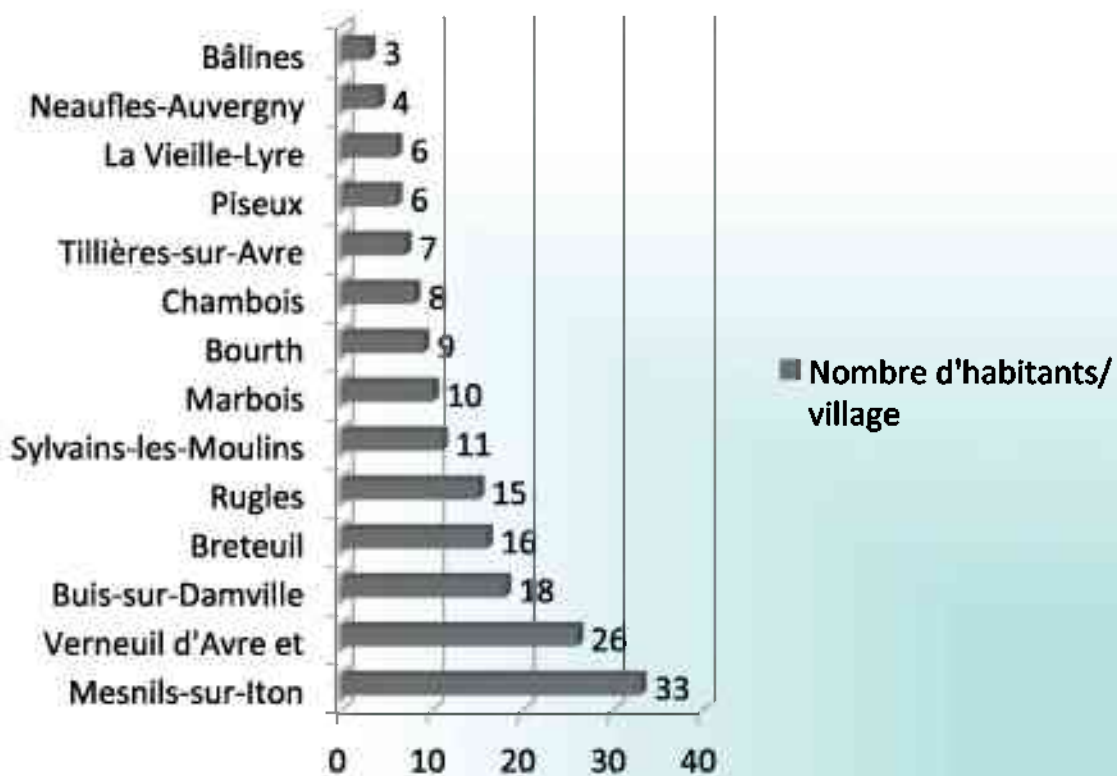
PAR GENRE



PAR TRANCHE D'ÂGES



QUI A REPONDU AU SONDAGE ?



QUI A REPONDU AU SONDAGE ?

Dont 3 habitants sur
Bois-Normand-Près-Lyre
Le Lesme

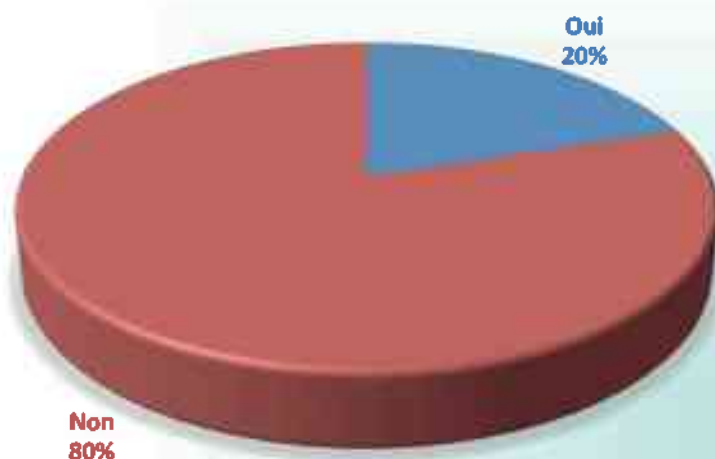
Dont 2 habitants sur
La Neuve-Lyre Pullay
Roman Les Bottereaux
Bémécourt Bois-Arnault
Chennebrun
Chéronvilliers
Grandvilliers

Dont 1 habitant sur
Breux-sur-Avre Chaise-
Dieu-Du-Theil
Chambord Courteilles
Juignettes
La Haye-Saint-
Sylvestre
Les Barils
Les Baux de Breteuil
Mandres
Montigny-sur-Avre
Saint-Antonin-de-
Sommaire
Saint Victor-sur-Avre
Sainte Marie-D'Attez

Aucun répondant sur
Armentières-sur-Avre
Bois-Anzeray
Champignolles
Gournay-le-Guérin
L'Hosmes
Saint Christophe-sur-Avre

QUI A REPONDU AU SONDAGE ? DES HABITANTS MAJORITAIREMENT EN ACTIVITE – 323 réponses

DEMANDEUR D'EMPLOI



QUI A REPONDU AU SONDAGE ? DES DEMANDEURS D'EMPLOI PESSIMISTES QUANT A LEURS CHANCES DE TROUVER UN EMPLOI LOCALEMENT – 60 réponses

PENSEZ-VOUS TROUVER UN
EMPLOI LOCALEMENT ?



SOUHAITEZ-VOUS TROUVER
UN EMPLOI LOCALEMENT ?



CONNAISSEZ-VOUS DES
STRUCTURES RELAIS POUR
L'EMPLOI ?



| Structures citées | Nbr |
|-----------------------------|-----|
| Pôle emploi | 18 |
| ADS emploi | 7 |
| Mission locale | 5 |
| Boîtes et agences d'intérim | 3 |
| Cap emploi | 2 |

QUI A REPONDU AU SONDAGE ? DES HABITANTS INVESTIS DANS UN PROJET OU UNE ACTION BENEVOLE DANS LEUR COMMUNE – 350 réponses

INSE



FRANCE EN 2016



Source : France Bénévolat

QUI A REPONDU AU SONDAGE ? Des habitants majoritairement en charge d'enfant(s) de 0 à 16 ans

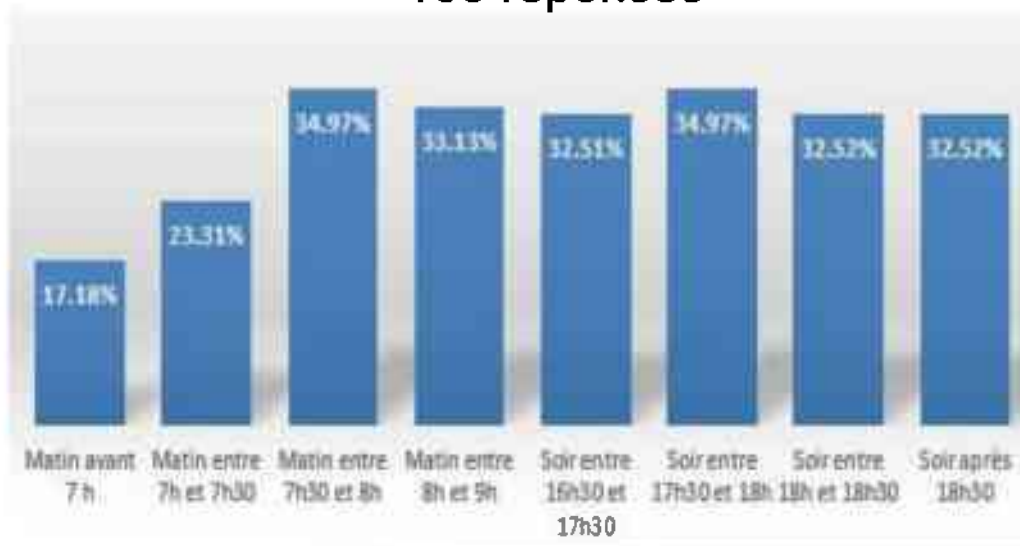
A UN(DES) ENFANT(S) DE 0 A 16
ANS A CHARGE - 368 RÉPONSES



TROUVE FACILEMENT UN MODE DE
GARDE POUR LEUR(S) ENFANT(S) -
189 RÉPONSES

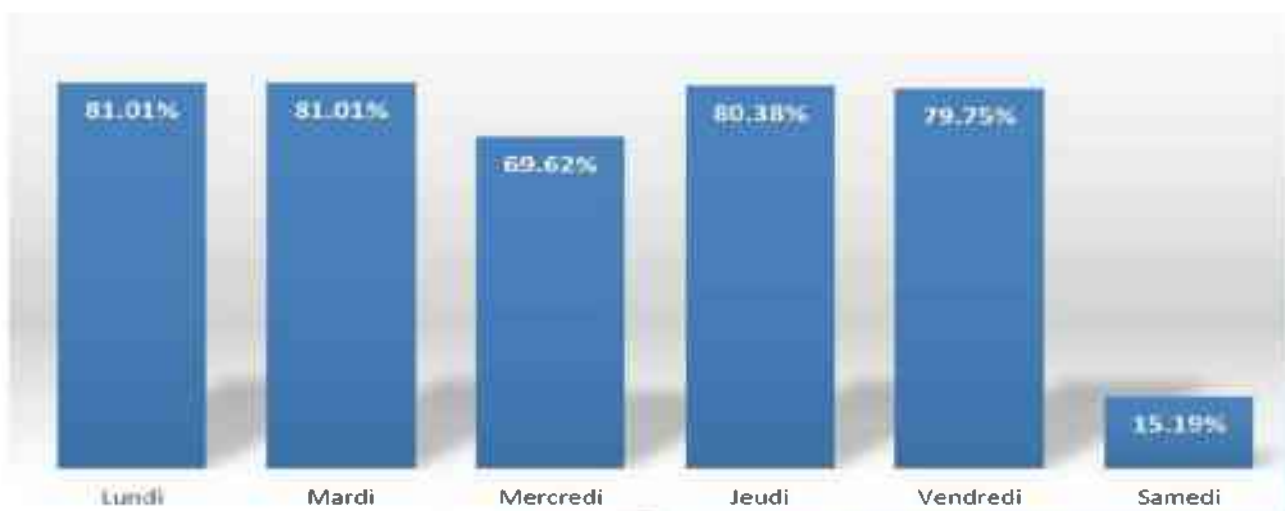


Modes de garde : Les besoins en termes d'horaires 163 réponses



| Moment | % | Fréquence |
|---------------------------|--------|-----------|
| Matin avant 7 h | 17,18% | 28 |
| Matin entre 7h et 7h30 | 23,31% | 38 |
| Matin entre 7h30 et 8h | 34,97% | 57 |
| Matin entre 8h et 9h | 33,13% | 54 |
| Soir entre 16h30 et 17h30 | 32,51% | 53 |
| Soir entre 17h30 et 18h | 34,97% | 57 |
| Soir entre 18h et 18h30 | 32,52% | 53 |
| Soir après 18h30 | 32,52% | 53 |

Modes de garde : Les besoins en termes de jours 158 réponses



| Jour | % | Fréquence |
|----------|-------|-----------|
| Lundi | 81,01 | 128 |
| Mardi | 81,01 | 128 |
| Mercredi | 69,62 | 110 |
| Jeudi | 80,38 | 127 |
| Vendredi | 79,75 | 126 |
| Samedi | 15,19 | 24 |

QUI A REPONDU AU SONDAGE ?

Des parents qui préfèrent des petites structures éducatives (écoles) de proximités à un regroupement pédagogique centralisé...

199 réponses



QUI A REPONDU AU SONDAGE ?

Des parents dont les enfants participent à une association sportive ou culturelle

210 réponses

RÉPONDANT DONT LES ENFANTS PARTICIPENT À UNE ASSOCIATION SPORTIVE OU CULTURELLE



| SI NON POURQUOI ?... 57 personnes ont répondu | |
|--|----|
| Enfant trop jeune pour participer... | 22 |
| Horaires non adaptés | 7 |
| Manque de temps | 5 |
| Trop chère | 5 |
| Pas d'intérêt de la part de l'enfant | 4 |

QUI A REPONDU AU SONDAGE ?

Des parents peu en difficulté dans l'éducation de leurs enfants

205 réponses

DIFFICULTÉS DANS L'ÉDUCATION DES ENFANTS



QUI A REPONDU AU SONDAGE ?

Des personnes qui ont une connaissance partielle des structures et institutions susceptibles d'accompagner et d'aider les personnes en difficulté...

315 réponses

CAPACITÉ À ORIENTER DES PERSONNES ISOLÉES



| Organisations citées | Nbr |
|--|-----|
| CCAS | 22 |
| Assistants sociaux | 16 |
| Associations (dont MJC / Centre social) | 15 |
| Mairie | 14 |
| PMI | 14 |
| CAF / Visio | 13 |
| Services sociaux départementaux | 12 |
| EHPAD | 7 |
| Croix Rouge | 5 |
| Pôle emploi | 4 |
| Centres médicaux sociaux / psychologique | 4 |
| Îlot mêmes | 3 |
| Resto du coeur | 3 |
| ACR | 3 |

QUI A REPONDU AU SONDAGE ?

Des personnes qui apprécient de vivre sur ce territoire
298 réponses

CONSIDÉREZ-VOUS QU'IL FASSE BON VIVRE SUR VOTRE TERRITOIRE ?...
298 RÉPONDANTS



AVEZ-VOUS LE PROJET DE QUITTER LA RÉGION ?...
302 RÉPONDANTS



LES RAISONS DE LEUR PRESENCE SUR CE TERRITOIRE...

Par ordre décroissant de citation / 324 retours (parfois plusieurs réponses)



LES GRANDS CHANGEMENTS QU'A CONNU LE TERRITOIRE CES 10 DERNIERES ANNEES...

Amélioration

Détérioration

Santé n°1 :

- Construction du nouvel hôpital et des maisons médicales.

Famille n°3 :

- Offre jeunesse et accueil petite enfance (organisation améliorée, création de structures et offre de places en augmentation).

- Offre pour les retraités (réhabilitation des Maisons de retraite + EHPAD).

Loisirs et Cultures n°4 :

- Extension de l'offre en loisirs et culture (Accueils et centres de loisirs, étangs de Damville, pars et infra structures sportives, le SILO...)

- Augmentation de la fréquence des manifestations sportives, festives et culturelles.

- Ouverture de la médiathèque et amélioration de la couverture INTERNET.

Education n° 5 :

- Construction du nouveau collège

Logement n°6 :

- Urbanisation et construction de lotissements,

- Augmentation et modernisation des logements sociaux

Santé n°1 :

- Pénurie médicale et paramédicale,

- Diminution du nombre de médecins,

- Eloignement ou perte d'accès aux soins.

Services publics n°2 :

- Création de l'INSE

- Gestion des ordures ménagères, coupes budgétaires, diminution du personnel, fermetures ou regroupements de services (écoles, perception, centres de courrier, CARSAT...),

- Eloignement des habitants des centres de décision.

Education n° 5 :

- Changements à répétition / rythmes scolaires,

- La gestion des activités périscolaires,

- La diminution du sport à l'école.

Démographie n°7 :

- Augmentation des populations dites vulnérables,

- Exode vers les centres urbains

LES GRANDS CHANGEMENTS QU'A CONNU LE TERRITOIRE CES 10 DERNIERES ANNEES...

Amélioration

Détérioration

Démographie n°7 :

- Augmentation de la population.

Transports n°9 :

- Amélioration des routes et construction de nouvelles,

- Changement de tarif des transports scolaires ?...

Economie n°8 :

- Augmentation des taxes et impôts,

- Appauvrissement économique,

- Augmentation du chômage,

- Diminution des commerces de proximités au profit des zones commerciales et de la grande distribution.

Transports n°9 :

- Détérioration des lignes de transport en commun,

- Changement de tarif des transports scolaires ?...

LES ATOUTS ET FORCES DU TERRITOIRE...

Par ordre décroissant de citation / 273 retours

- 

Son environnement rural qui en fait un cadre et une qualité de vie préservé (Cité 78X)
- 

Sa dynamique associative, sportive et culturelle (dont les manifestations) et l'engagement social des habitants pour développer le territoire (Citée 47X)
- 


Son offre de services enfance et jeunesse, ses accueils de loisirs et les étangs de Damville (Citée 36X)
- 


Ses services publics et privés (commerces) de proximité - (Cités 27X)
- 


Sa position géographique (Proximité d'Evreux et de Paris) – (Citée 22X)


LES POINTS D'AMELIORATION ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE...


Par ordre décroissant de citation / 324 retours


- 

Infrastructures routières et transports en commun (scolaires & ruraux) - (Cités 121X)
- 

Animation de la vie sociale et services aux familles (enfance, jeunesse, handicap, loisirs et culture) – (Cités 62X)
- 

Cadre de vie, inégalités territoriales, respect de l'environnement – (Cités 60X)
- 

Numérique et communication (Haut-débit, fibre optique, 4G) - (Cités 55X)
- 

L'économie (chômage – visibilité et attractivité pour les entreprises - Commerces) - (Citée 52X)
- 

Santé et accès aux soins - (Cités 47X)

UNE SEULE CHOSE A CHANGER SUR LE TERRITOIRE...

Par ordre décroissant de citation / 290 retours

- 

Améliorer le cadre de vie, respecter l'environnement et encourager le civisme – (Cités 46X)
- 

Faciliter les transports vers les plus grosse agglomérations environnantes, améliorer la sécurité routière - (Cités 40X)
- 

Développer l'animation de la vie sociale et les services aux familles (enfance, jeunesse, handicap, loisirs et culture) – (Cités 37X)
- 

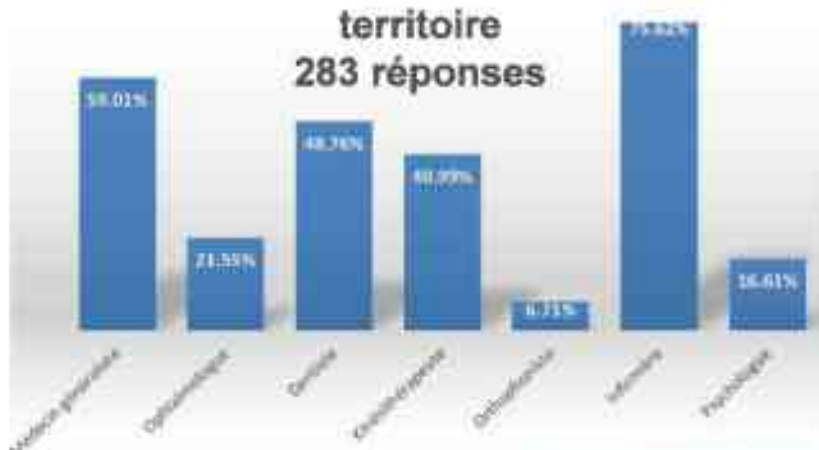
Relancer l'économie (emploi – développement industriel ou grand projet économique– Commerces de proximités) - (Citée 21X)
- 

Améliorer l'accès aux soins, faire venir des médecins - (Cités 20X)

LES SERVICES DE SANTE DU TERRITOIRE

Les types de médecins repérés sur le

territoire
283 réponses



| Type de médecin | % | Fréquence |
|---------------------|--------|-----------|
| Médecin généraliste | 59,01% | 167 |
| Ophthalmologue | 21,55% | 61 |
| Dentiste | 48,76% | 138 |
| Kinésithérapeute | 40,99% | 116 |
| Orthophoniste | 6,71% | 19 |
| Infirmière | 75,62% | 214 |
| Psychologue | 16,61% | 47 |

Personnes étant déjà allées aux urgences locales de Verneuil – 312 réponses



LA MOBILITE SUR LE TERRITOIRE



| Modes de transport utilisés – 111 répondants | % de réponses |
|--|---------------|
| Bus lignes régulières | 32,69% |
| Train lignes régulières | 60,58% |
| Co-voiturage | 29,81% |
| Autres | 31,53% |

| Véhicules dont disposent les répondants – 314 répondants | % de réponses |
|--|---------------|
| Voiture | 97,07% |
| Vélo | 67,10% |
| Scooter | 3,58% |
| Aucune de ces réponses | 0,98% |



Lien social et engagement associatif 310 réponses

AVEZ-VOUS DES LIENS AVEC
VOTRE VOISINAGE ?...



A QUELLE FREQUENCE PARTICIPEZ-
VOUS AUX ACTIVITES COMMUNALES
OU ASSOCIATIVES ?...

| Fréquence | Pourcentage | Nombre |
|---------------------|-------------|--------|
| Toutes les semaines | 20,00% | 62 |
| Tous les mois | 13,87% | 43 |
| Tous les six mois | 17,74% | 55 |
| Une fois par année | 22,26% | 69 |
| Jamais | 26,13% | 81 |

Relations aux services publics et privés

CONSIDÉREZ-VOUS QU'IL Y AIT ASSEZ DE SERVICES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE ?...
289 RÉPONDANTS



SI NON QUE MANQUE-T-IL ?...
68 RÉPONDANTS

Les Raisons – 68 répondants

Trop loin
Horaires inadaptés aux personnes qui travaillent

| Les services mentionnés | Nbr |
|-------------------------------|-----|
| CAF | 9 |
| Transports | 8 |
| Poste | 4 |
| CPAM | 3 |
| Retraite | 3 |
| Points de collecte de déchets | 3 |

Relations aux services publics et privés

LES HORAIRES DES SERVICES D'ADMINISTRATION RÉPONDENT-ILS À VOS ATTENTES ?
299 RÉPONDANTS



LES HORAIRES DES COMMERCES RÉPONDENT-ILS À VOS ATTENTES ?
303 RÉPONDANTS



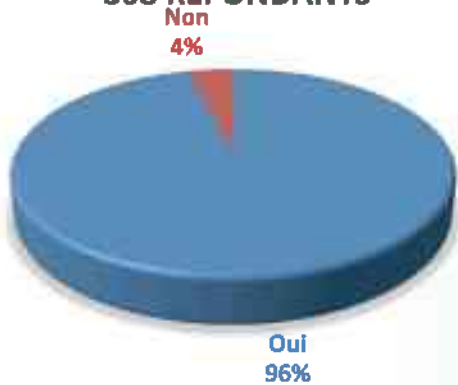
A QUELLE FREQUENCE ALLEZ-VOUS A LA MAIRIE ?...
302 RÉPONDANTS

| Fréquence | % | Nombre |
|---------------------|--------|--------|
| Toutes les semaines | 5,42% | 16 |
| Tous les mois | 11,19% | 33 |
| Tous les six mois | 34,58% | 102 |
| Une fois par année | 37,63% | 111 |
| Jamais | 13,56% | 40 |

Relations au numérique

DISPOSEZ-VOUS D'UNE CONNEXION INTERNET À VOTRE DOMICILE ?

308 RÉPONDANTS



| RAISONS DE LA NON CONNEXION INTERNET | 11 Répondants |
|---|---------------|
| Trop cher | 4 |
| Réseau trop lent ou de mauvaise qualité | 4 |
| Non dégroupé / Non desservi | 2 |
| Choix | 1 |

POUVEZ-VOUS FAIRE LES DÉMARCHES VIA INTERNET SEUL ? - 282 RÉPONDANTS



AVEZ-VOUS BESOIN DE L'ACCÈS À INTERNET POUR VOS DÉMARCHES ? - 306 RÉPONDANTS



Le Logement

ÊTES-VOUS PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE DE VOTRE LOGEMENT ? - 303 RÉPONDANTS



CONSIDÉREZ-VOUS VOTRE LOGEMENT CONFORTABLE ET ADAPTÉ À VOTRE FAMILLE ? - 304 RÉPONDANTS



| Raisons d'un logement inadapté – 29 répondants | Nbr |
|--|-----|
| Isolation / Chauffage | 20 |
| Taille | 3 |
| Coût | 3 |
| Problèmes de voisinage | 3 |

LISTE DES PARTICIPANTS

COMITE DE PILOTAGE

| | | |
|---------------------|---|---|
| Jean-Luc BOULOGNE | Président INSE | Interco Normandie Sud Eure |
| Sylvie CORMIER | Vice-Présidente en charge des Relations avec le Territoire et les Citoyens | Interco Normandie Sud Eure |
| Patrick BRAULT | Vice-Président en charge de la Petite-Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse | Interco Normandie Sud Eure |
| Delphine LEPELTIER | Vice-Présidente en charge de la Politique sportive | Interco Normandie Sud Eure |
| Denis GUITTON | Vice-Président en charge de la Santé | Interco Normandie Sud Eure |
| Jean-Claude PROVOST | Vice-Président en charge du Développement Economique | Interco Normandie Sud Eure |
| Jean-Pascal LEVÉE | Vice-Président en charge du Développement Touristique | Interco Normandie Sud Eure |
| Michèle DEBAIZE | Directrice générale des services | Interco Normandie Sud Eure |
| Philippe LAYCURAS | Sous-préfet de l'Eure | Sous-Préfecture de Bernay |
| Annie FARIN | Secrétaire générale | Sous-Préfecture de Bernay |
| Michèle ROUVEIX | Conseillère régionale | Conseil Régional de Normandie |
| Gérard CHERON | Vice-Président | Conseil Départemental de l'Eure |
| Valérie SEIGNOUX | Directrice UTAS Sud | Conseil Départemental de l'Eure |
| Annick SOURD | Directrice | CAF de l'Eure |
| Julien BEALET | Conseiller territorial | CAF de l'Eure |
| Nahid JOURDAN | Responsable de territoire | CAF de l'Eure |
| Jacques BOITEUX | Responsable action sociale | CAF de l'Eure |
| Rémi ANDRZEJEWSKI | Responsable du service ASS et Prévention Santé | MSA Haute-Normandie |
| Jérôme LIBERMANN | Adjoint au délégué départemental ARS | Agence Régionale de Santé de Normandie - délégation de l'Eure |

GRUPE PROJET

| | | |
|--------------|-----------|---|
| BOULOGNE | Jean-Luc | Président INSE |
| CORMIER | Sylvie | VP INSE en charge de la relation aux territoires et aux citoyens |
| BRAULT | Patrick | VP INSE en charge de l'enfance et de la jeunesse |
| AYRAULT | Françoise | Élu VERNEUIL à l'action sociale |
| DAHAN | Patrick | Élu INSE |
| REBER | Lydie | Élu INSE |
| DEBAIZE | Michèle | Directrice Générale des Services - INSE |
| ABADIE | Alain | Directeur de l'enfance, de la jeunesse et des Sports -INSE |
| AUBERT | Thomas | Directeur de l'aménagement du territoire, du Développement Economique et Touristique - INSE |
| JOUBIN | Sophie | Directrice administrative, Juridique et Financière - DGA - INSE |
| GHESLAN | Brigitte | Directrice de la Communication- INSE |
| TARDIEU | Laëtitia | Agent de développement social - CAF de l'Eure |
| ANDRZEJEWSKI | Rémi | Responsable du service ASS et Prévention Santé - MSA Haute Normandie |
| HEYBERGER | Frédéric | Conseiller d'Education Populaire et Jeunesse - DDCS de l'Eure |
| SEREMES | Murielle | Chargée de mission prévention - ARS |
| RIANT | Arnaud | Chargé d'études - SOLIHA |
| RAUTUREAU | Blandine | Responsable Service Social infra territoire n°3 - CD 27 |
| BONMARTEL | Anne | Directrice - Mission Locale d'Evreux |
| DUNGLAS | Anaïs | Directrice MJC de Verneuil d'Avre et d'Iton |
| MARTIN | Estelle | Coordinatrice Association Culturelle Rugloise |
| GRONDIN | Blandine | Responsable de site - Association La Source La Guéroulde |
| DESNOS | Catherine | Présidente association Familles Rurales de Damville |

PARTICIPANTS AUX REUNIONS D'INVESTIGATION DE TERRAIN ET AUX RENCONTRES DES ACTEURS

LES ELUS

| | | |
|-------------------|--------------|---------------------------------------|
| ALLAIN | Gilles | Commune de Saint-Anthonin de Sommaire |
| AYRAULT | Françoise | Commune de Verneuil d'Avre et d'Iton |
| BATARD | Michel | Commune de Breteuil |
| BENETEAU | Pascal | Commune de Mesnil-sur-Iton |
| BESNEHARD | Daniel | Commune de la Neuve-Lyre |
| BOUILLON | André | Commune de Breteuil |
| BOURLON DE ROUVRE | Emmanuel | Commune de Bois Normand |
| BUAILLON | Guy | Commune de Ambenay |
| BULARD | Françoise | Commune de Breteuil |
| CHAVINGNY | Françoise | Commune de Bâlines |
| COURTEL | Corinne | Commune de Mesnil-sur-Iton |
| DE TOMASI | Jocelyne | Commune de Rugles |
| DHEYGERS | Geneviève | Commune de Saint-Victor-sur-Avre |
| GUICHEUX | Marie-Claude | Commune de Sylvains-les-Moulins |
| HENRAS | Patrick | Commune de Verneuil d'Avre et d'Iton |
| IPCAR | Odile | Commune de Gournay-le-Guérin |
| LABBE | Gabrielle | Commune de Piseux |
| LANOS | Jean-Claude | Commune de Chennebrun |
| LATHUILE | Hélyan | Commune de Verneuil d'Avre et d'Iton |
| LEMERCIER | Nicole | Commune de Chambois |
| MARTIN | Pascale | Commune de Buis-/Damville |
| MOREL | Jean-Etienne | Commune de Armentières-sur-Avre |
| PETITBON | Alain | Commune de Piseux |
| POUSSET | Françoise | Commune de Chambois |
| REY | Christine | Commune de Juignettes |
| RIVEMALE | Yves-Marie | Commune de Verneuil d'Avre et d'Iton |
| RIVIERE | Rémi | Commune de Chambord |
| ROUARD | Marc | Commune de Mesnil-sur-Iton |
| SAS | Geneviève | Commune de Neaufles Auvergnay |
| SURMULET | Jean-Claude | Commune du Lesme |
| TREHARD | Frédéric | Commune de Marbois |
| VIVIER | Jacky | Commune de Bourth |
| WOHLSCHLEGEL | Eric | Commune de Marbois |
| DE SAINT-ETIENNE | Pierrette | Commune de Breteuil |

LES HABITANTS

| | | |
|-----------------|----------------|--------------------------------------|
| AUDIGER | Jennifer | Commune de Sainte-Marie d'Attez |
| AVRIL | Sébastien | Commune de Rugles |
| BATARD | Isabelle | Commune de Breteuil |
| BLANCHET | Thierry | Commune de Breteuil |
| BOUILLON | Pascale | Commune de Breteuil |
| BRUNET LAMBRECQ | Laurence | Commune de Breteuil |
| BUMONTIER | Jean-Louis | Commune de Mesnil-sur-Iton |
| CALLEWAERT | Marie-José | Commune de Sainte-Marie d'Attez |
| CARPENTIER | Marie-Claude | Commune de Mesnil-sur-Iton |
| CARPENTIER | Daniel | Commune de Mesnil-sur-Iton |
| CLAUZIER | Sonia | Commune de Rugles |
| DE TOMASI | Michel | Commune de Rugles |
| DEGAND | Anne-Marie | Commune de Breteuil |
| DELANNOY | Alain | Commune de Breteuil |
| DELAUNE | Gérard | Commune de Verneuil d'Avre et d'Iton |
| DELHOME | Sophie | Commune de Piseux |
| DESCLOS | Denis | Commune d'Ambenay |
| DESCLOS | Danielle | Commune d'Ambenay |
| DETHEVE | Josiane | Commune de Mesnil-sur-Iton |
| DETHEVE | Jean-Pierre | Commune de Mesnil-sur-Iton |
| D'HUYVETTER | Jean-Pierre | Commune des Barils |
| DROUET | Valérie | Commune de Verneuil d'Avre et d'Iton |
| DUPONT | Nelly | Commune de Verneuil d'Avre et d'Iton |
| DUVAL | Ludovic | Commune de Rugles |
| EUGENE-L'EXACT | Sylvie | Commune de Verneuil d'Avre et d'Iton |
| FAYETTE | Serge | Commune de Verneuil d'Avre et d'Iton |
| FAYETTE | Evelyne | Commune de Verneuil d'Avre et d'Iton |
| FEKETE | Brigitte | Commune de Rugles |
| GARCIA | Françoise | Commune de Rugles |
| GOLDBAUM | Sandrine | Commune de Breteuil |
| GUYOMARCH | Régis | DAMVILLE |
| GUYOMARD | Christine | VERNEUIL |
| GUYOMARD | Valentyn | VERNEUIL |
| GUYOMARD | Syméon | VERNEUIL |
| GUYOMARD | Antonyn | VERNEUIL |
| HENRAS | Nicole | VERNEUIL |
| HUSSON | Didier | VERNEUIL |
| LETOURNEUR | Lilian | BRETEUIL |
| LOIZEAU | Marie-Brigitte | BRETEUIL |
| MALHERBE | Simone | Commune de Breteuil |
| MAMORY | Solange | VERNEUIL |
| MAUFROY | Stéphanie | DAMVILLE |
| MOUNIER | Carol | VERNEUIL |

| | | |
|------------|-----------|--------------------------------------|
| NIASSY | Emeline | RUGLES |
| NICOLLE | Emilie | RUGLES |
| PERNOT | Danielle | VERNEUIL |
| PERRON | Christian | VERNEUIL |
| RAME | Jean | DAMVILLE |
| RAME | Maud | DAMVILLE |
| RONGIER | Bernard | Commune de Rugles |
| ROSSIGNOL | Françoise | Commune de Verneuil d'Avre et d'Iton |
| ROSSIGNOL | Catherine | Commune de Verneuil d'Avre et d'Iton |
| SALMON | Nicole | Commune des Bottereaux |
| TRANCHANT | Georges | Commune de Mesnil-sur-Iton |
| VAROQUAUX | Nita | Commune de Rugles |
| VENTURINI | Daniel | Commune de Verneuil d'Avre et d'Iton |
| VINGERDER | Catherine | Commune de Rugles |
| ZIMMERMANN | William | Commune de Mesnil-sur-Iton |

LES AGENTS DE L'INSE

| | | |
|------------------|--------------|--|
| ABADIE | Alain | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| AUBERT | Thomas | Direction de l'aménagement du Territoire, du développement économique et du Tourisme |
| BAUDOUI | Julien | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| BOULBADAOU | Farida | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| BRETEAU | Marie | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| BRISSON JOUBIN | Sophie | Direction administrative, juridique et financière |
| BROUTIN | Jimmy | Direction des Compétences humaines |
| CADOT | Brice | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| CHAUVIN-LE SOURD | Myriam | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| COHELO HANSEN | Flora | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| CORTES | Madeleine | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| CRESTOT | Sandra | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| DALLET | Guillaume | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| DELESTRE | François | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| DENIAU | David | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| DIEU | Stéphan | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| FOLLET | Patricia | Direction de l'aménagement du Territoire, du développement économique et du Tourisme |
| FRANCOIS | Laurent | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| GESLAN | Brigitte | Direction de la communication et cabinet des élus |
| GOHIER | Sarah | Direction de la communication et cabinet des élus |
| GUENETTE | Marion | Direction de l'aménagement du Territoire, du développement économique et du Tourisme |
| GUERRIER | Sylvie | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| GUINCETRE | Hélène | Direction administrative, juridique et financière |
| HEGON | Jessica | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| HELAINÉ | Vincent | Direction administrative, juridique et financière |
| LAIEB VINCENT | Anissa | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| LEVAVASSEUR | Isabelle | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| LEVEQUE | Jean-Marc | Direction des Infrastructures et de l'environnement |
| MARCHAND | Nathalie | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| MAUBERT-GUILLOUX | Isabelle | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| MC AULIFFE | Marie-Pierre | Direction Générale des Services |
| NIASSY | Emeline | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| NICOLLE | Emilie | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| NORMAND | Frédéric | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| PERCHE | virginie | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| PRIER | Stéphanie | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| RUELLE | Dolores | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| SIMOES | Gaylord | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| THIELLEUX | Guillaume | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| THIRIAT | Frédérique | Direction de l'Enfance Jeunesse et des Sports |
| WLODARCZYK | Delphine | Direction de la communication et cabinet des élus |

LES PARTENAIRES

| | | |
|-------------------|------------------|--|
| ANDRE | Pascal | LE PARC |
| APELE | Serge | Mission Locale |
| BARBIER | Magalie | mairie de Rugles |
| BASTOS | Lisa | resto du cœur Verneuil |
| BOCQUET MESNIL | Sophie | L'Abri |
| BOMPAIS | Isabelle | Permis pour l'avenir |
| BONNIN | Marie-Frédérique | Permis pour l'avenir |
| BOUBETRA | Murielle | collège de Rugles |
| BOUIGUES | Juliette | ADMR Damville |
| BRAULT | Simon | La Ludo d'Iton |
| BROUDIN | Sylvain | école primaire de Breteuil |
| CARIOU | Léna | collège de Verneuil |
| CHEDEMAIL | Patricia | la source |
| COCHETEUX | Romain | CIDFF |
| COINTREAU-MORDREL | Armelle | chemin d'enfance |
| CORU | Nathan | le PARC |
| DE FLEURY | Patrice | acier association de conservation de l'intégrité environnementale de roman |
| DELOZIER | Corinne | ADISSA |
| DESCHAMPS | Sophie | Mission Locale Verneuil |
| DESGROUAS | Alicia | SEPASE |
| DIAZ | Georges | YSOS - plateforme SIAO |
| DU | Sandra | CARSAT |
| DUBUS | Michèle | éducation et formation |
| DUCHOSSOY | Séverine | le PARC |
| ESNAULT | Eliane | resto du cœur Verneuil |
| GALISSON | Stéphanie | école élémentaire Condorcet |
| GAUGUET | virginie | maison de retraite Asterina |
| GERVAIS | Sabine | MJC Damville |
| GONET | François-Michel | MJC / centre social Verneuil |
| GOUMAS | Stéphanie | Conseil Départemental – service social |
| GRAS | Mélanie | PTA sud Eure |
| GREARD | Juliette | Conseil Départemental- service social |
| GUILLE | Jean-Paul | association du val d'Avre |
| GURY | Isabelle | mairie de Tillières-sur-Avre |
| GUYON | Claude | CCAS Verneuil d'Avre et d'Iton |
| HARDOUIN | Danielle | ADIL 27 |
| HERVE | Emmanuelle | Conseil Départemental |
| KAMIERA | Dimitri | collège de Damville |
| KUNZ | Marion | Conseil Départemental / PAPH-CLIC |
| LE PRADO | Alison | collège de Damville |
| LE RUN | Corinne | YSOS - maison relais de Verneuil |

| | | |
|-----------|-------------|--|
| LECLERC | Sandrine | micro crèche "a pas de petits" |
| LECOMTE | Patricia | SECOMILE |
| LEGRAND | Jacques | resto du cœur Verneuil |
| LEGRAND | Geneviève | resto du cœur Verneuil |
| LEROY | Marina | SILOGE |
| LEVEAU | Orlane | caf de l'eure |
| LUCAS | Carole | cap emploi |
| MAILLOT | Clémence | Conseil Départemental / PAPH-CLIC |
| MARTHON | Karine | école primaire de Rugles |
| MASSON | Frédéric | ADAPEI 27 ex papillons blancs |
| MATTIA | Hubert | CIDFF |
| MESQUIDA | Vincent | pôle emploi |
| MIALHE | Estelle | collège de Breteuil |
| MIMAUD | Hélène | la source |
| MOREL | Laurence | chemin d'enfance |
| MOREL | Véronique | Conseil Départemental / PMI |
| MORGOUN | Philippe | fédération APNE 27 |
| NOLTINCX | Léa | micro crèche "a pas de petits" |
| PINCHON | Marilyne | abri |
| POYEN | Nathalie | ADS emploi |
| QUILICI | Isabelle | Education nationale |
| RAIMBOURG | Isabelle | CREE lycée de chambray |
| RANGER | Anne-Claire | Conseil Départemental / PAPH-CLIC |
| RICHARD | Didier | Mission locale pays d'Évreux et Eure sud |
| VIGIER | Raphaël | MJC Evreux |

INTERCO NORMANDIE SUD EURE

Projet de Territoire des Services à la Population
Convention Territoriale Globale



84 rue du Canon
27130 Verneuil d'Aure et d'Iton



02 32 32 99 63



www.inse27.fr

© Production : Service communication de l'Interco Normandie Sud Eure

